

écophyto2018

Réduire et améliorer l'utilisation des phytos :
moins, c'est mieux



écophyto en régions

L'année 2012 dans les régions métropolitaines
et départements d'outre-mer

Sommaire

04 > Ecophyto 2018 en bref **05** > Vivre le plan en région et dans les départements d'outre-mer **04** > Le pilotage du plan en région **06** > Le plan d'action régional Ecophyto **06** > La mission de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre territorialisée du plan **09** > Les fiches par région et département d'outre-mer **110** > Contacts

Ecophyto 2018 en bref

Le plan Ecophyto 2018 constitue l'engagement des parties prenantes – qui l'ont élaboré ensemble – à réduire de 50 % l'usage des pesticides au niveau national.

Le plan Ecophyto 2018 vise notamment à réduire la dépendance des exploitations agricoles aux produits phytopharmaceutiques, tout en maintenant un niveau élevé de production agricole, en quantité et en qualité.

Comment ?

- ▶ en diffusant le plus largement possible auprès de tous les utilisateurs et leurs conseillers les techniques connues, économes en produits phytopharmaceutiques et en améliorant l'information des agriculteurs en temps réel sur la présence des maladies et ravageurs des cultures pour mieux cibler les traitements,
- ▶ en garantissant la compétence de l'ensemble des acteurs de la chaîne : distributeurs, conseillers et utilisateurs professionnels de produits phytopharmaceutiques,
- ▶ en dynamisant la recherche agronomique sur les cultures économes en produits phytopharmaceutiques, et en communiquant les résultats au plus grand nombre.

Le pilotage du plan Ecophyto a été confié au ministre chargé de l'agriculture, les différents volets du plan sont mis en œuvre par plusieurs ministères en fonction des compétences requises et des responsabilités engagées. La Direction générale de l'alimentation a été chargée de la coordination du plan.

Le plan Ecophyto 2018 est structuré en axes, pour chacun d'entre eux un pilote a été désigné au sein de l'administration.

Les chiffres clés de l'avancée du plan

SURVEILLANCE DE LA SANTÉ DES PLANTES :

- ▶ Plus de 8 000 bulletins de santé du végétal (BSV) ont déjà été publiés,
- ▶ Plus de 13 000 parcelles régulièrement observées,
- ▶ Plus de 4 000 observateurs sur le terrain.

DIFFUSION DES BONNES PRATIQUES :

- ▶ Près de 2000 fermes de démonstration et d'acquisition de références,
- ▶ 45 exploitations d'enseignement supérieur engagées dans la démarche Ecophyto.

FORMATION :

- ▶ près de 200 000 personnes déjà formées et certifiées.

POUR EN SAVOIR PLUS

voir le tome « Ecophyto 2018 : faits marquants de l'année 2012 »

Vivre le plan en région et dans les départements d'outre-mer

La déclinaison régionale du plan doit permettre de mobiliser les acteurs locaux et de prendre en compte les spécificités agronomiques, socioéconomiques et organisationnelles propres à chaque territoire. Elle est un gage de réussite et de crédibilité du plan.

Le pilotage du plan en région

La mise en œuvre du plan Ecophyto à l'échelle régionale est confiée aux Préfets de régions, qui s'appuient sur les Directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF) et les Directions de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DAAF) des DOM.

LA DIRECTION RÉGIONALE DE L'ALIMENTATION, DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT, PIVOT DE LA MISE EN ŒUVRE RÉGIONALE

Comme au niveau national, la conduite du plan nécessite la coordination de l'action de différents services de la DRAAF/DAAF et un travail en concertation étroite avec les autres administrations concernées et les différents acteurs. C'est pourquoi chaque DRAAF/DAAF a désigné un chef de projet régional Ecophyto.

Le chef de projet régional a pour missions :

- ▶ de fédérer les différents services des DRAAF et des DREAL, ainsi que des autres administrations territoriales autour du projet Ecophyto 2018 et de mobiliser l'ensemble des partenaires extérieurs autour du plan régional,
- ▶ d'assurer la liaison avec l'administration centrale,
- ▶ d'assurer le suivi du tableau de bord pour sa région.

Il reçoit l'appui de l'animateur régional Ecophyto, basé en Chambre régionale d'agriculture. Financé dans le cadre du plan Ecophyto 2018, qui a pour mission d'aider le chef de projet régional dans la mobilisation des professionnels.

LES COMITÉS RÉGIONAUX D'ORIENTATION ET DE SUIVI

La mise en œuvre régionale du plan Ecophyto 2018 s'organise autour de **comités régionaux d'orientation et de suivi** (CROS), rassemblant toutes les parties prenantes à l'échelle régionale du plan Ecophyto.

Toutes les régions, à l'exception de Mayotte qui est devenu un département d'outre-mer le 31 mars 2011, ont réuni au moins une fois leur CROS.

LE RETOUR DE LA MISSION D'APPUI

Un chef de projet régional Ecophyto a été désigné au sein des DRAAF début 2010. Il s'agit souvent d'un ingénieur expérimenté en protection des végétaux, qui était généralement déjà impliqué dans l'animation du groupe régional déjà existant de lutte contre les pollutions de l'eau par les produits phytosanitaires (GRAP).

Le plan d'action régional Ecophyto

Afin d'être mis en œuvre efficacement sur l'ensemble du territoire, le plan Ecophyto 2018 doit être décliné et le cas échéant adapté au niveau régional.

Certains objectifs du plan national Ecophyto 2018 font l'objet d'une déclinaison spécifique en région. Des priorités et actions spécifiques à la région peuvent par ailleurs être proposées. Les objectifs et les actions à mettre en œuvre à l'échelle de la région doivent être décrits par le plan régional Ecophyto 2018.

Toutes les régions, à l'exception de Mayotte, ont validé leur plan d'action régional. L'objectif est que tous les plans d'action régionaux Ecophyto soient adoptés d'ici la fin de l'année 2012.

POUR EN SAVOIR PLUS

agriculture.gouv.fr/ecophyto-en-region

La mission de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre territorialisée du plan

La cohérence de la mise en œuvre de l'ensemble des actions du plan dans les différentes régions est un point clé de crédibilité et de réussite. La Directrice générale de l'alimentation a ainsi confié au Conseil Général de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Espaces Ruraux, une mission permanente de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre territorialisée du plan.

MM. Jean-Paul CABANETTES et Gilbert GRIVAULT, ingénieurs généraux des ponts, eaux et forêts désignés pour cette mission, sont amenés à se déplacer en région.

Avec le soutien des Préfets de région, ils ont particulièrement en charge de s'assurer de la cohérence entre la mise en œuvre régionale du plan et les orientations nationales.

Après un an de mission fructueuse, elle a été reconduite pour 2011-2012 et s'attachera plus particulièrement :

- ▶ à la gouvernance régionale, notamment l'organisation mise en place autour du chef de projet Ecophyto de la DRAAF, l'implication des collectivités territoriales, des organisations économiques agricoles et instituts techniques, l'articulation avec la territorialisation du plan Grenelle et autres programmes déclinés localement, et la mise en place du nouvel axe 9 sur la sécurité des utilisateurs,
- ▶ aux plans et besoins de communication, pour diffuser les bonnes pratiques à destination des usagers agricoles (au travers notamment du dispositif « Ferme ») et non agricoles, ainsi que pour identifier et faire connaître les actions du plan auprès de tout public,
- ▶ aux tableaux d'indicateurs mis en place ou en construction, pour suivre l'évolution de la pression et de l'impact des pesticides, ainsi que pour cibler et prioriser les actions du plan.

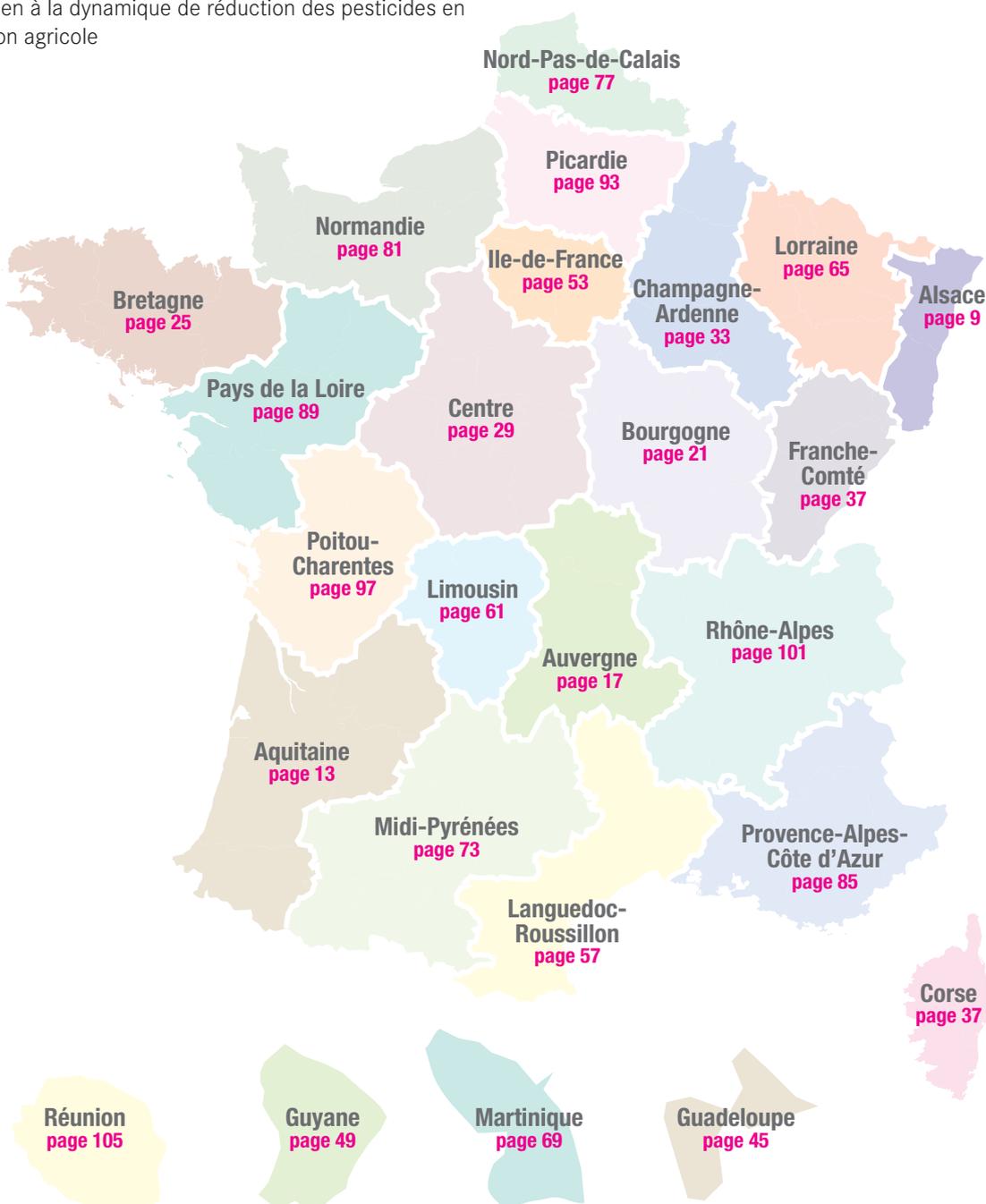
Les fiches par région et département d'outre-mer

Pour chaque région et département d'outre mer, vous trouverez une fiche présentant :

- ▶ des éléments de contexte,
- ▶ un récapitulatif de la gouvernance régionale,
- ▶ une action phare mise en place par la région,
- ▶ les principales avancées en 2012 pour :
 - l'essai et la diffusion des bonnes pratiques en zone agricole
 - la surveillance de l'état phytosanitaire des cultures,
 - la formation et la professionnalisation,
 - le soutien à la dynamique de réduction des pesticides en zone non agricole

- ▶ et les chiffres clés.
- ▶ et une action phare régionale.

Seul le département d'outre-mer Mayotte n'est pas présenté : en effet, Mayotte étant devenu un département d'outre-mer le 31 mars 2011, la mise en œuvre du plan Ecophyto 2018 débute. Un premier point d'avancement sera réalisé dans le rapport annuel 2013.





Alsace



L'Alsace avec ses 8 280 km² couvre 1,5% du territoire national métropolitain et se compose de plusieurs grands ensembles naturels contrastés : la plaine, le piémont et le massif vosgien qui s'étendent sur les deux départements régionaux. Ces différences de topographies expliquent la diversité des paysages et types d'agricultures en Alsace. Ainsi, la SAU de 338 700 ha se répartit majoritairement entre le maïs grain et le blé en plaine, et la vigne sur le piémont. Les rendements en céréales, notamment de maïs grain, sont importants du fait de l'affleurement à la surface de la nappe phréatique rhénane. Toutefois, les ressources naturelles (eau, biodiversité, ...) sont menacées par la forte densité urbaine de la plaine et les pratiques agricoles intensives.

Depuis une dizaine d'années, les acteurs du monde agricole et les partenaires institutionnels se sont mobilisés sur la thématique des produits phytosanitaires. De nombreuses initiatives et projets ont été initiés et menés : connaissance de l'état des eaux, compréhension des mécanismes de transfert, promotion de techniques permettant de réduire l'impact de l'utilisation des pesticides en zones agricoles et non agricoles.

Gouvernance

Dates de réunion des CROS
CROS sur le terrain le 14 novembre 2011
Prochain CROS : novembre 2012
Nombre de groupes de travail
Axe 1 : Indicateurs le 7 juillet 2011 (2 réunions préparatoires en mars et avril)
Axe 2-3 : Groupe Régional d'Actions Phytos 17 mai 2011 et 20 avril 2012
Axe 4 : Comité formation 10 juin 2011 et 9 juillet 2012
Axe 5 : Comité régional d'épidémiologie-surveillance végétale 20.05.11- 26.03.12
Axe 6 : Groupe communication 14 avril 2011, 24 février et 23 avril 2012
Structure du plan d'action régional
Diagnostic et premières actions du plan régional présentés en GRAP le 20.04
Validation pour le prochain CROS
8 enjeux régionaux



Action phare

FORTE CONTRACTUALISATION DES MESURES AGROENVIRONNEMENTALES SUR LES CAPTAGES PRIORITAIRES

Dans l'optique de reconquête de la qualité de l'eau et dans le cadre des lois Grenelle, des actions spécifiques sont mises en place sur les territoires des captages les plus menacés afin de réduire fortement les pratiques polluantes par les produits phytosanitaires et les nitrates.

En Alsace, 56 aires d'alimentation de captage sont dites dégradées (SDAGE) dont 39 contaminées par des produits phytosanitaires. Parmi ces 56, 24 sont des aires d'alimentation de captage prioritaires dites « grenelles » dont 21 sont dégradées par les produits phytosanitaires.

Les principales mesures agroenvironnementales territorialisées proposées aux agriculteurs ayant des surfaces sur ces captages sont les suivantes :

- Diminution de 40 % de l'utilisation des herbicides,
- Mise en place de la lutte biologique (trichogrammes),
- Maintien et remise en herbe,

En 2011, 100% des aires d'alimentation de captages « grenelles » et 60% des aires d'alimentation de captages SDAGE sont dotées d'un programme agro-environnemental. La contractualisation des agriculteurs atteint 11 650 ha et couvre 49 % de la SAU des aires d'alimentation des captages Grenelle.

Tester et promouvoir les bonnes pratiques en zones agricoles

LES RÉSEAUX D'EXPLOITATIONS ET D'EXPÉRIMENTATION

En Alsace **trois groupes de fermes DEPHY** sont retenus, **deux en grandes cultures et un en viticulture**. Chaque réseau est animé par un ingénieur de la Chambre d'agriculture. Dans le Bas-Rhin le réseau « grandes cultures » est fait en collaboration avec le Comptoir Agricole. Ces trois réseaux regroupent 33 agriculteurs ou viticulteurs et l'exploitation du lycée viticole de Rouffach. Les exploitations ont été choisies de façon à représenter chaque territoire.

Le volet expérimental, **DEPHY EXPE**, est assuré par l'**Association de la Relance Agronomique en Alsace (ARAA)** et l'**INRA** avec un essai sur les terres de la ferme du lycée agricole de Rouffach, faisant partie du réseau national avec 5 autres essais.

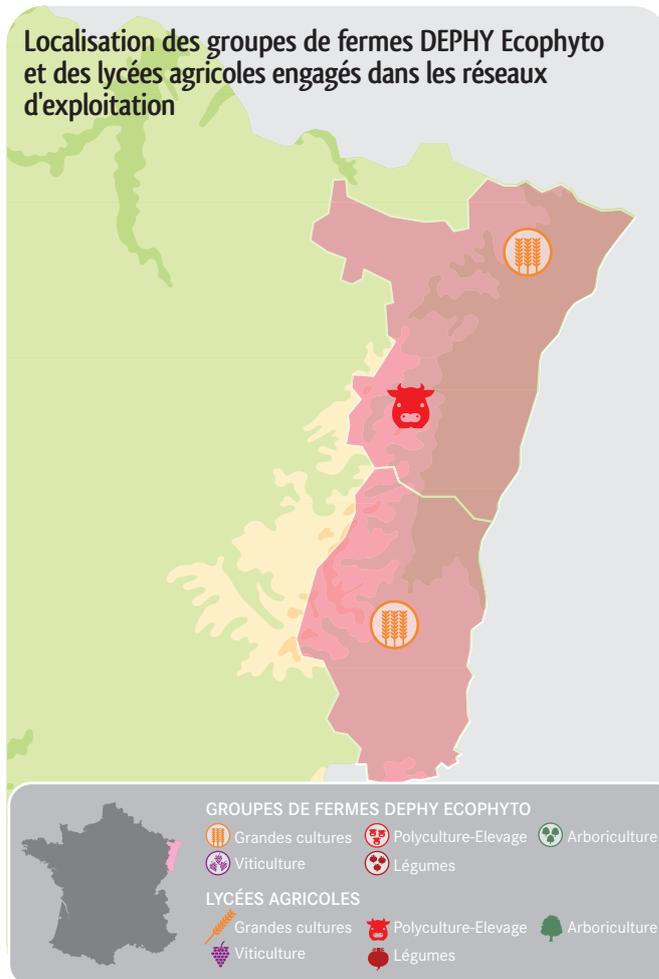
Le lycée agricole d'Obernai après l'analyse de son système en 2010 **s'est engagé dans la réduction des pesticides** sur deux systèmes de cultures : le houblon et une rotation biennale basée sur la betterave. Tous les élèves de l'établissement, travaillant systématiquement sur l'exploitation, sont sensibilisés à la réduction des produits phytosanitaires.

ACTIONS D'INITIATIVES RÉGIONALES

La semaine des alternatives aux pesticides en Alsace du 16 au 25 mars 2011. Le programme de cette manifestation pilotée par les Missions Eaux alsacienne a été très riche cette année grâce à l'implication de très nombreux partenaires de l'ensemble du territoire alsacien. Plus de 60 rencontres ont été proposées à l'ensemble des utilisateurs de produits phytosanitaires tant pour les professionnels des zones agricoles et non agricoles que pour les particuliers. Pour cette 5^{ème} édition, 5000 participants ont été sensibilisés et un relai important a été fait par les médias avec plus de 70 articles et 10 reportages TV régionaux.

Des rencontres « bout de parcelles » pour les professionnels sont organisées en grandes cultures par les Chambres d'Agriculture et conjointement avec les FREDON pour les viticulteurs et les arboriculteurs récemment. Lieux d'échanges avec les techniciens, elles ont pour objectifs de dresser un état sanitaire des cultures suite aux observations réalisées dans le cadre du Bulletin de Santé du Végétal et de donner des conseils techniques localisés lors des périodes de sensibilité des végétaux aux maladies et ravageurs.

Localisation des groupes de fermes DEPHY Ecophyto et des lycées agricoles engagés dans les réseaux d'exploitation



Nombre de BSV publiés en 2011 et 2012

2011	2012	
Grandes cultures		
38	13	
Arboriculture fruitière		
20	12	
Cultures légumières		
27	7	
Viticulture		
17	3	
Horticulture		
10	0	
Zones non agricoles		
0	4	
Autres		
6	2	

Surveiller l'état phytosanitaire des cultures



L'Alsace a été une des premières régions à mettre en place ces réseaux. Dès le printemps 2009, 5 filières ont été structurées. Depuis, la mobilisation des partenaires est toujours importante pour l'observation des bioagresseurs des principales cultures régionales (grandes cultures, viticulture, arboriculture, légumes, houblon, horticulture). Le nouveau

bulletin de Santé du Végétal en zones non agricoles a vu le jour en début d'année 2012. Il est rédigé par la FREDON grâce aux observations de 19 partenaires.

Le réseau s'est élargi ce printemps par le suivi des effets non intentionnels de l'utilisation des produits phytosanitaires sur l'environnement. En Alsace, la Chambre régionale d'agriculture anime le volet « suivi de l'apparition de résistances » en vigne et le volet « biodiversité » avec la FREDON. Ce deuxième point comprend un suivi de la flore du bord des champs, des coléoptères, des vers de terre et des oiseaux sur 21 parcelles (12 en maïs, 6 en vigne, 3 en salade).

Soutenir la dynamique sur la réduction des pesticides en ZNA



Les communes alsaciennes sont mobilisées dans la dynamique de réduction des pesticides, notamment des herbicides. Plusieurs démarches soutenues par l'Agence de l'Eau et la Région Alsace encouragent les communes à s'en passer. On peut souligner :

→ **la charte régionale d'entretien des espaces communaux valorisée en 2011 par la nouvelle distinction «commune nature»**. Elle permet d'identifier par un panneau «libellules» les communes engagées. Actuellement en Alsace, **71 villes et villages** ont reçu cette dénomination, dont 9 communes distinguées « 3 libellules » (suppression complète des pesticides et mise en œuvre d'une gestion différenciée des espaces verts).

→ **la journée technique ZNA organisée par la FREDON dans le cadre de la semaine des alternatives aux pesticides**. Cette année, le thème fut consacré au plan Ecophyto avec notamment une intervention de l'expert national Gilbert Chauvel et une présentation du nouveau Bulletin de Surveillance du Végétal. L'après-midi, un grand nombre de techniques alternatives de désherbage ont été présentées par les fabricants.



Former et professionnaliser

Afin de former les professionnels à la sécurisation et à la réduction de l'usage des produits phytosanitaires, **5** structures ont réalisé des formations Certiphyto.

Au total **1 205** certificats ont été délivrés au 1^{er} juin 2012, la montée en puissance est progressive.

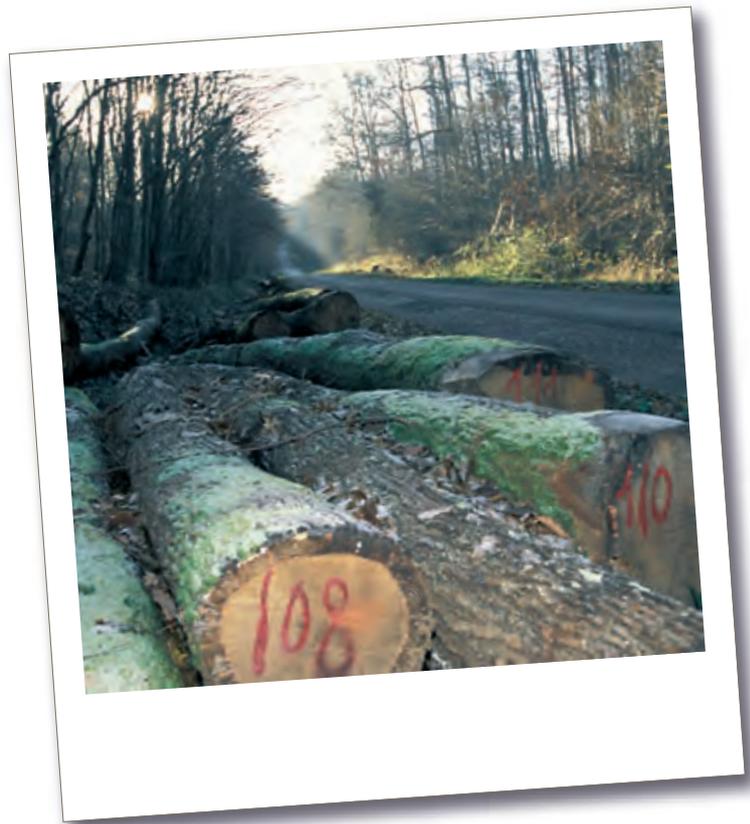
Le Certiphyto est désormais généralisé à tous les utilisateurs de produits phytosanitaires : distributeurs, prescripteurs, applicateurs (agriculteurs, salariés des agriculteurs mais aussi des collectivités, organismes et entreprises du paysage...). Il sera obligatoire pour tous les acteurs à partir de 2014. Les formations pour les agents des collectivités démarreront fin 2012.

Les entreprises de distribution, d'application et de conseils en produits phytosanitaires devront également obtenir un nouvel agrément pour exercer leur activité d'ici le 1^{er} octobre 2013 via un organisme certificateur.

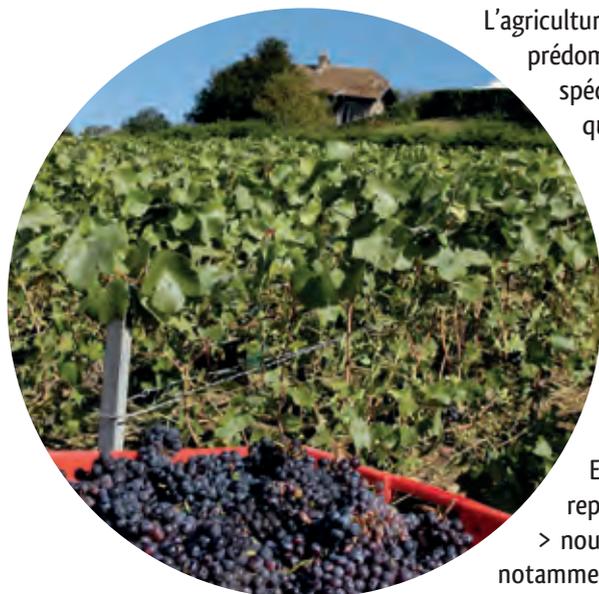
Certification

Nombre de Certiphyto délivrés au 1^{er} juin 2012

1 205



Aquitaine



L'agriculture en Aquitaine est un secteur important de l'économie régionale avec une prédominance des productions végétales. L'agriculture y est diverse, avec de fortes spécificités des départements. Elle concentre le plus de produits sous signes de qualité et le plan Écophyto représente un bel enjeu au regard de la qualité des territoires et des ressources notamment aquatiques.

Trois filières, emblématiques de la région, la filière viticole et la filière arboricole sont par ailleurs particulièrement « consommatrices » en produits phytosanitaires, la filière « grandes cultures » quant à elle, est souvent pointée du doigt en raison de la dégradation qu'elle engendre sur la qualité des eaux. Des herbicides et des fongicides, utilisés par ces filières sont effectivement souvent retrouvés de façon régulière dans les eaux et leurs matières actives sont aussi parmi les plus vendues au niveau régional (source BNVD, 2009 et Agence de l'eau Adour Garonne, 2010).

En ce qui concerne la mise en oeuvre du plan Ecophyto en région, la priorité repose sur l'adoption de nouvelles pratiques :

> nouvelles stratégies de désherbage pour la culture de maïs afin de réduire notamment l'utilisation des chloroacétamides (herbicides de pré-levée), très largement utilisés en Aquitaine ;

> limitation d'utilisation des fongicides, amélioration de la pulvérisation et réduction des herbicides pour la filière viticole ;

L'objectif de la DRAAF est donc d'informer et d'accompagner le plus grand nombre d'acteurs sur ces changements à opérer en facilitant la synergie des différentes politiques publiques dans ce domaine.

Gouvernance

Dates de réunion des CROS
18 mai 2010, 5 janvier 2012
Nombre de groupes de travail
5
Structure du plan d'action régional
Plan régional validé, enjeux régionaux sur deux cultures emblématiques en Aquitaine le maïs et la vigne :
6 stratégies d'actions en maïs
En cours de définitions pour la vigne



Action phare

LE RÉSEAU DE FERMES DEPHY, UN OUTIL POUR ATTEINDRE L'OBJECTIF GLOBAL DE RÉDUCTION

Les enjeux de réduction d'utilisation des pesticides en Aquitaine se situent principalement au niveau de deux cultures, la vigne et le maïs. Dans ces filières, la constitution de réseaux de fermes DEPHY représente une bonne opportunité pour la réussite de cet objectif. Ces filières sont représentées dans 8 des 12 réseaux de fermes actuellement en place.

En 2012, une note régionale faisant état de propositions de modifications de pratiques en matière de désherbage maïs, rédigée avec la profession agricole et les instituts techniques a été diffusée. D'autres part, des actions de communication générale ont été organisées par les chambres d'agriculture sur les pratiques et les outils disponibles en matière de réduction d'utilisation des pesticides (stands Ecophyto à la foire de Bordeaux, au salon tech&bio, journées techniques dans les Landes et en Pyrénées Atlantiques). Des actions de démonstration et des témoignages d'agriculteurs engagés dans les dispositifs «fermes» sont prévus en fin d'année.

D'ici la fin de l'année et en 2013, un plan de communication global sera établi en bonne coordination avec les acteurs locaux et la chambre régionale d'agriculture pour établir les bases d'un appel à projet de communication. Ce dernier aura comme cibles principales les actions emblématiques du plan Ecophyto (fermes Ecophyto, BSV, certiphyto, ZNA....) mais un objectif prioritaire, la démonstration des possibilités techniques de changement de pratiques dans le domaine agricole et non agricole.

Tester et promouvoir les bonnes pratiques en zones agricoles

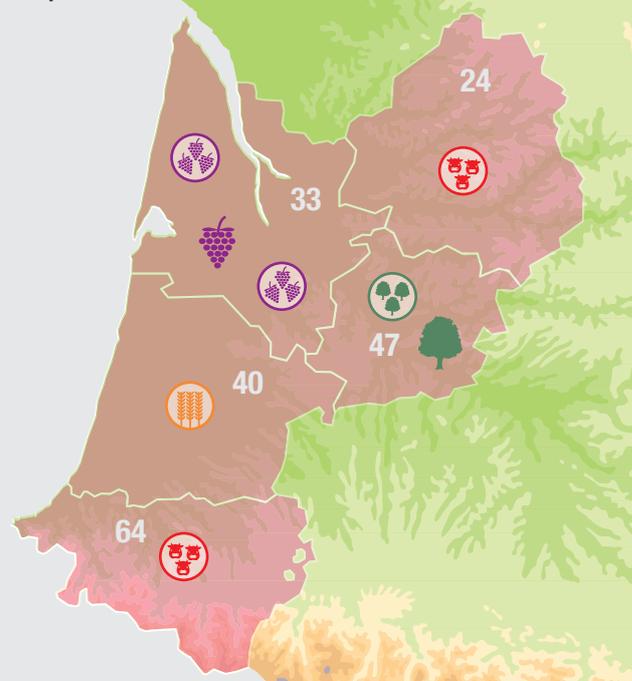
LES RÉSEAUX D'EXPLOITATIONS ET D'EXPÉRIMENTATION

« *Montrer que c'est possible* », c'est tout l'objet du réseau de fermes pilotes qui regroupe aujourd'hui près de 121 exploitations dont 8 des 14 exploitations de lycées agricoles d'Aquitaine. Construit en deux vagues successives, il comporte aujourd'hui 12 groupes d'exploitations rattachées à différentes filières parmi les grandes cultures (2), la polyculture élevage (2), la vigne (4), l'arboriculture (1), les cultures légumières (2) et les pépinières en zones non agricoles (2).

En complément de ce dispositif de démonstration, le projet EcoViti, lancé en 2012, vise à expérimenter des systèmes viticoles à faible niveau d'intrants phytopharmaceutiques pour produire des références techniques. Les expérimentations sont menées sur différents sites, en station expérimentale (INRA), sur des domaines de lycées viticoles, chez des viticulteurs privés et concernent différentes variétés de production (IGP, AOC générique, AOC haut de gamme).

Pour la région Aquitaine, où la filière Vigne occupe une place importante, ce projet ambitieux constitue un maillon indispensable avec les fermes Ecophyto pour parvenir aux objectifs du plan régional Ecophyto.

Localisation des groupes de fermes DEPHY Ecophyto et des lycées agricoles engagés dans les réseaux d'exploitation



ACTIONS D'INITIATIVE RÉGIONALE

Action 1 : Appui à la communication en zone agricole

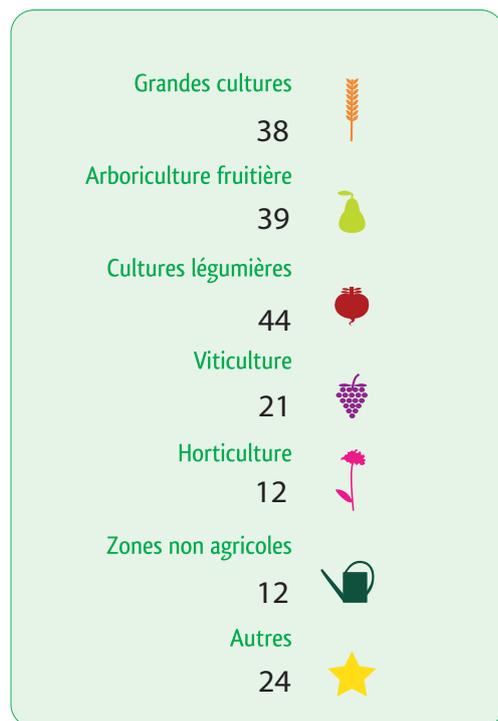
Des projets de communication sous forme de journées techniques organisées par les chambres d'agriculture de Dordogne, des Landes et Pyrénées Atlantiques ont bénéficié d'un soutien de la DRAAF et d'un financement de l'ONEMA. Destinées aux agriculteurs, ces journées doivent contribuer au développement des techniques alternatives à l'utilisation des pesticides et promouvoir les bonnes conditions de leur utilisation.

Action 2 : Appui à la communication en zone non agricole

En complément des actions départementales réalisées par les conseils généraux ou le CNFPT, des réunions d'informations délocalisées sur le territoire, à destination des collectivités territoriales, sont organisées par la FREDON Aquitaine. Les thématiques abordées concernent les évolutions de la réglementation (dont les aspects CertiPhyto), la prévention des risques sur la santé, les possibilités d'aide aux communes (Agence de l'eau, Conseil général) et les moyens techniques alternatifs aux herbicides.



Nombre de BSV publiés en 2012



Surveiller l'état phytosanitaire des cultures



Le réseau de surveillance du territoire construit à partir de 2010 continue de se développer sur la base de partenariats avec la profession agricole. Il regroupe aujourd'hui 54 structures et concerne 13 filières. Des observations et du piégeage sont réalisés, selon des protocoles harmonisés sur 395 parcelles de référence et plus de 1000 parcelles « flottantes ». En 2011, ces observations ont conduit à la diffusion de 195 BSV et à plus de 154 éditions à la mi 2012. Ce dispositif fait l'objet d'un contrôle par la DRAAF aquitaine, au niveau technique (contrôle de second niveau) et au niveau administratif et financier portant sur l'organisation des réseaux de surveillance, sur l'acquisition, l'enregistrement et le traitement des données diffusées dans les BSV. En 2012, un nouveau volet « suivi des Effets Non Intentionnels » est venu compléter ce réseau de surveillance du territoire. Sa vocation est la détection de l'apparition de résistances via la réalisation d'une quinzaine de prélèvements et le suivi des effets non intentionnels sur 4 espèces indicatrices de biodiversité (flore, oiseaux, vers de terre et coléoptères). Sur ce dernier point, 36 parcelles seront suivies en Aquitaine, dont une partie en culture biologique, en vigne, maïs, blé et salade par près de 19 observateurs.

Soutenir la dynamique sur la réduction des pesticides en ZNA



Un groupe de travail régional « Zones Non Agricoles » a été constitué pour favoriser la diffusion d'informations réglementaires et techniques et le partage d'expériences dans le domaine de

l'entretien des espaces publics. Au niveau départemental, trois conseils généraux sont particulièrement actifs dans ce domaine. Le conseil Général des Landes a été le premier, dès 2003, à initier et à financer de nombreuses actions (réunions de sensibilisation des élus, organisation de formations pour les agents communaux, réalisation de campagne de sensibilisation auprès des particuliers). Le Conseil Général de Gironde a mené auprès de deux centres routiers départementaux une opération pour réduire de 80 % les quantités de pesticides utilisées pour l'entretien du réseau. Il assure également un soutien technique et financier aux collectivités qui souhaitent mettre en place un plan de désherbage ou de gestion différenciée. Le Général de Dordogne a supprimé totalement les herbicides pour l'entretien de l'ensemble du réseau routier départemental et utilise ses compétences internes pour la formation d'agents et pour l'assistance à la réalisation de plan de désherbage. Il a lancé en juin 2011 sa charte « zéro herbicide ».



Former et professionnaliser

Après presque 2 ans de fonctionnement, le dispositif expérimental « certiphyto 2009-2010 » a pris fin mi 2011. Il a permis de réaliser la formation d'environ 6400 chefs d'exploitation agricole au sein d'une trentaine de centres de formations agréés début 2012, le dispositif final de formation a été lancé suite à la parution du décret du 18 octobre 2011 et aux différents arrêtés relatifs aux référentiels de certification. Fin mai 2012, plus de 1500 personnes supplémentaires ont été formées. Il reste un important effort à faire dans ce domaine puisque près de 90 000 professionnels, tous secteurs d'activité confondus, sont à former d'ici 2014. L'objectif de la DRAAF dans ce domaine est double ; informer les professionnels sur le Certiphyto et sur la réforme de l'agrément et s'assurer que le dispositif de formation mis en place puisse être en mesure de tenir l'objectif de 2014, ceci en relation avec les organisations professionnelles et les différents fonds de formation.

Certification

Nombre de Certiphyto délivrés au 15 mai 2012

8 323



Auvergne



L'Auvergne est une **région d'élevage**, avec une dominance des orientations bovins viande et bovins lait, la production de fourrages occupe 82 % de la SAU régionale et est essentiellement représentée par des **Surfaces Toujours en Herbe**. La problématique phytosanitaire y est réduite (68 % de la STH n'a pas reçu de traitement phyto ni d'engrais ; source : recensement agricole 2010).

Les **systèmes grandes cultures** sont principalement localisés dans la **plaine de la Limagne et le Val d'Allier**. L'enjeu est important en termes de désherbants et de fongicides, accentué par la présence de **filières sous contrat à forte valeur ajoutée** (maïs semence, blés améliorants, baby-food, betterave) où les exigences de qualité sont fortes. La grande diversité des contextes agro-pédo-climatiques et pression phytosanitaire rend nécessaire une réflexion à l'échelle infra régionale pour adapter les réponses à apporter. La plupart des exploitations grandes cultures se situent dans la **plaine alluviale** de l'Allier qui constitue la principale ressource en eau de la région.

Malgré une faible proportion du territoire soumis à une pression produits phytosanitaires réelle, les analyses de qualité de l'eau démontrent la réalité de la contamination par les pesticides. De plus, étant **située en tête de bassin hydrographique**,

l'Auvergne doit assumer sa **responsabilité** en termes de contamination de la ressource en eau par les pesticides vis-à-vis des régions situées plus en aval.

Enfin, les **zones urbanisées** sont **peu développées** et surtout **atomisées**, ce qui complexifie l'accompagnement dans une démarche de progrès.

Gouvernance

Dates de réunion des CROS
06 mai 2010 18 avril 2011 8 juin 2012
Nombre de groupes de travail
9
Structure du plan d'action régional
Plan d'action régional validé le 18 avril 2011
51 fiches action
7 enjeux régionaux

Action phare

UNE CHARTE PROGRESSIVE POUR LES COMMUNES

Les collectivités sont des **consommateurs non négligeables** de produits phytosanitaires, notamment des désherbants à usage multiple que l'on détecte régulièrement dans les eaux en Auvergne. Les risques de pollution des eaux sont importants du fait de la fréquence des traitements sur des **zones imperméables, à proximité de points d'eau ou de réseaux d'évacuation des eaux pluviales**, qui favorisent un transfert rapide vers la ressource en eau sans dégradation préalable des molécules.

Une démarche de progrès a été mise en place en juin 2011 sous la forme d'une Charte d'entretien des Espaces Publics proposée aux communes dans le cadre des actions de **PHYT'EAUVERGNE**, groupe régional d'actions contre la pollution des eaux par les produits phytosanitaires, dont le maître d'ouvrage et le maître d'œuvre sont la **FREDON Auvergne**.

Cette charte a pour vocation **d'inviter et d'accompagner les collectivités territoriales dans une démarche de réduction de l'utilisation de produits phytosanitaires** afin de prévenir les pollutions ; elle a aussi pour objectifs de **valoriser les communes qui s'engagent** et de **diffuser les résultats techniques** obtenus sur les communes ayant signé la charte auprès de l'ensemble des communes de la région Auvergne.

Fin 2011, première année de déploiement de la charte, une **vingtaine de communes** sont d'ores et déjà signataires de la Charte d'entretien des espaces publics.



Tester et promouvoir les bonnes pratiques en zones agricoles

LES RÉSEAUX D'EXPLOITATIONS ET D'EXPÉRIMENTATION

En Auvergne, **4 réseaux fonctionnent depuis 2010 ou 2011, portés par les 4 Chambres départementales d'agriculture**, pour **43 fermes au total** représentatives des systèmes d'exploitation de la région :

2 réseaux grandes cultures :

→ « Terres noires » de Limagne argilo calcaires et alluvions (Puy de dôme)

→ Terres de Sologne Bourbonnaise hydromorphes (Allier)

2 réseaux polyculture-élevage :

→ zone ressource en eau potable et enjeu de l'autonomie fourragère (Cantal)

→ zone AOP lentille verte du Puy (Haute Loire)

4 exploitations de lycées agricoles font partie de ces réseaux : Marmilhat (63), Neuvy (03), Saint Flour et Aurillac (15).

En 2012, la mise en place des projets porte sur une grande diversité de leviers. Quelques exemples :

Réseau grandes cultures : choix variétal, décalage de semis, binage, introduction de cultures de printemps

Réseau polyculture-élevage : implantation de prairies sous couvert, désherbage mécanique, couverts végétaux en interculture.

L'exploitation du lycée agricole de Marmilhat (Puy de Dôme) fait partie du réseau **d'établissements locaux pilotes** sur le plan Ecophyto 2018 (action 16). Les classes de **Bacs Professionnels** sont particulièrement impliquées.

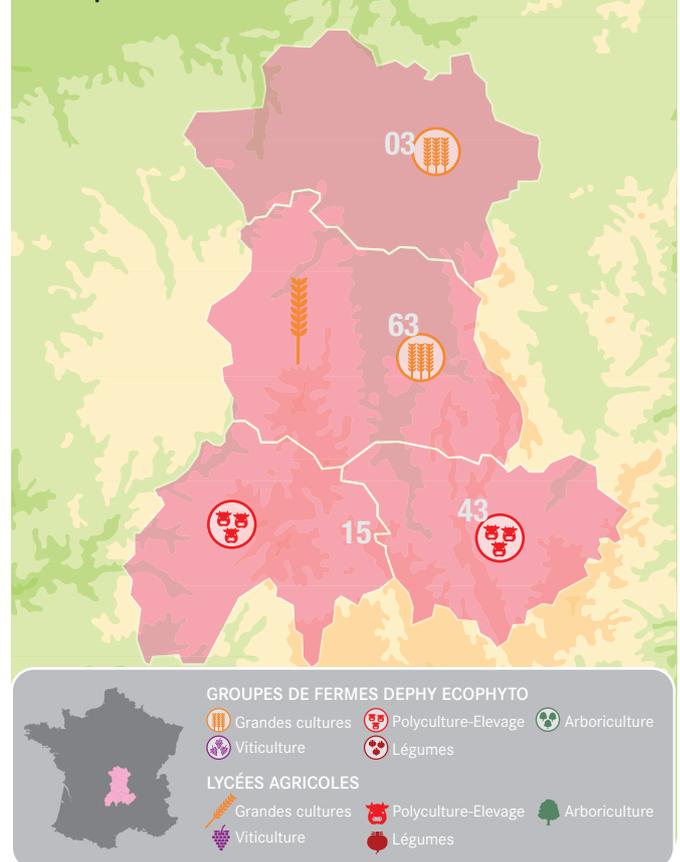
ACTIONS D'INITIATIVE RÉGIONALE

« Etude de changements au niveau des systèmes de culture et conséquences technico-économiques sur les exploitations agricoles et les filières de la zone Limagne Val d'Allier »

Cette action est conduite par la **DRAAF** et la **Chambre Régionale d'Agriculture** sur une zone de production agricole avec des enjeux spécifiques, liés à la présence de filières végétales sous contrat et de cultures à haute valeur ajoutée. Dans la perspective de mieux cerner l'acceptabilité des changements proposés, l'objectif de l'action est d'étudier **dans quelles conditions** (revenu des agriculteurs, impact sur les filières) **peuvent se mettre en place des systèmes de culture économes en produits phytosanitaires**.

Le travail porte sur la **caractérisation des systèmes de production de la zone d'étude**, l'**analyse approfondie des rotations** des exploitations de la zone, la mise en place de **simulations** pour réduire les IFT. Les **impacts sur le revenu** des exploitations sont testés pour différents scénarii de prix des intrants et des productions agricoles. Les conséquences pour les filières en place (notamment en termes de volumes par type de productions) sont également explorées.

Localisation des groupes de fermes DEPHY Ecophyto et des lycées agricoles engagés dans les réseaux d'exploitation



**Nombre de BSV publiés en 2011
et 1^{re} moitié de l'année 2012**

2011	2012	
46	13	
		Grandes cultures
		
		Arboriculture fruitière
6	0	
		Cultures légumières
13	4	
		Viticulture
8	0	
		Horticulture
8	3	
		Zones non agricoles
18	5	
		Autres

Surveiller l'état phytosanitaire des cultures



Opérationnel depuis 2009, le dispositif d'épidémiosurveillance végétale a mobilisé pour l'année 2011 **40 structures partenaires**, **230 observateurs dont presque la moitié sont des agriculteurs**, **13 animateurs filières** et **un animateur inter filière**.

100 Bulletins de Santé du végétal ont été publiés en 2011 pour 7 éditions différentes, qui couvrent la majorité des enjeux régionaux : **grandes cultures, viticulture, lentilles, petits fruits, prairies, horticulture et zones non agricoles**. Un BSV **pomme de terre** sera proposé en 2012.

La diffusion des BSV est assurée par plusieurs moyens de communication :
 → téléchargement sur les sites Internet des Chambres d'Agriculture, de la DRAAF, de la FREDON, d'ARVALIS, du CETIOM et de l'UCAL
 → envoi par mail
 → publication dans les journaux agricoles

La **promotion des BSV** se fait lors des formations Certiphyto, lors des réunions d'informations organisées par les Chambres d'Agriculture, ainsi que par voie de presse agricole.

Soutenir la dynamique sur la réduction des pesticides en ZNA



Pour les zones urbanisées, le groupe régional Phyt'eauvergne propose des dispositifs pour différentes catégories d'utilisateurs :

→ **les collectivités : 2 journées de démonstration de solutions alternatives au désherbage chimique** ont réuni

près de 450 participants ; une **charte d'entretien des espaces publics** permet aux communes signataires d'être accompagnées.

→ **les jardiniers amateurs** : une **charte** à destination des **jardineries** « jardiner en préservant sa santé et l'environnement », et une opération pilote d'affichage volontaire par les particuliers d'un **panneau « Ensemble réduisons les pesticides »**.

Le financement est assuré par les Agences de l'Eau, les collectivités territoriales (Conseil régional et conseils généraux), l'Europe, l'ARS, la DRAAF et la DREAL.

Les gestionnaires des infrastructures routières et ferroviaires (DIR, conseils généraux, SNCF, sociétés d'autoroute) travaillent en mutualisation (sur fonds propres) autour de plusieurs projets : **professionnalisation** du personnel, **politique d'achats** des produits, **contrôles des matériels**, évolution des **politiques d'entretien** intégrant les enjeux environnementaux, économiques et de santé pour le personnel, **communication**.



Former et professionnaliser

Quinze organismes de formation régionaux ont été agréés dans le cadre du dispositif définitif Certiphyto. Ils sont assez bien répartis sur les 4 départements et proposent l'ensemble des certificats. Les formations ont démarré **dès février 2012**, la demande étant très forte.

La phase expérimentale du dispositif a permis de former 2 450 candidats fin 2011, et 1288 de plus entre janvier et début juillet 2012.

Les chambres d'agriculture proposent, en plus des sessions de formation aux agriculteurs sur les **techniques de réduction de volume** de pulvérisation de pesticides, **la connaissance et la gestion des adventices des cultures** d'hiver et le **pilotage des interventions phytosanitaires par l'observation**.

Dans le cadre de la **charte des jardineries**, les vendeurs ont reçu une formation par la FREDON sur les méthodes alternatives aux pesticides et sur l'argumentaire à développer.

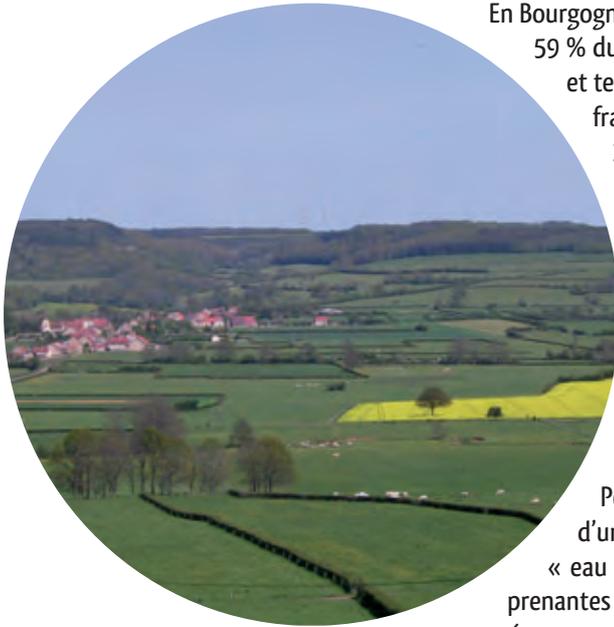
Certification

Nombre de Certiphyto délivrés au 6 juillet 2012

3 738



Bourgogne



En Bourgogne, 31 600 km² - 6 % du territoire métropolitain, la **surface agricole** occupe 59 % du territoire, par ailleurs boisé à hauteur de 30 %. Les prairies permanentes et temporaires occupent 46 % de la SAU (480 000 vaches allaitantes, 2e région française). Les productions céréalières et oléagineuses sont importantes : 3^{ème} rang pour les orges et 6^{ème} rang pour le blé tendre, 3^{ème} rang pour le colza (tête de rotation sur les plateaux). Toutefois leurs rendements diffèrent notablement selon les zones géographiques. La viticulture : 30 650 ha (1 % de la superficie régionale et 1,7 % de la SAU) représente à elle seule le tiers de la valeur de la production agricole régionale. Aussi, la gestion de la problématique de réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires ne peut-être abordée de façon homogène et avec la même progression. De plus la Bourgogne est partagée entre 3 Agences de l'eau (Loire Bretagne, Seine Normandie et Rhône Méditerranée Corse), ce qui augmente le nombre d'intervenants.

Pour autant, la mise en place du plan Ecophyto 2018 a créé l'opportunité d'une part de renouer les liens entre les **multiples acteurs** autour de l'enjeu « eau » dans les zones non agricoles, et d'élargir le panel à d'autres parties prenantes du plan ; d'autre part, d'abonder les nombreuses actions régionales déjà engagées en agriculture. Le **plan d'action régional** est actualisé chaque année. En outre, l'aspect « communication » devient aujourd'hui primordial avec la mise en place d'un plan de communication Ecophyto Régional.

Gouvernance

Dates de réunion des CROS
30 janvier 2012
Nombre de groupes de travail
6
Structure du plan d'action régional
Plan d'action régional validé
15 fiches action
6 enjeux régionaux

Action phare

Suite à la parution des textes réglementaires portant sur la **réforme de la certification individuelle** et de l'agrément, AgroSupDijon, sous la coordination de la DRAAF Bourgogne, a organisé un **événementiel** le 14 décembre 2011 financé par l'ONEMA.

Cette manifestation, poursuivait de nombreux objectifs, à savoir présenter le nouveau dispositif et l'organisation administrative régionale de la mise en place de la réforme (site Internet de la DRAAF <http://draaf.bourgogne.agriculture.gouv.fr/Plan-Ecophyto-2018>), diffuser la liste des organismes de formation alors habilités en Bourgogne, et répondre au mieux aux questionnements du public.

Parmi les 50 personnes présentes, toutes les parties prenantes étaient représentées (organismes de formation, organisations professionnelles, collectivités...) contribuant ainsi au succès de cette matinée et amorçant un déploiement structuré du dispositif de la réforme sur la période transitoire.



Tester et promouvoir les bonnes pratiques en zones agricoles

LES RÉSEAUX D'EXPLOITATIONS ET D'EXPÉRIMENTATION

En 2012, la Bourgogne poursuit son investissement dans les actions de recherche - développement visant l'objectif Ecophyto 2018.

2 **réseaux DEPHY FERME** supplémentaires portent à 7 le nombre de réseaux d'agriculteurs répartis sur le territoire et représentatifs des filières régionales (viticulture, grandes cultures et polyculture-élevage). Alors que les nouveaux groupes se familiarisent progressivement avec le dispositif (accompagnement régional des ingénieurs réseaux au travers de l'identification de leurs besoins), les groupes les plus avancés participent d'ores et déjà à des journées de communication à destination des agriculteurs, conseillers, ..., notamment, avec la Chambre d'agriculture du Rhône.

Via l'INRA et le Réseau Mixte Technologique « Systèmes de culture innovants », la Bourgogne est désormais engagée dans 3 **projets EXPE** visant la création de systèmes performants et économes en produits phyto-pharmaceutiques.

Enfin, 3 **fermes de lycées agricoles** très engagées dans les actions Ecophyto tentent de conforter leurs objectifs de réduction tout en valorisant ceux-ci au niveau pédagogique et au sein des rencontres nationales de l'Action 16 Ecophyto, organisées fin 2011 en Bourgogne.

ACTIONS D'INITIATIVE RÉGIONALE

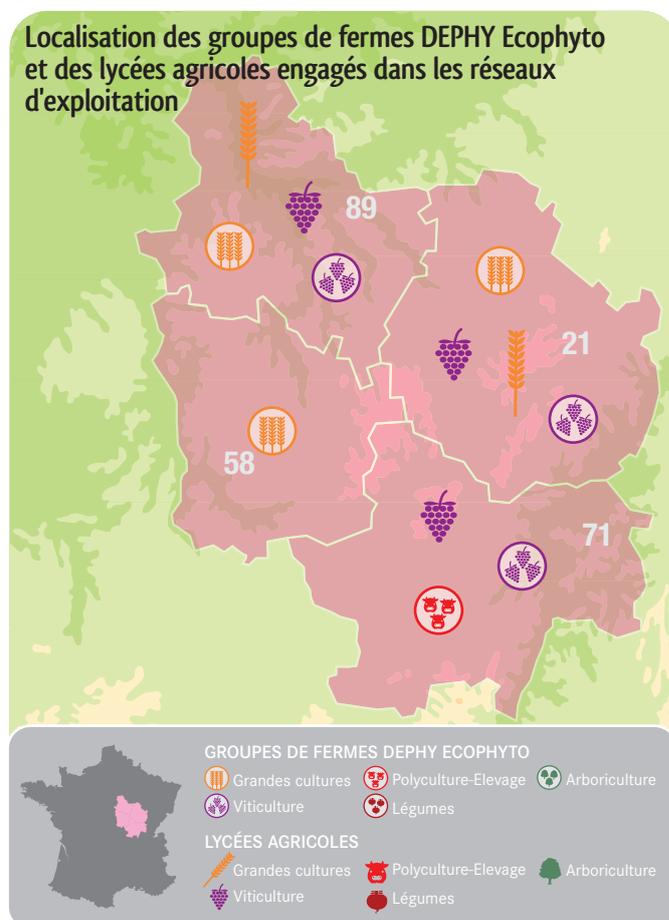
Action 1 :

Un **réseau « captages »** a été mis en place dans le cadre du Plan Régional Santé Environnement. Ses objectifs sont de fournir des données techniques et réglementaires aux acteurs de ces territoires (collectivités concernées, associations, industrie, agriculture) et de favoriser les échanges entre eux pour initier des actions concrètes pour la protection des captages prioritaires. Le partenariat ainsi créé, renforce aussi les liens entre les pilotes des différents plans régionaux : ARS, Agences de l'Eau, DREAL, Chambres d'agriculture et DRAAF.

Action 2 :

Le bilan des travaux menés en 2011 dans le cadre du programme de recherche - développement «Systèmes de culture innovants, Ecophyto 2018, 0 herbicide ?» a été communiqué aux acteurs du monde agricole lors de la **Conférence régionale Grandes Cultures**. Organisée par la Chambre d'agriculture de Bourgogne en partenariat avec le Conseil Régional et l'ONEMA, cette présentation exhaustive des techniques et systèmes de culture étudiés, des résultats agronomiques et techniques, et des performances économiques, environnementales et sociales, a initié des débats et réflexions entre agriculteurs, responsables professionnels, élus, et acteurs de la R&D.

Localisation des groupes de fermes DEPHY Ecophyto et des lycées agricoles engagés dans les réseaux d'exploitation



Nombre de BSV publiés en 2011 et 2012

	2011	2012	
Grandes cultures	38	39	
Arboriculture fruitière (petits fruits)	8	9	
Cultures légumières	0	8	
Viticulture	16	19	
Horticulture	16	16	
Zones non agricoles	15	16	
Autres (prairie)	2		

Surveiller l'état phytosanitaire des cultures



La Bourgogne intensifie son action d'épidémiosurveillance des cultures et de biovigilance des résistances et de la biodiversité.

Deux nouveaux Bulletins de Santé du Végétal élargissent les productions concernées jusqu'alors (Vigne, Grandes cultures, Cassis, Parcs et jardins, Horticulture) :

→ un **BSV « Pomme de terre-Oignon »** bimensuel de mars à fin juillet.

→ un **BSV Prairie** avec 3 éditions prévues en 2012.

Par ailleurs, une action de promotion de l'existence de ces bulletins a été initiée, via l'envoi d'un courrier à l'ensemble des agriculteurs / viticulteurs. Celui-ci précise la nature et les objectifs du BSV, et est accompagné d'un exemplaire « spécial » présentant entre autre la cartographie des parcelles d'observation en Bourgogne, et les liens des sites internet sur lesquels trouvé l'information.

Le **réseau de suivi des Effets Non Intentionnels** des produits phytosanitaires s'est également mis en place et élargit désormais le partenariat initial à une association régionale de protection de l'avifaune. Le réseau d'observation biodiversité est opérationnel, une formation a permis aux observateurs de se familiariser avec les protocoles coléoptères, flore et oiseaux.

Soutenir la dynamique sur la réduction des pesticides en ZNA



Début 2012, 2 actions principales sont amorcées en Zones non agricoles en Bourgogne :

→ la mise en place d'une **charte régionale jardinerie** ; piloté par la FREDON Bourgogne et financé par l'ONEMA, ce projet vise à mobiliser les jardineries de Bourgogne autour de la signature d'une charte de promotion des techniques alternatives. Les jardiniers amateurs deviennent ainsi le public cible.

→ la mise en place d'une **charte « 0 phytos dans les villes et villages »** : portée par le Conseil Régional de Bourgogne cette charte prévoit de financer à hauteur de 100% le plan de désherbage de communes désirant intégrer le dispositif. Ce projet réutilise en outre un Cahier des Clauses Techniques Particulières type, élaboré par le groupe de travail régional Ecophyto et utilisable pour les petites communes. Ce cahier, possède un double intérêt : utilitaire car il contraint les prestataires de service répondant aux appels d'offre d'entretiens des communes à tenir compte des exigences réglementaires et à proposer des méthodes alternatives ; et pédagogique, en répertoriant les principaux éléments de la réglementation sur lesquels la commune doit être vigilante dans le choix du prestataire.



Former et professionnaliser

Action majeure en terme de formation et de professionnalisation, **la réforme de la certification individuelle** a nécessité une mobilisation importante des partenaires afin d'assurer une cohérence dans l'accompagnement des professionnels et initier un bon déroulement de la phase de déploiement du dispositif.

Une présentation du dispositif a été effectuée suite à la sortie des textes réglementaires, fin 2011, afin d'informer les personnes concernées par cette réforme (voir action régionale). De plus, le site Internet de la DRAAF a été complété pour améliorer la diffusion de ces dispositions.

En outre, au 1er mai 2012, 27 organismes de formation sont habilités en Bourgogne, pour former les candidats au certificat individuel.

Certification

Nombre de Certiphyto délivrés au 03 juillet 2012

4 291



Bretagne



La mobilisation des responsables agricoles bretons dans les années 1960 a conduit à un modèle de développement original, fortement orienté vers l'élevage laitier et le hors sol. De ce fait, la Bretagne se caractérise par une agriculture où dominent les élevages porcins et aviaires, l'élevage laitier. Les prairies et maïs représentent près de 60% de la SAU.

Mais si la Bretagne est la première région française pour les productions animales, elle possède également une forte production végétale avec ses grandes cultures pour l'alimentation animale, ses cultures légumières en plein champs et sous serres (choux-fleurs, artichauts, échalotes, petits pois, haricots verts, tomate), ses exportations de plants de pomme de terre.

Compte-tenu de son poids économique et de sa densité de productions intensives, l'agriculture bretonne doit être maintenue sous haute surveillance sanitaire, tant pour le domaine animal que végétal. Cette obligation concerne en particulier les cultures qui exigent un niveau sanitaire irréprochable et donc un niveau de surveillance et de protection élevé.

Du fait du contexte environnemental particulier de la Bretagne, toutes ces productions à enjeux économiques importants et l'entretien des zones non agricoles ont conduit la profession agricole et les collectivités territoriales à s'engager, avant la mise en place du plan Ecophyto 2018, dans diverses actions réglementaires et incitatives visant la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires. La déclinaison du plan Ecophyto s'est donc déroulée dans une logique de continuité d'actions au travers d'un plan d'actions régional établi par les groupes thématiques, tant au niveau des professionnels agricoles qu'au niveau des collectivités ou des particuliers, et approuvé et validé en mai 2010.

Gouvernance

Dates de réunion des CROS
1 réunion annuelle
Nombre de groupes de travail
2 comités régionaux
5 commissions thématiques
Structure du plan d'action régional
Plan d'action régional validé
32 fiches action

Action phare

Afin d'évaluer les progrès en matière de diminution de l'usage des pesticides, un **observatoire régional des ventes** des produits phytopharmaceutiques a été mis en place en Bretagne. Elaboré à partir des données du registre des ventes tenu par les distributeurs, son intérêt est multiple par une approche territoriale de l'indicateur de suivi des quantités de substances actives vendues (QSA). Ainsi, les ventes des années 2008 et 2009 ont-elles été répertoriées par substance active et par bassin versant.

Cette approche originale permet d'améliorer les ciblage et les suivis des eaux brutes grâce à une meilleure connaissance des substances utilisées, tant au niveau quantité qu'au niveau risque pour l'environnement.

En outre, une analyse des ventes et des données de qualité de l'eau permet d'effectuer un travail d'expertise agronomique multipartenaires, local et partagé avec les acteurs de terrain (agriculteurs, prescripteurs et animateurs de bassin versant) dans un objectif d'amélioration des pratiques agricoles.

A titre d'exemple, une étude est actuellement menée sur le bassin versant de la Vilaine, qui représente environ 1/3 de la Bretagne, avec une analyse plus fine à l'échelle de 4 de ses sous bassins.



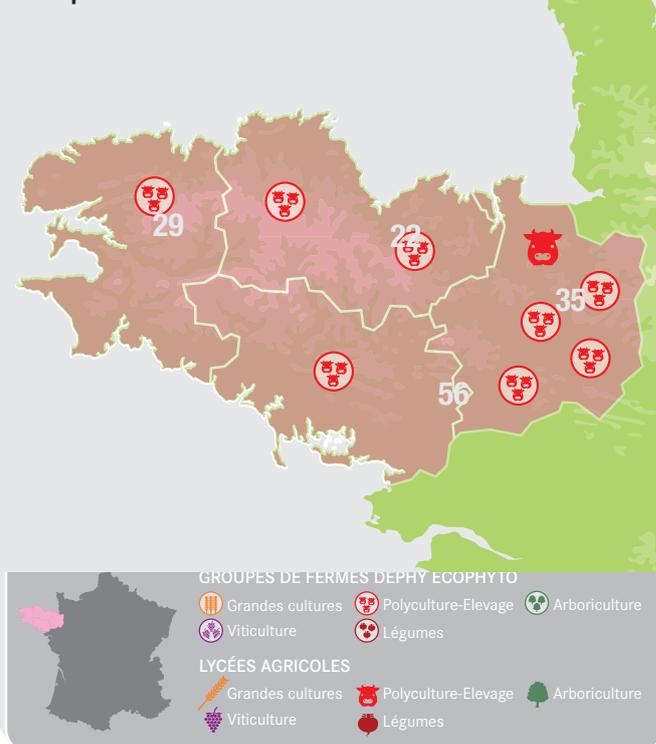
Tester et promouvoir les bonnes pratiques en zones agricoles

LES RÉSEAUX D'EXPLOITATIONS ET D'EXPÉRIMENTATION

La Bretagne dispose de 12 réseaux de fermes pilote DEPHY de démonstration : 10 réseaux polyculture élevage et 2 réseaux légumes industrie. Ainsi, près de 130 fermes sont engagées sur le dispositif de démonstration, expérimentation et production de références sur les systèmes économes en phytosanitaires, avec un engagement de plusieurs centres de formation agricole.

En outre, le projet « systèmes de production de légumes frais à très bas intrants phytosanitaires » porté par le CERAFEL a été retenu dans le cadre de l'appel à projet expérimentation. L'objectif de cette expérimentation, conduite sur différents itinéraires techniques, est d'accompagner les producteurs légumiers dans l'amélioration de la conduite de leurs systèmes de culture en minimisant le recours aux intrants phytosanitaires par l'action combinée et optimale de différents leviers (génétique, rotations, seuils de nuisibilité, faune auxiliaire, éliciteurs, entretien mécanique).

Localisation des groupes de fermes DEPHY Ecophyto et des lycées agricoles engagés dans les réseaux d'exploitation



ACTIONS D'INITIATIVE RÉGIONALE

Portes ouvertes Innov'action Ecophyto : Lors de la semaine de l'innovation du 18 au 22 juin, les Chambres d'agriculture de Bretagne ont organisé 35 portes ouvertes en exploitations visant les innovations mises en place par les agriculteurs en cohérence avec l'Agriculture Écologiquement Intensive (AEI). Il s'agit de pérenniser une agriculture forte en Bretagne en phase avec les enjeux mondiaux alimentaires, environnementaux et d'économie des ressources non renouvelables.

Dans ce cadre, les réseaux de ferme de démonstration du plan Ecophyto 2018 ont également été sollicités pour des opérations de portes ouvertes mettant en avant les techniques alternatives à l'utilisation des produits phytosanitaires par des exemples concrets (démonstrations de matériels et de désherbage mécanique : bineuse et herse étrille, semis sous couvert du maïs, rotations,...).



**Nombre de BSV publiés en 2011 et 2012
(chiffres arrêtés au 3 juillet 2012)**

	2011	2012	
Grandes cultures	34	19	
Arboriculture fruitière	21	17	
Cultures légumières	58	35	
Zones non agricoles	16	7	

Surveiller l'état phytosanitaire des cultures



Le réseau de surveillance biologique du territoire dont la structure a été définie en 2009-2010 s'est renforcé tout au long des campagnes 2011 et 2012. De nouveaux partenaires ont ainsi rejoint le réseau. Plus de 160 observateurs réalisent des suivis sur plus de 420 parcelles. Cela engage la participation de 88 structures dont 35 bénéficient de conventions. Le suivi s'est également intensifié dans la diversité des cultures prises en compte dans chaque filière avec l'apport d'observations sur triticales et orges et sur de nouvelles plantes ornementales... et des projets sont lancés pour des suivis de cultures sous abris.

Une trentaine de stations météorologiques viennent en appui de ce dispositif avec, quand ils sont disponibles, l'utilisation de modèles de prévision (mildiou de la pomme de terre, septoriose du blé, mouches des cultures légumières...). Les informations collectées ont alimenté près de 130 bulletins de santé du végétal en 2011, consultables sur des sites internet ou adressés directement aux abonnés qui en font la demande.

Soutenir la dynamique sur la réduction des pesticides en ZNA



En Bretagne, **621 communes** se sont engagées à utiliser des **techniques alternatives** et à diminuer l'emploi des produits phytosanitaires via une charte d'entretien des espaces communaux, pilotée par le

Conseil Régional. Cette charte est constituée de 5 niveaux d'engagements progressifs, illustrés par 5 trèfles lorsque l'objectif final de « 0 phyto » est atteint. 87 communes se distinguent par l'arrêt total de l'utilisation de produits phytosanitaires et ont été récompensées par le **prix « 0 phyto »**. Toutes ces communes sont des exemples de réussite d'entretien communal sans produits phytosanitaires.

D'autre part, dans la continuité de cette action, le Conseil Régional de Bretagne, en s'associant au Comité Régional du Tourisme, propose la mise en œuvre d'un **Prix Spécial Villages fleuris « 0 phyto »**. Il s'agit de faire la démonstration de la possible coexistence entre la qualité d'embellissement au sein de la collectivité et l'arrêt de l'utilisation de produits phytosanitaires en milieu urbain et rural. En 2012, près de 10 communes représentant 23 000 habitants ont participé à ce concours.



Former et professionnaliser

Dans le cadre de la phase expérimentale 2010-2011 du dispositif, 11 220 certiphytos ont été délivrés, dont 10 980 auprès d'exploitants agricoles. Les conseillers, vendeurs et utilisateurs de produits phytosanitaires ont bénéficié de près de 800 sessions de formation, assurées par 23 centres habilités.

Suite à la mise en place du nouveau dispositif, 49 centres de formations sont maintenant habilités et 2 230 participants ont suivi 150 nouvelles sessions de formation.

A ce jour, près du tiers des exploitants agricoles bénéficie du certiphyto et la procédure se met progressivement en place pour satisfaire les nouvelles obligations de l'agrément des entreprises.

Certification

Nombre de Certiphyto délivrés au 1^{er} mai 2012

13 450



Centre

Avec plus de 2.3 millions d'hectares de SAU, le Centre est la première région agricole de France par la surface. Les productions régionales sont majoritairement tournées vers les grandes cultures (céréales et oléo-protéagineux), la polyculture-élevage et la viticulture. L'arboriculture fruitière occupe également une place importante dans les filières locales, en particulier sur le Val de Loire.

En zone non agricole, les espaces à entretenir sont les voiries, les terrains communaux, mais aussi les nombreux parcs et domaines de châteaux le long des cours d'eau régionaux. Même si dans quelques communes des efforts ont démarré pour limiter le recours au désherbage chimique, la grande majorité des espaces non agricoles sont le lieu d'utilisation régulière d'herbicides généralistes.

Les molécules les plus retrouvées dans les différents compartiments de l'environnement qui font l'objet de suivis réguliers, en particulier l'air et l'eau, sont donc les herbicides (de culture et généralistes).

Les quatre groupes de travail du plan Ecophyto 2018 en région Centre ont conduit en 2011 une campagne de recensement pour connaître les pratiques phytosanitaires locales. Les résultats combinés de plusieurs enquêtes ont permis de construire la campagne de communication 2012, à destination des professionnels agricoles, des jardiniers amateurs et des communes de la région.



Gouvernance

Dates de réunion des CROS
27 novembre 2009
22 novembre 2010
17 novembre 2011
Nombre de groupes de travail
4
Structure du plan d'action régional
Plan d'action régional validé
44 fiches action
7 thèmes régionaux

Action phare

CONSTRUCTION D'UN MESSAGE CONCERTÉ VERS LES PROFESSIONNELS AGRICOLES

En région Centre, la communication envers les professionnels agricoles est prise en charge depuis 2009 par le groupe de travail « Amélioration des pratiques agricoles ». L'ensemble des acteurs régionaux du monde agricole y sont représentés (à l'exception des syndicats) : instituts techniques, coopératives, négoce, chambres d'agriculture, Etat (DRAAF, DREAL, ARS, agences de l'eau), FRCUMA, lycées agricoles. Le conseil régional et la fédération Nature Centre sont également partenaires.

L'ambition majeure de ce groupe de travail est de décliner le plan Ecophyto 2018 dans les zones agricoles de la région, en élaborant des supports de communication partagés et validés par l'ensemble des partenaires du groupe. En effet, la DRAAF et la Chambre régionale d'agriculture ont soutenu dès 2009 la volonté de la profession agricole d'être motrice et fortement associée aux réflexions régionales.

En 2011, le groupe « amélioration des pratiques agricoles » a élaboré quatre plaquettes de communication, sur des sujets clefs : l'IFT, les pollutions ponctuelles, les pollutions diffuses, et l'allongement des rotations.

Ces documents sont diffusés lors de journées de communication, de formations Certiphyto, et de toutes les rencontres avec les professionnels agricoles. Les membres du groupe de travail les placent également sur leur site Internet, et les intègrent dans leur communication envers leurs partenaires locaux.



Tester et promouvoir les bonnes pratiques en zones agricoles

LES RÉSEAUX D'EXPLOITATIONS ET D'EXPÉRIMENTATION

9 réseaux FERME sont en place en région Centre ; ils représentent l'ensemble des filières agricoles de la région. Un dixième réseau, d'arboriculture, a également été créé à cheval sur les régions Centre, Pays de Loire et Poitou-Charentes.

Ces réseaux ont montré en 2011 une réelle dynamique de sensibilisation des agriculteurs sur les problématiques phytosanitaires : de nombreuses journées portes ouvertes, des visites d'exploitation, des témoignages sur les techniques culturales et le matériel utilisés contribuent au rayonnement du dispositif et développent son impact sur le terrain.

Dans la majorité de ces réseaux, des lycées agricoles ont engagé une partie de leur exploitation. Cela permet de renforcer les liens entre les plates-formes de démonstration et la valorisation pédagogique des avancées techniques. 2 lycées de la région se sont engagés encore davantage dans cette démarche, via l'action 16 : les EPL d'Amboise et de Chartres.

La DRAAF et ses partenaires, en particulier la Chambre régionale d'agriculture et les ingénieurs territoriaux DEPHY, travailleront dès 2012 à multiplier les transferts de connaissances entre ces différents dispositifs.

ACTIONS D'INITIATIVE RÉGIONALE

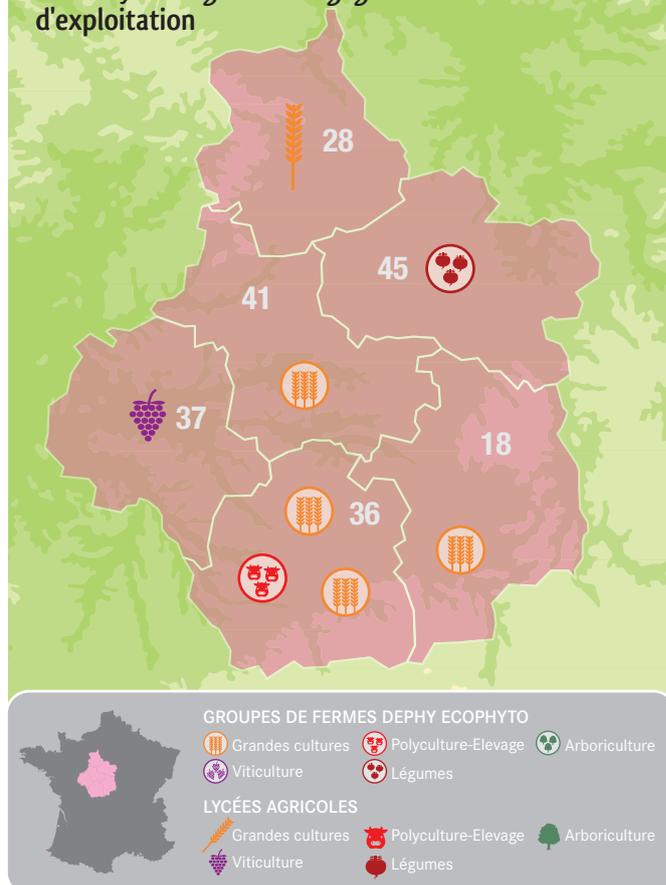
Action 1 – Surveillance de la qualité de l'air

La DRAAF Centre s'est associée à l'association Lig'Air pour augmenter en 2011 le nombre de mesures concernant la présence des produits phytosanitaires dans l'air. Des prélèvements ont été effectués et analysés d'avril à août sur 5 sites de mesure, ruraux et urbains. La campagne de mesures confirme la diminution de nombre de substances actives retrouvées dans l'atmosphère depuis 2006. Le chlorothalonil, en revanche, fongicide au large spectre d'action, a été relevé comme substance active la plus présente dans l'air ambiant.

Action 2 – Communication en zones non agricoles

La DRAAF Centre a souhaité mener en 2011 une double communication en zones non agricoles vers les jardiniers amateurs et vers les communes. Elle s'est pour cela associée à l'association Loiret Nature Environnement, qui a organisé avec Nature Centre une journée portes ouvertes dans des jardins écologiques de particuliers du Loiret en juin 2011 ; l'événement a rassemblé plus de 1000 visiteurs. En septembre 2011, Nature Centre et la FREDON Centre ont d'autre part participé aux assises régionales du fleurissement, et sensibilisé ainsi plus de trente communes au plan Ecophyto 2018. Cela a conforté l'effort de communication déjà entrepris par courrier envers les communes de la région.

Localisation des groupes de fermes DEPHY Ecophyto et des lycées agricoles engagés dans les réseaux d'exploitation



	2011	2012	
Grandes cultures	112	53	
Arboriculture fruitière	38	19	
Cultures légumières	34	8	
Viticulture	16	4	
Horticulture	0	4	
Zones non agricoles	4	3	

Surveiller l'état phytosanitaire des cultures



Le réseau de surveillance biologique du territoire a connu, dès sa mise en place en 2008, un réel succès chez les professionnels agricoles de la région. Depuis, il s'est élargi jusqu'à atteindre 20 filières. 126 structures partenaires ont observé en 2011 près de 1000 parcelles, soit 1,73 millions d'hectares toutes filières confondues. Les bulletins de santé

du végétal sont diffusés par fax ou e-mail, mis en ligne sur les sites institutionnels de la DRAAF, des chambres d'agriculture et autres partenaires (FREDON, instituts techniques, organismes stockeurs,...)

Une plaquette d'information sur le BSV, élaborée par la Chambre régionale d'agriculture, est également disponible sur les sites Internet des membres du réseau de SBT, et est largement distribuée aux professionnels agricoles. Elle expose l'utilité et l'objectif du BSV, et encourage le lecteur à devenir observateur du réseau.

La promotion et la diffusion larges du BSV permettent aujourd'hui de sensibiliser les exploitants au raisonnement des traitements phytosanitaires. Le dispositif d'épidémiosurveillance est considéré par les professionnels agricoles comme une des pistes les plus utiles et efficaces pour aider à la réduction des produits phytosanitaires.

Soutenir la dynamique sur la réduction des pesticides en ZNA



La DRAAF et son partenaire principal pour les zones non agricoles, la fédération Nature Centre, ont conduit en 2011 une large campagne de recensement et de récupération d'information. Les études

menées ont permis d'identifier les pratiques phytosanitaires de près de 20% des communes de la région, les journées de communication à destination des communes réalisées avant 2011, et les impacts des changements de pratiques d'entretien des espaces communaux (en termes de main d'œuvre, d'investissement, d'acceptation sociale,...). Des outils d'information ont ensuite été produits à partir de ces actions, qui seront distribués en 2012 avec deux documents-clefs élaborés par la FREDON Centre et Nature Centre : le guide des bonnes pratiques phytosanitaires et un récapitulatif des aides financières disponibles pour aider au changement de pratiques.

Parallèlement, des actions de terrain ont été conduites, qui ont permis de confirmer que les particuliers et les communes manquaient d'information technique et réglementaire. Par exemple, une journée portes ouvertes dans des jardins écologiques du Loiret, menée avec l'association Loiret Nature Environnement, a rencontré un succès important et est reconduite en 2012.



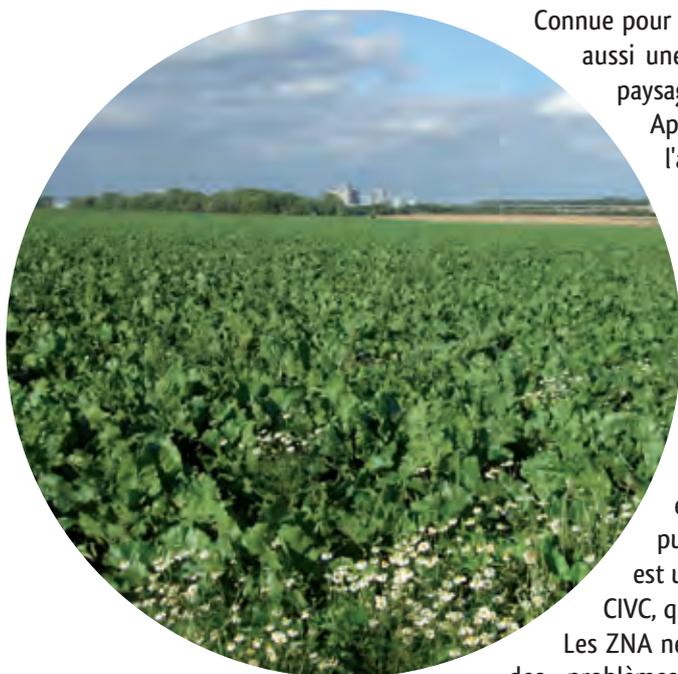
Former et professionnaliser

Les organismes de la région Centre se sont positionnés dès la phase test du Certiphyto comme centres de formation des utilisateurs professionnels de produits phytosanitaires. L'enjeu a été bien compris localement, et la profession agricole s'est mobilisée pour accompagner les exploitants dans la démarche désormais obligatoire de certification. Le dispositif de certification individuelle et d'agrément des entreprises est approuvé par la profession agricole de la région, même s'il induit un certain nombre de contraintes réglementaires pour les professionnels qui y sont soumis.

Début 2012, 33 organismes de formation ont été habilités en région Centre, et couvrent l'ensemble des catégories de certificat individuel. La mise en place du dispositif dans un calendrier contraint provoquant chez les professionnels concernés un nombre important d'interrogations, la DRAAF a organisé une réunion technique régionale, avec l'appui de la DGAL, pour exposer tout le dispositif et répondre aux questions des professionnels.



Champagne-Ardenne



Connue pour son vignoble de renommée mondiale, la Champagne-Ardenne est aussi une grande région agricole où les sols et le relief ont façonné les paysages.

Appuyée sur de grands groupes d'envergure nationale et internationale, l'agriculture utilise **62% du territoire** et génère une activité économique qui représente **10% de la plus value-régionale**.

Les 24 000 exploitations permettent à la région d'être parmi les premières régions françaises productrices de céréales, betteraves, colza et luzerne.

Dans ce contexte, les enjeux de développement durable sont une préoccupation majeure qui vise à offrir à la population une situation économique et sociale favorable dans un environnement préservé.

Garantir le niveau de production et l'activité économique actuels, en préservant l'environnement et la santé des utilisateurs et du public par la baisse de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques est un défi que c'est fixé la profession tant viticole, sous l'impulsion du CIVC, qu'agricole sous celle des chambres d'agriculture.

Les ZNA ne sont pas en reste, les principaux acteurs ayant pris conscience des problèmes et souhaitent diminuer l'utilisation des produits phytopharmaceutiques. La FREDON Champagne-Ardenne les accompagne et promeut, avec l'appui financier des agences de l'eau, l'entretien des espaces publics sans pesticide.

Gouvernance

Dates de réunion des CROS	3 février 2012
Nombre de groupes de travail	2
Structure du plan d'action régional	37 actions
	4 orientations régionales



Action phare

A la fin de chaque été, la foire de Chalons en Champagne est un événement régional qui attire plusieurs centaines de milliers de visiteurs. Cette foire est l'occasion idéale pour faire connaître les actions conduites par les différents secteurs professionnels, les associations et collectivités.

En 2011, la profession agricole a souhaité valoriser le travail réalisé dans le cadre d'ECOPHYTO avec l'organisation d'une conférence "Produire durable : quels leviers pour demain?". Organisée par la chambre régionale d'agriculture, cette conférence a permis d'exposer les objectifs et la mise en œuvre du plan trois ans après son lancement.

Emmanuelle Soubeyran, chef de projet ECOPHYTO 2018 à la DGAL, était présente, lors de son intervention, elle a rappelé l'origine du plan et son objectif.

L'organisation d'une table ronde a permis à chacun (coopératives agricoles, chambre départementale d'agriculture de la Marne, INRA), d'exposer les éléments qui tendent à prouver que la baisse de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques n'est pas une utopie.

Une des conclusions de cette table ronde est qu'il ne peut y avoir de progrès sans une mobilisation de tous les acteurs des filières, des expérimentations pour l'acquisition de références et un accompagnement des agriculteurs.

Tester et promouvoir les bonnes pratiques en zones agricoles

LES RÉSEAUX D'EXPLOITATIONS ET D'EXPÉRIMENTATION

Avec le bénéfice du partenariat du comité inter-professionnel des vins de champagne, un nouveau groupe d'exploitations s'est mis en place en viticulture en 2011. Présenté par la chambre d'agriculture de la Marne, il se caractérise par des exploitations où sont mises en œuvre les techniques de l'agriculture biologique sur tout ou partie de chacune des exploitations.

Certaines d'entre-elles sont engagées dans la démarche de certification ou déjà certifiées, les autres ont simplement choisi ces techniques dans leur démarche de progrès sans aller jusqu'à la certification. La viticulture intégrée est également une problématique importante pour ce groupe. Ce nouveau réseau vient en complément des deux autres réseaux viticoles déjà existants l'un dans la Marne, l'autre dans l'Aube. Il permettra d'acquérir de précieuses références sur la conduite du vignoble avec les techniques de l'agriculture biologique et, point essentiel, sera une excellente vitrine pour démontrer la faisabilité et l'efficacité des méthodes alternatives à la lutte chimique.

ACTIONS D'INITIATIVE RÉGIONALE

OBSERVOX, un observatoire des pratiques agri-viticoles

Le bassin versant de la Vesle-Amont alimente deux des trois champs captant qui fournissent les 15 millions de mètres cubes consommés annuellement dans la communauté d'agglomération de Reims (220 000 habitants).

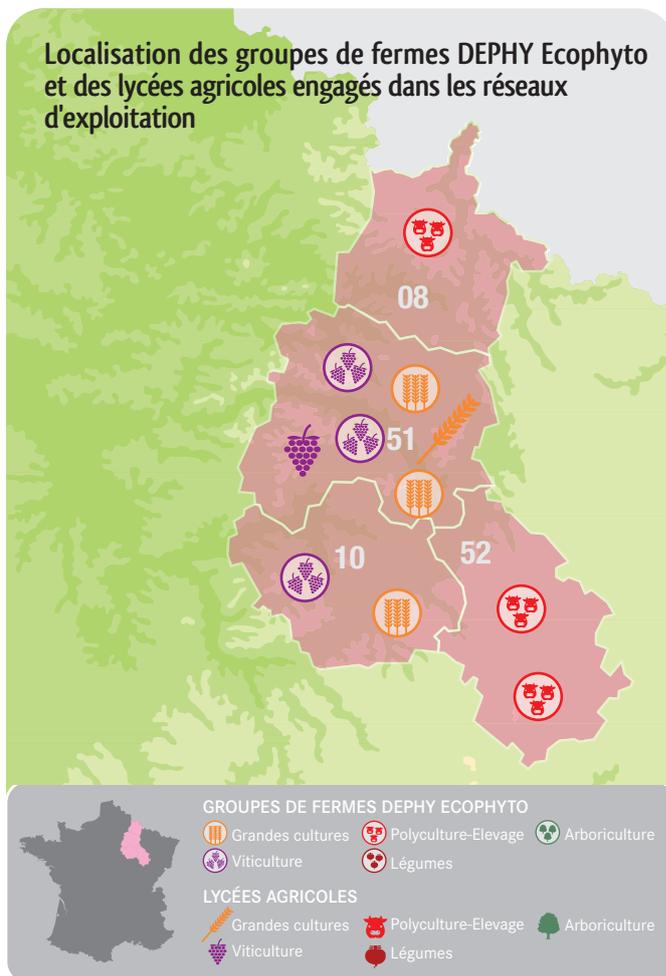
Ce territoire est majoritairement occupé par des grandes cultures et de la vigne, cultures fortement consommatrices de produits phytopharmaceutiques.

Diminuer la pression des pratiques agri-viticoles sur le milieu est un enjeu primordial pour protéger cette ressource en eau d'autant que des molécules phytopharmaceutiques sont détectées dans les eaux brutes depuis 1989.

En créant le projet OBSERVOX, un observatoire des pratiques agricoles, l'objectif a été de capitaliser sur une même plate-forme les connaissances sur la qualité de la ressource en eau, les pratiques agricoles et viticoles, la pédologie et la géologie, les caractéristiques des molécules, l'économie... pour proposer des changements de pratiques adaptées, réalisables et acceptables sur le territoire.

Encadré scientifiquement par l'université de Reims et l'INRA, cet observatoire associe tous les acteurs locaux, coopératives et négoce agricoles, syndicats agricoles et viticoles, structures de développement, pôle de recherche, administrations et collectivités, l'enjeu est de faire de ces partenaires des acteurs actifs dans un objectif partagé de la protection de l'eau.

Localisation des groupes de fermes DEPHY Ecophyto et des lycées agricoles engagés dans les réseaux d'exploitation



	2011	2012	
Grandes cultures	43	24	
Viticulture	15	18	
Zones non agricoles	15	9	

Surveiller l'état phytosanitaire des cultures



Fin 2011, le comité régional de surveillance biologique du territoire a souhaité évaluer la qualité, la diffusion et l'utilisation du BSV en Champagne-Ardenne.

Cette évaluation a été réalisée par le biais d'une enquête en ligne, préparée par l'animateur Ecophyto de la Chambre Régionale d'Agriculture.

L'analyse des réponses fait apparaître l'intérêt porté par les agriculteurs pour cet outil qui leur permet d'adapter leur décision de protection des cultures. Par exemple, **63%** d'entre eux **estiment avoir changé leur stratégie de traitement avec la parution du BSV**. Une large proportion est très intéressée par les bilans de fin de campagne, ces données permettent de comparer le réalisé avec la situation constatée a posteriori, de construire la stratégie et d'élaborer les programmes de l'année suivante.

Du côté des conseillers, le BSV est relayé sur les sites des différents organismes. En permettant de mieux appréhender la pression parasitaire du moment, il est un outil devenu indispensable pour construire les préconisations.

La majorité des enquêtés pensent, qu'à terme, la surveillance biologique du territoire va contribuer à la réduction de l'usage des produits phytopharmaceutiques.

Soutenir la dynamique sur la réduction des pesticides en ZNA



Avec la troisième édition du BSV Zones non-agricoles et la charte «**jardiner en préservant sa santé et l'environnement**», l'action pour la baisse de l'emploi des pesticides hors agriculture continue..

25 collectivités ont déjà signé la nouvelle charte : entretien des espaces publics. Cette charte engage les signataires à former leur personnel et à diminuer, voire supprimer, l'emploi des produits phytopharmaceutiques pour l'entretien des espaces verts et des voiries. Ce résultat est le fruit du travail de la cellule d'animation pour la réduction des pollutions diffuses et ponctuelles par les produits phytopharmaceutiques en zone non-agricoles créée début 2011 avec le soutien financier des agences de l'eau, de l'ARS et dernièrement de la DRAAF.

L'animation de cette cellule est confiée à la FREDON Champagne-Ardenne. Cette structure avait déjà à son actif des actions en zones non-agricoles comme par exemple la formation des agents, l'appui technique aux collectivités. L'animation de cette cellule conforte les compétences acquises.



Former et professionnaliser

Utiliser les exploitations des établissements d'enseignement agricole publics dans les dispositifs de formation, d'expérimentation et de développement est une priorité régionale et une des orientations du réseau des établissements publics de Champagne-Ardenne, TerrAptitude. Avec l'appui d'un ingénieur chef de projet en poste à la DRAAF, **les 7 exploitations de la région ont élaboré un projet régional pour la mise en œuvre de systèmes de production durables**.

Parmi les priorités affichées se trouvent des thèmes liés à la baisse de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques, l'agriculture biologique, les systèmes de production intégrée et une finalité : s'engager vers la certification Haute Valeur Environnementale. Une recherche action est entreprise avec AgroSup Dijon et Patrice CAYRE, chargé de mission "certification environnementale" à la DGER, pour étudier le rôle que jouent les exploitations d'EPL et leurs directeurs d'exploitation dans le changement en agriculture.

Ce projet n'est pas une première collaboration entre les EPL sur le sujet ECOPHYTO, les CFPPA avaient déjà travaillé ensemble pour proposer une offre unique dans le cadre du dispositif expérimental CERTIPHYTO

Certification

Nombre de Certiphyto délivrés au 1^{er} septembre 2012

10 400



Corse



La Corse, montagne dans la mer, présente un **climat méditerranéen** tout en bénéficiant de fortes précipitations une partie de l'année, particulièrement en son centre. Il en résulte des conditions très favorables à la croissance de nombreux végétaux mais également au développement de nombreux organismes nuisibles. Le risque est ainsi élevé d'une forte utilisation de produits phytosanitaires concentrée sur une faible surface soumise à lessivage.

A cela s'ajoute un développement important du foncier bâti, avec de nombreux jardins aux essences très variées nécessitant un entretien tout particulier.

L'état des lieux du bassin de Corse révèle que la qualité des eaux du district est globalement très bonne (au regard des critères de la directive cadre sur l'eau), ceci étant notamment dû au fait que les flux industriels et agricoles sont très faibles.

L'enjeu régional majeur pour la Corse est donc de préserver son environnement naturel favorable, en s'intéressant, au travers du **plan Ecophyto 2018**, aux pratiques phytosanitaires utilisées autant dans les zones non agricoles qu'agricoles.

Gouvernance

Dates de réunion des CROS
21 octobre 2011
Nombre de groupes de travail
5
Structure du plan d'action régional
Plan d'action régional non validé

Action phare

La Corse représente une part essentielle de la filière agrumicole en France métropolitaine, ce qui constitue une de ses particularités. Les agrumes sont soumis à des attaques de différentes cochenilles, à l'origine de dégâts sur rameaux et sur fruits, certains pouvant aller jusqu'à la mort de l'arbre. C'est notamment le cas de la cochenille asiatique, *Unaspis yanonensis*, insecte ravageur identifié en Corse depuis 2004, qui peut causer la mort d'un arbre en 2 à 3 ans. Pour lutter contre cet organisme nuisible, faisant l'objet d'un arrêté de lutte obligatoire, il n'existait pas d'insecticides homologués et l'emploi d'huiles reste insuffisant.

Un partenariat a donc été établi entre la DRAAF et l'AREFLEC (l'Association Régionale d'Expérimentation en Fruits et Légumes en Corse) depuis 2009 pour mettre au point une méthode de lutte biologique et développer l'élevage d'insectes parasitoïdes, *Aphytis yanonensis*.

En 2010 et 2011, les zones touchées par cette cochenille et recensées par la FREDON et les organismes techniques représentent une surface d'environ 40ha. Des lâchers de 500 individus par point de lâcher et par date ont été réalisés en 2011 sur 30 ha avec 57 foyers de forte infestation. La lutte doit s'étendre en 2012 aux zones non cultivées, pour couvrir en tout de 70 à 100 ha.

Cette démarche s'inscrit dans le développement d'une agrumiculture durable, qui utilise moins d'intrants et souhaite valoriser la qualité de son produit. Cette action répond clairement aux enjeux du plan Ecophyto 2018, en proposant aux agrumiculteurs des solutions alternatives aux insecticides.



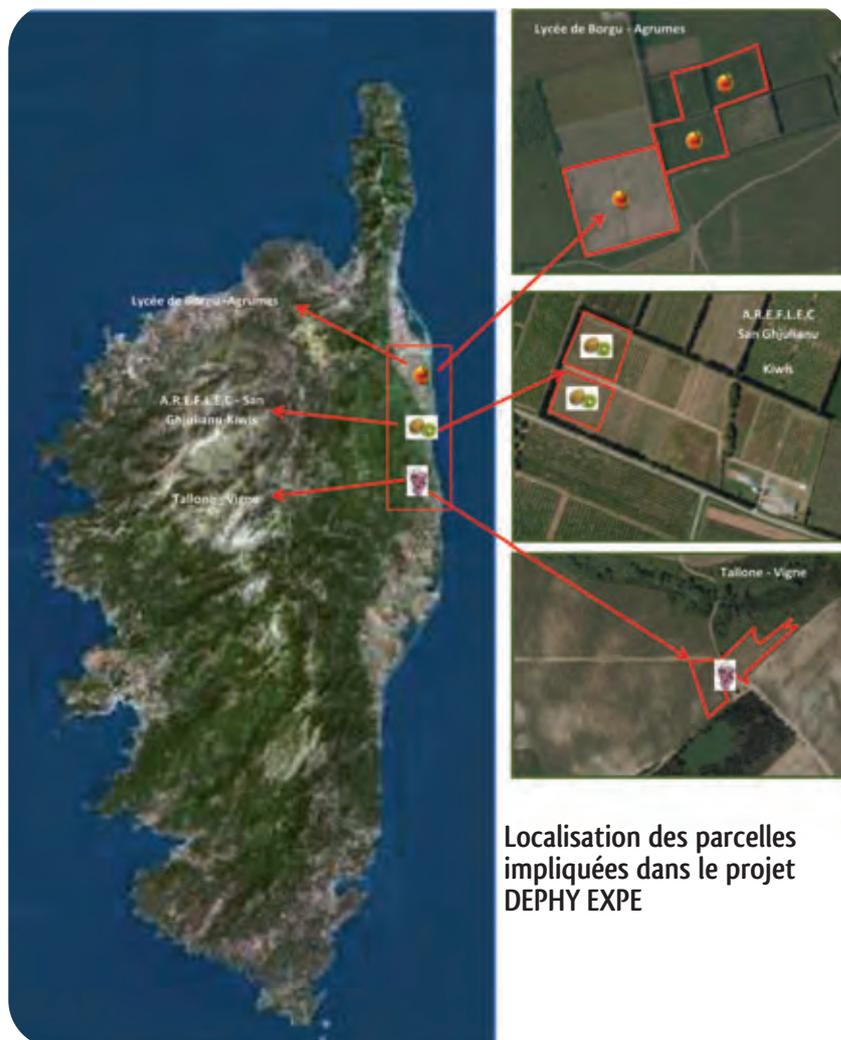
Tester et promouvoir les bonnes pratiques en zones agricoles

LES RÉSEAUX D'EXPLOITATIONS ET D'EXPÉRIMENTATION

Le projet DEPHY EXPE Corse réunit l'AREFLEC (l'Association Régionale d'Expérimentation en Fruits et Légumes en Corse), l'INRA et le CRVI (Centre de Recherche Viticole de Corse). Il est novateur car il propose pour la première fois une stratégie de production intégrée visant à réduire d'au moins 50 % la quantité d'intrants en combinant différentes méthodes de lutte alternative contre les bio-agresseurs (mécaniques, biologiques et stratégiques), d'abord en parcelles expérimentales (sur trois ans), puis à l'échelle parcellaire réelle (via un réseau d'agriculteurs dans les trois filières : agrumiculture, kiwiculture et vignoble).

L'économie d'intrants est mesurée par l'Indice de Fréquence des Traitements (IFT) et la comparaison des méthodes (conventionnelle, réduction d'intrants et aucun intrant) est effectuée à l'aide d'indicateurs biologiques, économiques et agronomiques.

Un projet de création d'un réseau de fermes économes en produits phytosanitaires est en cours d'élaboration en agrumiculture. Ce réseau sera relié au projet DEPHY EXPE dans sa seconde phase et également au réseau déjà existant au sein de l'exploitation du lycée agricole de Borgo (action 16 du plan Ecophyto).



Localisation des parcelles impliquées dans le projet DEPHY EXPE

ACTIONS D'INITIATIVE RÉGIONALE

Le groupe technique régional PHYTOMIEUX, animé par la chambre d'agriculture de Haute Corse et la FRCA, réunit depuis 1999 les différents acteurs locaux (administrations, organisations de producteurs) pour agir en faveur d'une amélioration des pratiques professionnelles dans le domaine phytosanitaire. Ainsi, des collectes sont maintenant réalisées régulièrement pour permettre le traitement non seulement des produits phytosanitaires non utilisés mais également des emballages vides de produits phytosanitaires ou fertilisants, ou encore des films plastiques utilisés par les maraîchers.



L'exploitation de l'EPL de Borgo, engagée dans l'action 16 du plan Ecophyto 2018, située à 20 km au sud de Bastia, sur la côte orientale, à une altitude de 20 m et à environ deux kilomètres de la mer à vol d'oiseau.

La SAU de l'exploitation, totalement irrigable, est de 27,3 ha.

Nombre de BSV publiés en 2011 et 2012

	2011	2012	
Grandes cultures	0	0	
Arboriculture fruitière	27	1	
Cultures légumières	7	4	
Viticulture	8	2	
Horticulture	0	0	
Zones non agricoles	6	1	
Autres			

Surveiller l'état phytosanitaire des cultures



Le réseau d'épidémiosurveillance compte 5 filières : arboriculture (avec 2 sous-filières agrumes et oléiculture), viticulture, maraîchage, Zones Non Agricoles (ZNA) et grandes cultures (peu représentées en Corse). L'action des observateurs (techniciens d'organismes affiliés, exploitants producteurs) est programmée et coordonnée par les animateurs filières. Une harmonisation globale de l'action est assurée par l'animatrice inter-filière (chambre d'agriculture de Haute Corse).

Au total 131 parcelles font ainsi l'objet d'une surveillance de leur état phytosanitaire par 42 observateurs.

Sur la base de ces observations, des Bulletins de Santé des Végétaux (BSV) sont rédigés et diffusés sur les sites internet de la FREDON et de la CA de Haute Corse. Une enquête de satisfaction a été réalisée en 2011 auprès des utilisateurs. Les résultats sont en cours d'analyse.

Si dans certaines filières le maillage du réseau est encore insuffisant, dans d'autres de nets progrès ont été constatés. Ainsi, pour les cultures d'agrumes et de kiwis, le nombre d'observations a nettement augmenté (15 observateurs et 38 parcelles en 2011) et a permis la rédaction de 11 BSV (contre 2 en 2010).

Soutenir la dynamique sur la réduction des pesticides en ZNA



La filière ZNA est animée en Corse par la FREDON qui rédige un BSV spécifique publié sur son propre site internet, celui de la chambre d'agriculture de Haute Corse et également directement sur

le site national du programme Ecophyto 2018 dans la rubrique ZNA-pro. Ce bulletin a été envoyé aux pépiniéristes et une large information a été réalisée à l'attention des maires. Cette information était accompagnée d'une enquête visant à connaître les problématiques majeures auxquelles les différentes communes sont confrontées, afin de cibler au mieux les plantes, ravageurs et maladies les plus pertinents à suivre.

Une action de sensibilisation du grand public aux problématiques de réduction de l'usage des pesticides dans les jardins privés a été par ailleurs engagée. Des plaquettes d'information ont été envoyées à destination des principales grandes surfaces et distributeurs grand public de produits phytosanitaires des deux départements de Corse.



Former et professionnaliser

Le plan Ecophyto 2018 implique un haut niveau de formation et la responsabilisation de tous les acteurs, distributeurs, conseillers et applicateurs. Trois centres sont ainsi habilités en Corse pour dispenser la formation nécessaire à la certification individuelle des professionnels (2 CFPPA et la chambre d'agriculture de Haute Corse). Une large information de toutes les personnes susceptibles d'être concernées a été réalisée par les DDCSPP (qui participent à la protection des végétaux) et le SRAL. Par ailleurs, au niveau de la formation initiale et continue, l'exploitation du lycée agricole de Borgo participe activement au réseau d'expérimentation / démonstration de l'action 16 du plan Ecophyto relative à la généralisation des itinéraires techniques et des systèmes de culture innovants. Le système de production impliqué est constitué d'un verger d'agrumes, de cultures fourragères, d'une parcelle de vigne et d'un hectare de jachère. Les équipes pédagogiques sont étroitement associées au dispositif de façon à valoriser et mutualiser les acquis.

Certification

Nombre de Certiphyto délivrés en 2011

86



Franche-Comté



La Franche-Comté, avec 88% de son territoire réparti à parts égales entre forêt et terres agricoles, possède un caractère rural et agricole marqué avec des spécificités locales que l'on peut regrouper au sein de quatre grandes zones :

- la zone haute (montagne et piedmont) spécialisée en production de lait transformé en fromages sous signes de qualité, dont le comté en est la valorisation la plus emblématique,
- le vignoble, essentiellement dans le Jura,
- une large zone jouxtant les Vosges incluant la porte de Bourgogne et le nord de la région des plateaux où la polyculture élevage domine (viande et lait standard),
- la façade ouest (plaines et plateaux de Haute-Saône et ouest du Jura) où les grandes cultures sont majoritaires et côtoient des ateliers laitiers spécialisés.

La production laitière est l'orientation technico-économique dominante avec 62 % des exploitations produisant du lait. Le système de production franc-comtois est plutôt extensif comme en témoigne la part élevée de STH dans la SAU des exploitations 58 % (source Agreste).

Les eaux superficielles et souterraines bénéficient d'un suivi régulier et malgré une contamination en baisse pour la plupart des stations, elles restent sensibles aux molécules issues de pesticides. La nature pédologique et l'origine géologique des sols (zone karstique) expliquent en partie cette sensibilité. Si les pics de contamination diminuent, on observe néanmoins une plus grande diversité dans les molécules identifiées. Forts de ce constat, les acteurs locaux ont défini 24 actions régionales pour permettre de réduire l'utilisation des pesticides en zones agricoles et non-agricoles.

Gouvernance

Dates de réunion des CROS
30 juin 2010, 19 octobre 2011
Nombre de groupes de travail
6
Structure du plan d'action régional
Mis à jour par le Comité de Pilotage (COPIL) le 28 juin 2011
Validé en CROS le 19 juin 2011
24 fiches action
6 enjeux régionaux



Action phare

BAS'EAU : UN OUTIL QUI CENTRALISE LES DONNÉES EN RELATION AVEC LA DIRECTIVE CADRE SUR L'EAU (DCE)

Une base de données régionales dénommée « BAS'EAU » a été créée dès 1996. Cet outil informatique centralise toutes les données phytosanitaires disponibles sur les eaux de Franche-Comté.

L'objectif de cette base est de permettre un suivi des données analytiques prévues dans le cadre de la DCE et dont certaines sont des phytosanitaires.

Aujourd'hui elle comprend les données régionales issues de deux types de réseaux : le Réseau de Contrôle de Surveillance (RCS) et le Réseau de Contrôle Opérationnel (RCO), réseaux de l'Agence de l'eau RMC.

Cette base de données permet en outre des extractions multicritères de résultats et facilite l'élaboration de synthèses sur des secteurs particuliers ou à l'échelle de la région (diagnostics, suivis pluriannuels des contaminations).

L'intérêt de cet outil est qu'il permet toutes types de recherches et de croisements de données d'une part, et qu'il est disponible pour l'ensemble des partenaires travaillant sur la thématique des phytosanitaires dans l'eau (ARS, DREAL, DRAAF,...) souhaitant réaliser des mesures spécifiques, d'autre part. Cette action a été retenue pour figurer dans le plan régional santé environnement 2 (PRSE 2) piloté par l'ARS.

Tester et promouvoir les bonnes pratiques en zones agricoles

LES RÉSEAUX D'EXPLOITATIONS ET D'EXPÉRIMENTATION

En Franche-Comté, on dénombre actuellement trois réseaux de fermes DEPHY :

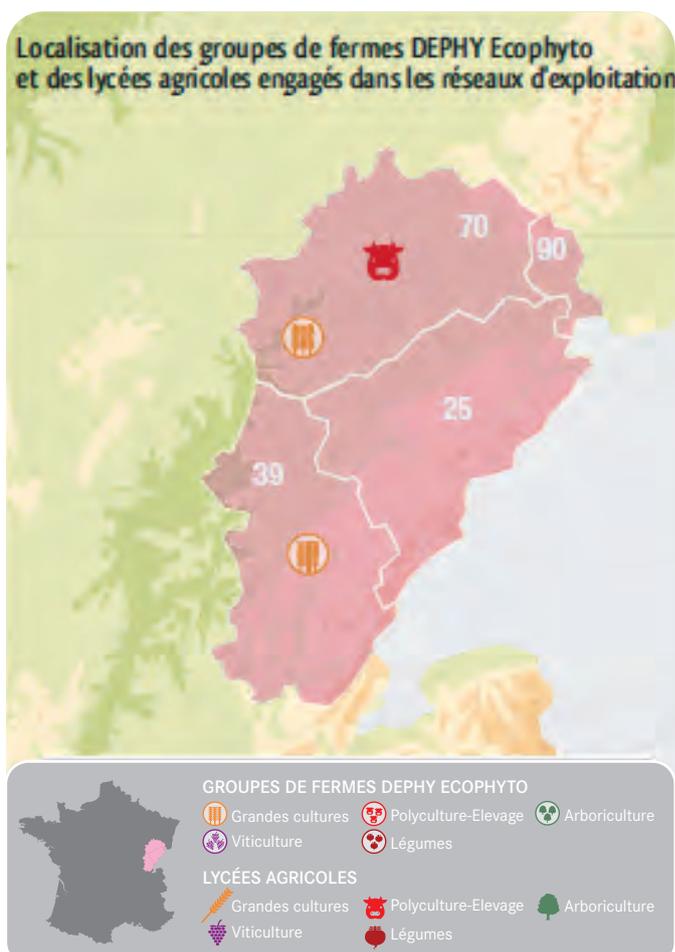
Deux groupes de fermes en grandes cultures ont été mis en place en 2011. Ils sont portés par les Chambres d'agriculture de Haute-Saône et du Jura.

Dans le Jura, 11 exploitations orientées grandes cultures et représentatives de plusieurs petites régions agricoles des zones basses du département sont mobilisées. La pression phytosanitaire sur ces zones est assez marquée et concerne des masses d'eau desservant une population importante.

En Haute-Saône 12 exploitations, dont 4 en polyculture élevage avec orientation grandes cultures, et 8 exploitations céréalières ont constitué un réseau. Toutes sont concernées par un fort enjeu "captage".

Un groupe en polyculture-élevage de 10 fermes est également en place depuis 2012, porté par la Chambre d'agriculture du Doubs. Il se compose de 6 exploitations en bovins lait, 1 en bovin viande et 3 en troupeaux mixtes laitier et allaitant.

Accompagnées par leur ingénieur réseau, ce sont aujourd'hui trente trois exploitations Franc-Comtoises qui participent au réseau national de Fermes DEPHY dont deux exploitations de lycées agricoles (une en Haute-Saône et une dans le Doubs).



ACTIONS D'INITIATIVE RÉGIONALE Actions de communication autour d'Ecophyto 2018

Plusieurs opérations de communication sont réalisées dans la région afin d'informer les différents acteurs des outils disponibles et actions mises en place dans le cadre du plan Ecophyto 2018. Parmi celles-ci, une plaquette détaillant le dispositif du Certiphyto a été réalisée avec l'aide d'une agence de communication puis envoyée à tous les agriculteurs de la région inscrits à la MSA, accompagnée d'un feuillet d'information sur le BSV et le guide STEPHY.

Un autre exemple est la lettre de liaison « Actualités Ecophyto en Franche-Comté ». Paraissant tous les deux mois, elle a pour vocation de traiter des actualités du plan Ecophyto, d'informer sur ses déclinaisons régionales et sur certains dispositifs (Certiphyto, réseaux DEPHY, ...).

Chaque numéro est axé sur un thème précis qui est décliné en 4 ou 5 pages. La lettre débute toujours par une rubrique « Rencontre avec... » qui prend la forme d'une interview auprès de deux acteurs du thème traité. Les pages qui suivent détaillent généralement le sujet au niveau national et local avec un focus sur les actions conduites en région. Cette lettre est diffusée aux différents acteurs du plan, aux membres du CROS et aux lecteurs du BSV. Elle est aussi en ligne sur les sites DRAAF et CRA.

Nombre de BSV publiés en 2011



Surveiller l'état phytosanitaire des cultures



En 2012 la surveillance biologique du territoire s'élargit aux cultures légumières : un nouveau BSV va donc être édité. Ce réseau va permettre d'accompagner une filière en émergence sur la région. C'est un appui supplémentaire aux producteurs engagés sur la commercialisation en circuits de proximité (particuliers et restauration collective).

2012 est aussi l'année du lancement du suivi des effets non intentionnels des phytosanitaires sur les milieux. Douze parcelles en maïs et blé tendre seront sélectionnées pour une évaluation des impacts des pratiques sur les coléoptères, la flore sauvage et le vers de terre. Un suivi des résistances (mildiou et oïdium) sera effectué sur la vigne.

Sur le terrain, les relevés seront effectués par la FREDON et le Groupe régional agronomie, pédologie et environnement. Le Conservatoire national botanique de Franche-Comté contribuera au dispositif en y apportant son expertise scientifique.

Soutenir la dynamique sur la réduction des pesticides en ZNA

ZNA : opération pilote à Besançon



Avec 37% de son territoire recouvert par des espaces verts, naturels ou forestiers, la Ville de Besançon est très sensible à la problématique de réduction de l'utilisation des pesticides sur son territoire. Dès 2002 elle a abandonné l'utilisation des pesticides sur les espaces verts puis l'a étendu à la voirie. Cependant, une part importante des espaces urbains (espaces verts et surfaces revêtues) ne relèvent pas directement du domaine public géré par la Ville. Ces espaces ont des propriétaires variés (offices publics de logement, bailleurs privés, sociétés d'économie mixte, administrations, entreprises, particuliers) et sont souvent entretenus par des entreprises privées en prestation de service.

Suite à un appel à projets de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques (ONEMA), la FREDON conduit avec la Ville une opération qui vise à étendre cette politique volontariste « du zéro phyto » aux surfaces que la ville ne gère pas directement.

Un diagnostic des pratiques de désherbage sur ces surfaces est en cours auprès de leurs propriétaires et leurs gestionnaires. Des plans d'action seront proposés et concrétisés par la signature d'une charte entre la Ville et les gestionnaires volontaires.



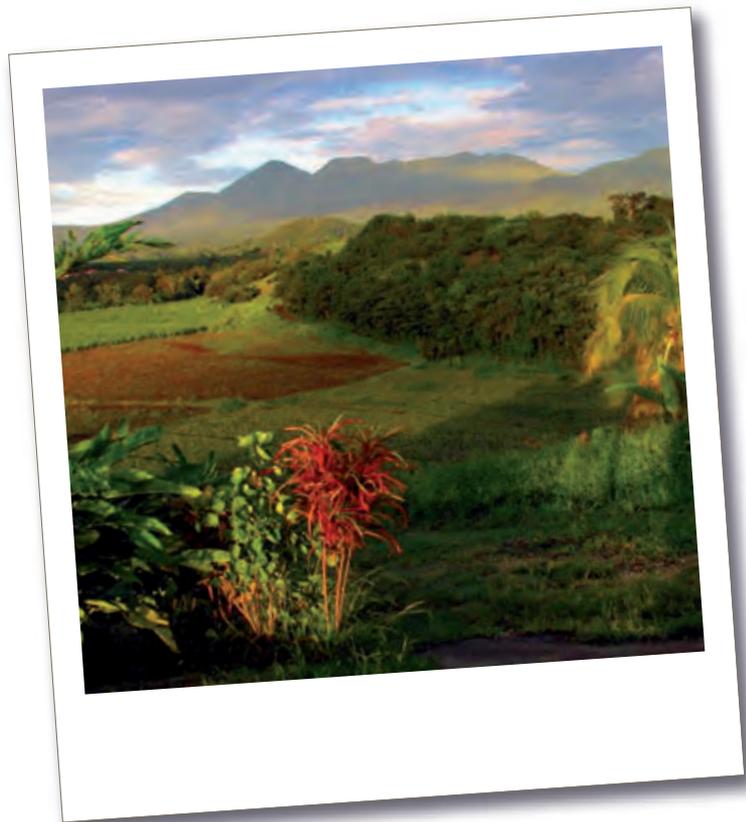
Former et professionnaliser

En Franche-Comté, l'existence d'un groupe de travail régional « Certification individuelle » permet une concertation entre les différents acteurs pour une gestion harmonisée de l'offre de formation au Certiphyto. Les associations départementales de formation (ADF), les centres de formation et de promotion professionnelle agricole (CFPPA) et les maisons familiales rurales (MFR) sont représentés par des têtes de réseaux et travaillent en partenariat avec la MSA sur la prévention des risques pour la santé. Lors des formations « Certiphyto » une fiche d'évaluation commune permet de recueillir l'avis des stagiaires sur la formation, de collecter leurs coordonnées pour leur transmettre le BSV et d'organiser des formations complémentaires. En effet, le cadre du Certiphyto crée l'opportunité de rencontrer les agriculteurs et de communiquer sur les réseaux de fermes DEPHY et le BSV. La formation soulève des questions et suscite chez certains professionnels une demande d'informations complémentaires pour approfondir la problématique des pesticides. Des formations ont été prévues pour répondre à ces demandes et sont assurées par les associations départementales de formation qui pilotent cette action.

Certification

Nombre de Certiphyto délivrés au 14 mai 2012

2 065



Guadeloupe



La Guadeloupe est un département français situé dans les caraïbes. C'est un ensemble de 6 îles habitées (la Basse-Terre, la Grande-Terre, Marie-Galante, Terre de Haut, Terre de Bas, Désirade) qui présentent des différences géomorphologiques très marquées.

Du fait de sa situation tropicale et archipélagique, la Guadeloupe subit des contraintes et menaces phytosanitaires fortes sur l'ensemble des productions agricoles. Mais seuls 15 % des besoins en traitement sur les cultures tropicales sont couverts : on parle alors d'usages « orphelins » lorsque qu'il n'existe peu ou pas de produits pour protéger une certaine plante, à un certain stade, contre une certaine maladie même si des produits sont autorisés pour lutter contre le même bio-agresseur sur une autre culture. Ce manque de produits homologués conduit à des détournements d'usage.

Pour enrayer cette pratique illégale, une des composantes du plan Ecophyto 2018 en Guadeloupe et dans les autres départements d'Outre Mer est la recherche de réponses à la problématique des usages orphelins par la mise en œuvre d'un programme d'expérimentation sur les usages vides, mal pourvus ou pourvus exclusivement par des préparations chimiques de synthèse.

Ces expérimentations réalisées par le CTCS devront aboutir à terme à l'homologation de nouveaux produits, ce qui peut paraître au premier abord contradictoire avec l'objectif de réduction des pesticides de plan Ecophyto 2018 mais qui en fait va permettre d'offrir aux exploitants agricoles des solutions de lutte contre les bio-agresseurs.

Gouvernance

Dates de réunion des CROS et COPIL
29 juin 2010, 30 juin 2011, 20 octobre 2011, 25 mai 2012 10 septembre 2012
Nombre de groupes de travail
5
Structure du plan d'action régional
Plan d'action régional validé 4 enjeux régionaux 12 fiches actions

Action phare

POURSUITE DES EXPÉRIMENTATIONS MENÉES PAR LE CTCS

Le Centre Technique de la Canne à Sucre de la Guadeloupe continue à conduire les expérimentations dans le cadre du plan Ecophyto 2018. En 2011, plus de 15 essais ont été réalisés sur différentes cultures tropicales (canne à sucre, banane, igname et ananas). Certains résultats sont très satisfaisants et ont ou vont servir de base à l'homologation de nouveaux produits pour les filières. En parallèle, le CTCS Guadeloupe a démarré son projet d'expérimentations de méthodes alternatives de gestion de l'enherbement en culture de canne à sucre avec ses partenaires de Martinique (CTCS) et de La Réunion (eRcane) par une réappropriation des pratiques agronomiques et culturelles.



Tester et promouvoir les bonnes pratiques en zones agricoles

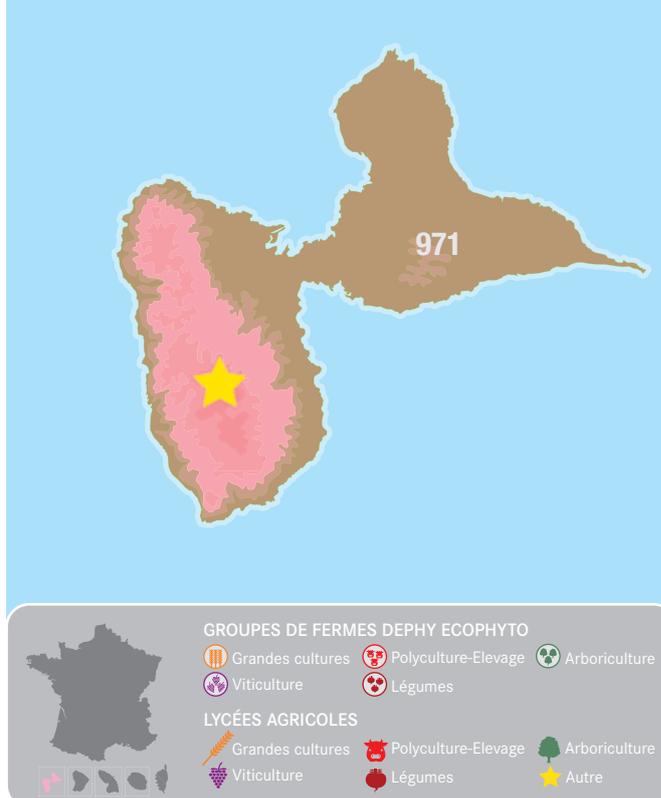
LES RÉSEAUX D'EXPLOITATIONS ET D'EXPÉRIMENTATION

Cette action engage l'exploitation du Lycée agricole à jouer systématiquement un rôle moteur dans la généralisation des itinéraires techniques et des systèmes de culture innovants. Cette action a démarré et entre dans le cadre du réseau de fermes nationales des lycées agricoles. Un essai de lutte contre les mauvaises herbes sur parcelle d'igname par la mise en place de paillage carton a été réalisé et est en cours d'évaluation.

La Guadeloupe a présenté deux projets de groupe de fermes de références pour 2012 dans le cadre de l'appel à projet DEPHY Ecophyto : le premier projet concerne la Filière Banane et est porté par les Producteurs de Banane Guadeloupe (LPG) ; la Chambre d'Agriculture est maître d'œuvre du second projet intégrant 9 fermes à orientation canne polyculture/élevage (dont l'exploitation du Lycée agricole).

Le CTCS Guadeloupe a créé la plateforme expérimentale GENICAS (gestion de l'enherbement innovant en culture de canne à sucre). Une plateforme permettant de mettre en essai des techniques innovantes de gestion de l'enherbement en culture de canne à sucre. Ces techniques, si elles s'avèrent concluantes seront diffusées auprès d'agriculteurs de la filière canne.

Localisation des groupes de fermes DEPHY Ecophyto et des lycées agricoles engagés dans les réseaux d'exploitation



ACTIONS D'INITIATIVE RÉGIONALE

Action 1 : Collecte des PPNU

L'année 2011 est marquée par la mise en place par la Chambre d'Agriculture d'une collecte de déstockage des PPNU. Ainsi 9 points de collectes ont été fréquentés par 69 participants d'horizons divers. 13 tonnes ont été collectées.

Action 2 : Communication

Un publi-reportage a été publié dans « Antilles Agricoles ».

30 réunions d'information avec la participation de 238 agriculteurs ont été organisées.

Action 3 : Professionnalisation des acteurs :

L'inventaire des pratiques agricoles qui contribuent à réduire l'utilisation des pesticides a permis d'identifier 120 fichiers en cours de synthèse.

Une enquête auprès de 35 acteurs de la recherche du développement, de la formation et des agriculteurs a été réalisée.

En 2011, deux journées techniques ayant pour thème « les techniques alternatives aux herbicides en canne à sucre » ont été réalisées (120 agriculteurs présents).

Action 4 : Adventilles

Le CTCS Guadeloupe est en phase de finalisation du projet Adventilles Network (1ère tranche de l'action), plateforme web d'identification et d'échanges sur les adventices des principales cultures tropicales de Guadeloupe et de Martinique qui sera consultable par tout un chacun.

Nombre de BSV publiés en 2011
et en 2012 (chiffres au 31 août 2012)

	2011	2012
Diversification végétale	2	
Arboriculture fruitière	1	
Cultures légumières	1	
Autres	11	

Surveiller l'état phytosanitaire des cultures



Le dispositif d'épidémiosurveillance est basé sur un réseau d'animateurs-observateurs dans les **filières canne à sucre, bananes et diversification végétale** (filières arboriculture fruitière, cultures maraichères et vivrières). A ce jour, sept structures sont engagées dans ce réseau par la signature des conventions tripartites, incluant la FREDON Guadeloupe, la Chambre d'agriculture, trois groupements de producteurs (ASSOFWI, SICALPG, SICACFEL) et un centre technique (CTCS). L'animation interfilières est réalisée par la FREDON Guadeloupe ainsi que la gestion des données. Des bulletins de santé du végétal (BSV) ont été publiés et sont également diffusés sur les sites Internet du CTCS Guadeloupe et de la DAAF ainsi que via la messagerie aux adhérents des différentes structures agricoles.



Former et professionnaliser

Désormais, ce sont 5 organismes de formation en Guadeloupe qui sont habilités à mettre en place les moyens d'accès aux certificats individuels phytopharmaceutiques définis par les arrêtés du 21 octobre 2011 (Argo Services, Pascal Cuhe, CFPPA basse-terre et chambre d'Agriculture Guadeloupe, SICADEG). Une certaine montée en puissance de la demande de certificats a été observée durant les quatre derniers mois. La voie de formation est toujours celle la plus privilégiée des 4 voies possibles. Au 15 août 2012, 28 sessions de formation ont été réalisées. A l'issue de ces formations, 273 demandes ont été déposées électroniquement (site web mon.service-public.fr) dont 151 ont pu être validées par le SFD-DAAF à ce jour (80 % de Responsables d'Exploitation) dans l'attente de la transmission des dossiers papiers complets par les autres candidats. La complexité de la démarche crée, en effet, un décalage entre la demande et la possibilité de validation. L'enseignement agricole supérieur se limite en Guadeloupe au Brevet de Technicien Supérieur Agricole option « Développement de l'Agriculture des Régions Chaudes (BTSA DARC) proposé par l'EPLEFPA. Il est toujours envisagé l'intégration des modules de formation relatifs aux nouvelles pratiques phytosanitaire dans le cadre de la rénovation de ce diplôme. Prochainement, une licence professionnelle agricole sera ouverte au niveau de l'UAG en partenariat avec l'EPLEFPA.

Certification

Nombre de Certiphyto délivrés au 21 mai 2012

151



Guyane



La Guyane est le seul département français présentant un nombre croissant d'exploitation (presque 6000 en 2010 contre 5318 en 2000). L'amélioration locale du taux de couverture des besoins constitue un enjeu important pour l'agriculture guyanaise, notamment au regard des prévisions de croissance démographique et de la lutte contre les prix trop élevés.

Mais, au-delà de la question des usages orphelins, l'agriculture de la Guyane est confrontée à de fortes contraintes géographiques (accessibilité limitée de certaines zones, difficulté de contrôle des frontières), socio-économiques et culturelles (diversité des communautés et des langues, illettrisme), agronomiques (faible fertilité des sols) et biotiques (climat et environnement propices aux bioagresseurs). La région est également marquée par l'absence de dispositif de recherche agronomique et par une organisation et un encadrement insuffisants du développement agricole.

Dans ce contexte, le déploiement du plan Ecophyto implique un important travail d'animation, de communication et de priorisation des actions.

Les actions prioritaires retenues par le CGAAER pour la Guyane portent sur :

- la capitalisation des données relatives aux Produits Phytosanitaires (quantités, usages, impacts) en zone agricole et non agricole.
- la structuration de la recherche et du développement en concertation avec les organisations professionnelles et en lien avec la mise en place du Réseau d'Innovation et de Transfert Agricole (Mesure du Conseil interministériel de l'outre-mer).
- la professionnalisation des acteurs avec notamment la mise en place du certificat individuel « Certiphyto »
- la lutte contre les produits phytosanitaires illicites (PPI).

Gouvernance

Dates de réunion des CROS
4 octobre 2011
Nombre de groupes de travail
7
Structure du plan d'action régional
Plan d'action régional validé
3 fiches action
20 enjeux régionaux



Action phare

Les produits phytosanitaires illicites (PPI) représentent un handicap majeur pour la réussite du plan Ecophyto en Guyane. Ces produits, illégalement importés des pays voisins, représenteraient entre 30 à 50 % des quantités utilisées. Non conformes aux exigences réglementaires concernant la sécurité de la santé humaine et de l'environnement (absence d'étiquette conforme, langue étrangère, absence d'AMM, matières actives interdites dans l'U.E.) ils ne sont pas recensés par les indicateurs développés pour le suivi du plan (NODU, QSA, IFT), qui se basent sur le registre des ventes légales. Depuis 2011, grâce à un financement alloué par le ministère en charge de l'outre-mer, une société est mandatée pour collecter et expédier en métropole, pour destruction par une usine agréée, les produits saisis par les forces de l'ordre lors des contrôles routiers et frontaliers. En un an, cette disposition a permis la saisie de plus d'une tonne de PPI.

Ces actions répressives en inter-service se doivent d'être poursuivies et amplifiées car une réduction apparente des quantités recensées par la base officielle de la BNV-d pourrait en fait cacher une augmentation du flux de PPI. En parallèle, cette lutte ne pourra être efficace que si les travaux consistant notamment à pourvoir les principaux usages vides de produits phytosanitaires sur les cultures dites « mineures » sont accélérés, des produits de bio-contrôle développés et des techniques économiquement intéressantes validées. Des actions de communications sont prévues sur ces sujets.

Tester et promouvoir les bonnes pratiques en zones agricoles

LES RÉSEAUX D'EXPLOITATIONS ET D'EXPÉRIMENTATION

En Guyane, le CGAAER a remarqué que « le dispositif DEPHY demande de fortes adaptations avant de pouvoir être mis en place. La Guyane est en effet confrontée à l'absence sur place de dispositifs de recherche agronomique et à une organisation insuffisante du développement agricole ». Les appels à projets DEPHY, infructueux en 2011 et 2012, témoignent de cette inadéquation.

Pour autant, des expérimentations liées à Ecophyto sont mises en place depuis 2009 par le biais d'un réseau non formalisé de partenaires (organisations professionnelles, structures pédagogiques) et du soutien d'organismes de recherches. Ce réseau vise à adapter des pratiques alternatives aux produits phytosanitaires afin de réduire leur utilisation, à combler des usages vides, et à servir de support pratique pour la vulgarisation de ces pratiques.

Jusqu'à présent le financement et l'organisation de ces expérimentations sont menés en dehors du cadre Ecophyto. En 2012 ce réseau sera formalisé à travers le groupe « Recherche et Développement » issu du CROS de Guyane et les efforts et moyens seront concentrés sur le réseau RITA, pour apporter une réponse adaptée aux importants besoins locaux de recherche-développement.

ACTIONS D'INITIATIVE RÉGIONALE

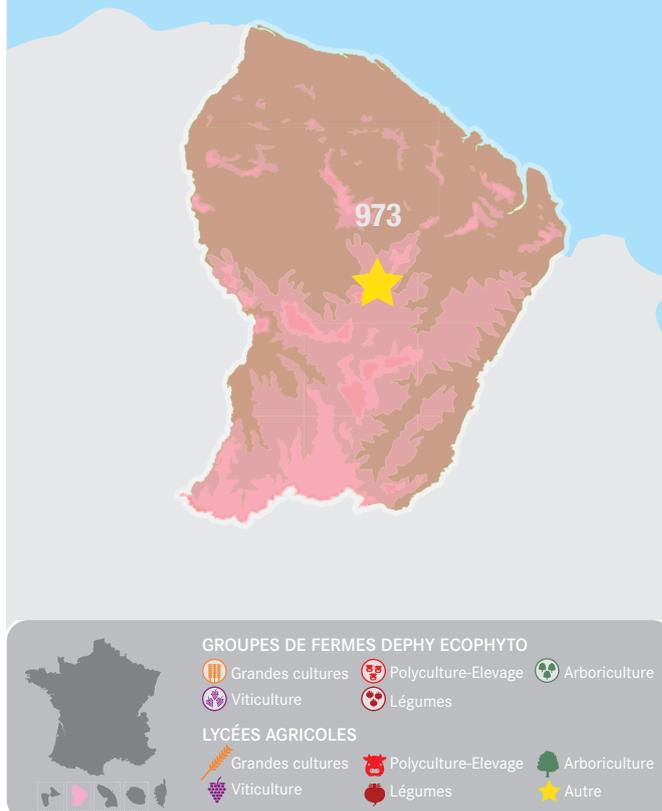
Action 1

Le Plan Régional de la Santé et de l'Environnement 2009/2013 a été mis en consultation et signé au 1er trimestre 2012. Il comporte des projets d'actions en matière d'impacts et de risques sanitaires des produits phytosanitaires, bien articulés avec le plan Ecophyto.

Il s'agit notamment de la mise en place d'une enquête sur les usages des produits phytosanitaires auprès des agriculteurs, orientée vers la santé des applicateurs et de leur famille. A la suite de cette étude, sur la base des pratiques employées et des habitudes de consommation des guyanais, une campagne de recherche de résidus dans les fruits et légumes mis sur le marché pourra être réalisée.

Cette enquête apparaît particulièrement intéressante pour orienter les actions Ecophyto, apporter des connaissances sur l'impact sanitaire des produits phytosanitaires et répondre aux préoccupations légitimes des consommateurs locaux.

Localisation des groupes de fermes DEPHY Ecophyto et des lycées agricoles engagés dans les réseaux d'exploitation



Epidémiosurveillance

La diffusion de l'information est assurée par les bulletins «Phytoprotection Vôte» (1 à 3 bulletins par an) et de fiches techniques publiées par le SALIM et la FREDON.



Surveiller l'état phytosanitaire des cultures



A ce jour, il n'existe pas de réseau de surveillance épidémiologique au sens d'Ecophyto en Guyane, mais des travaux sont en cours. Le Comité Régional d'Epidémiosurveillance (CRE) présidé par le Président de la Chambre d'Agriculture a été mis en place le 09 janvier 2012. Ont suivi deux autres réunions, en février et avril. L'organisation régionale du réseau prend forme mais est confron-

tée à plusieurs freins :

- la faible participation de la profession,
- la faiblesse de l'organisation professionnelle,
- le manque de moyens humains (ingénieur filière, observateurs) disponibles,
- la quasi-absence de réseaux de surveillance pré-existants,
- la mise en liquidation récente de la FREDON-Guyane.

Pourtant le besoin existe. Sur le terrain, bon nombre d'agriculteurs sont confrontés à un manque de conseils techniques et à des difficultés pour identifier les organismes nuisibles sur leurs cultures, d'autant qu'il n'existe pas de laboratoires d'analyses en santé des végétaux en Guyane. Le CRE a pour objectif de rendre ce réseau opérationnel en 2013.

Soutenir la dynamique sur la réduction des pesticides en ZNA



Le domaine des ZNA a été pris en charge par la FREDON-Guyane à l'issu du CROS.

La première réunion s'est tenue le 16 janvier 2012 et a permis de faire un premier bilan des connaissances de ce milieu. Il s'avère que les acteurs sont nombreux (entreprises privées, communes, petits revendeurs, « jobbeurs » non déclarés, nombreuses administrations, régies de quartier...)

et que les pratiques sont dans l'ensemble peu connues. Devant ce premier constat, le groupe ZNA a envisagé de lancer une enquête auprès des différents acteurs identifiés afin d'établir un état des lieux plus précis. CNFPT et UNEP, déjà impliqués dans le domaine des ZNA (formations aux bonnes pratiques, DAPA), se sont proposés en tant que facilitateurs dans cette action.

Suite à la liquidation de la FREDON-Guyane, l'enquête n'a pas encore été réalisée. L'animation du groupe ZNA est pour l'instant en suspens.



Former et professionnaliser

En Guyane, lors de la phase expérimentale une trentaine de certificats individuels (applicateurs en espaces vert) ont été obtenus au travers de formations (Voie D). En 2012, suite à la mise en place de la nouvelle procédure, deux organismes de formation ont été habilités : l'EPLFPA de Matiti, déjà engagé dans la phase expérimentale, couvre tous les certificats tandis que APCA ROSALIA, organisme métropolitain, n'est habilité que pour la catégorie « conseil à l'utilisation ».

En concertation avec les services de la DAAF concernés (Service de l'Alimentation, Service Formation et Développement) les efforts se sont tournés en priorité sur les distributeurs professionnels et grand public, ainsi que sur les applicateurs en prestations de service (espaces vert, communes).

Quatorze tests (QCM) ont été réalisés (2 décideurs en exploitations, 4 en distribution professionnelle, 7 en distribution grand public, 1 échec) et quinze décideurs en exploitation ont passé la formation. D'autres formations sont programmées avec la distribution grand public, le CNFPT (espace vert, collectivité) et des OPA. Onze demandes de validation par diplôme sont également en instance (dont deux non recevables).

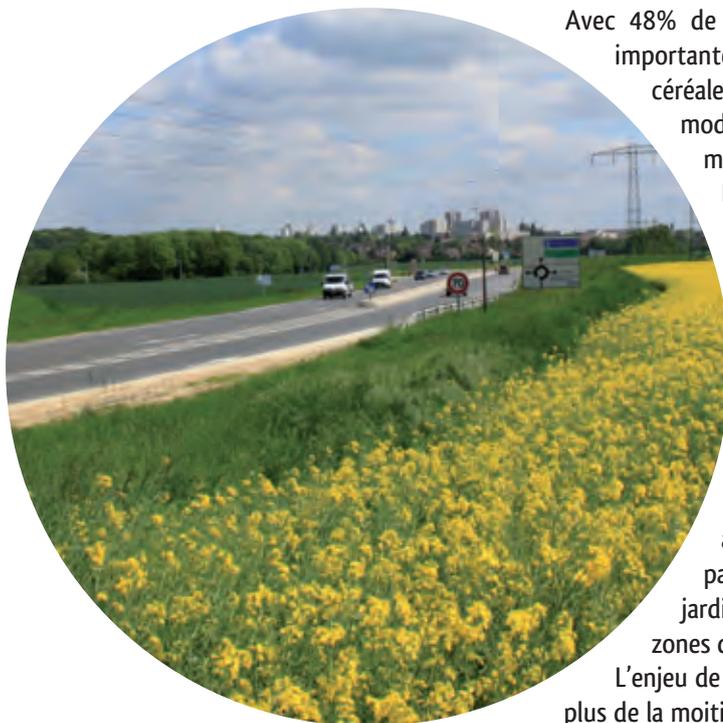
Certification

Nombre de Certiphyto délivrés au 1^{er} juillet 2011

60



Ile-de-France



Avec 48% de la surface totale régionale, l'agriculture occupe une place importante en Île-de-France. Très largement dominantes, les cultures de céréales, d'oléo-protéagineux et de betteraves sont cultivées selon un modèle intensif (mécanisation, intrants,...), cherchant à valoriser au mieux des conditions pédo-climatiques très favorables.

L'Île-de-France se caractérise également par le maintien, mais en régression, d'une ceinture verte avec une activité maraîchère, arboricole et horticole largement orientée vers l'approvisionnement de proximité. L'agriculture biologique progresse sensiblement, mais reste cependant à un niveau modeste, avec moins de 2% de la surface agricole utile.

Par ailleurs, avec ses 12 millions d'habitants, l'Île-de-France est la région la plus peuplée et la plus urbanisée de France. Elle développe en conséquence une surface de zones non agricoles nettement supérieure aux autres régions françaises, avec une grande variété de catégories et d'acteurs concernés : parcs et jardins, routes et voiries, réseaux SNCF-RFF et RATP, golfs, jardins des particuliers, espaces verts des logements collectifs et des zones d'activités,...

L'enjeu de la reconquête de la qualité de l'eau est très important puisque plus de la moitié des 78 stations suivies sont en qualité médiocre ou mauvaise selon le système d'évaluation de la qualité de l'eau (SEQ-eau), principalement à cause

du glyphosate (utilisé en agriculture, en zone non agricole et par les particuliers) et de son métabolite l'AMPA. Cette reconquête se traduit notamment par la préparation des plans d'action sur les 28 aires d'alimentation de captage prioritaires Grenelle qui ont été retenus pour l'Île-de-France.

Gouvernance

Dates de réunion des CROS
22 mars 2010, 22 septembre 2011
Nombre de groupes de travail
5
Structure du plan d'action régional
Plan d'action régional validé
18 fiches action
6 enjeux régionaux



Action phare

LE PLAN DÉPARTEMENTAL DE L'EAU DE SEINE-ET-MARNE : UN PLAN POUR LA RECONQUÊTE DE L'EAU, UN PROJET MULTI-PARTENAIRES

Signé fin 2006, puis reconduit début 2012, le plan départemental de l'eau (PDE77) associant le conseil général de Seine-et-Marne, le conseil régional d'Île-de-France, l'agence de l'eau Seine-Normandie, l'union des maires, la chambre d'agriculture de Seine-et-Marne et l'État a un double objectif : la sécurisation de l'alimentation en eau potable et la reconquête de la qualité de l'eau. En secteur non agricole, AQUI'Brie, sur la zone du Champigny, et le conseil général pour le reste du département, développent des actions préventives de la pollution de l'eau auprès de différents acteurs locaux tels que les collectivités, les golfs, les gestionnaires de voies ferrées et routes, avec un objectif de réduction important de leur usage de produits phytosanitaires. En zone agricole, le volet préventif porté par l'ensemble des partenaires s'appuie sur l'animation de territoires prioritaires pour accompagner les exploitants dans cette démarche de réduction des produits phytosanitaires, avec une mesure agro-environnementale territorialisée (MAEt) portée par la chambre d'agriculture de Seine et Marne, AQUI'Brie et Eau de Paris. Ainsi le bilan 2011 montre que sur les territoires de l'Ancoeur, de la Voulzie et du Gâtinais, pour des surfaces engagées respectivement de 26%, 36% et 18%, la réduction moyenne de l'usage de produits phytosanitaires atteint globalement les objectifs (-40% pour les herbicides et -50% pour les autres produits à l'issue des 5 ans de contractualisation).

Tester et promouvoir les bonnes pratiques en zones agricoles

LES RÉSEAUX D'EXPLOITATION ET D'EXPÉRIMENTATION

En Île-de-France, le réseau de fermes DEPHY Ecophyto est constitué depuis février 2011 de 3 groupes de fermes, soit 37 exploitations "grandes cultures". Chaque groupe est suivi par un ingénieur réseau de chambre d'agriculture (2 groupes pour celle de Seine-et-Marne, un groupe pour la chambre interdépartementale).

Après une étape de diagnostic approfondie, chaque exploitant co-construit et met en place, avec l'aide de son ingénieur réseau, les systèmes de cultures économes en produits phytosanitaires adaptés à son exploitation. Tous les leviers agronomiques disponibles en terme de régulation naturelle des bio-agresseurs des cultures (plantes concurrentes, maladies, ravageurs) sont mobilisés pour réduire de façon substantielle (-30 à -50% par rapport à la référence régionale) l'usage des produits phytosanitaires. Les établissements d'enseignement agricole s'investissent également dans l'expérimentation et la diffusion de nouvelles pratiques.

Le lycée agricole de Brie Comte Robert (77) conduit ainsi plusieurs expérimentations en grandes cultures sur son exploitation, et notamment un essai longue durée système de cultures intégré, en lien avec la chambre d'agriculture ; et il les valorise comme support dans son enseignement.

ACTIONS D'INITIATIVE RÉGIONALE

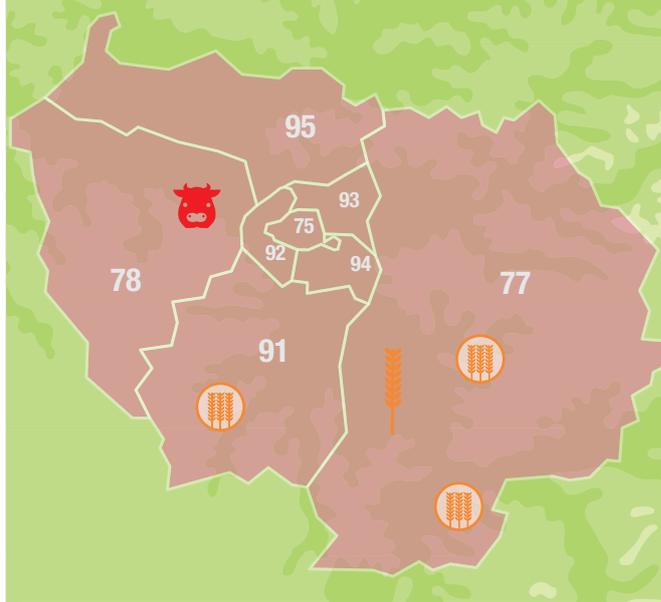
Mise en partage d'une réflexion sur la thématique expérimentation conduite dans l'objectif d'Ecophyto de réduction de l'usage des produits phytosanitaires :

L'animateur Ecophyto de la chambre régionale d'agriculture a réalisé une enquête auprès d'une trentaine de structures intervenant sur la région et réalisant des expérimentations convergentes avec les objectifs Ecophyto, dans le domaine des grandes cultures. L'objectif était de connaître les travaux réalisés et d'évaluer les possibilités de développer des partenariats.

Les essais conduits par ces structures ont été répertoriés en 8 grandes catégories : systèmes de culture, cultures intégrées, agriculture biologique, réduction de doses de produits phytosanitaires, désherbage mécanique, associations d'espèces, dates et densité de semis, essais spécifiques.

Cette enquête a montré son intérêt pour porter à connaissance les contributions de chacun en terme d'expérimentation. Il est convenu de reconduire annuellement cette enquête, en l'élargissant à toutes les productions d'Île-de-France.

Localisation des groupes de fermes DEPHY Ecophyto et des lycées agricoles engagés dans les réseaux d'exploitation



Nombre de BSV publiés en 2011 et en 2012

Grandes cultures	43	34	
Arboriculture fruitière	42	24	
Cultures légumières	18	12	
Horticulture	20	11	
Zones non agricoles	16	10	

Surveiller l'état phytosanitaire des cultures



Pour aider les agriculteurs et leurs conseillers à mieux connaître l'état de santé de leurs productions végétales, afin de mieux cibler les interventions de lutte et réduire l'usage des produits phytosanitaires, le réseau de surveillance biologique du territoire a été organisé fin 2009 en Île-de-France.

Sous le pilotage de la chambre régionale d'agriculture, 113 bulletins de santé du végétal (BSV) ont été publiés en 2010 et 139 en 2011, concernant 9 filières regroupées en 5 bulletins.

Les BSV sont établis en s'appuyant sur l'expertise technique de plus de 150 techniciens et agriculteurs :

- Pour l'observation des cultures par toutes les structures régionales concernées : chambres d'agriculture, FREDON, DRIAAF, coopératives, instituts techniques, industriels, négoce, sociétés et organismes de conseil...

- Pour la rédaction et la relecture des BSV : chambres d'agriculture, FREDON, DRIAAF et instituts techniques.

Les BSV sont accessibles sur le site internet de la DRIAAF, mais ils sont également adressés par mail aux destinataires intéressés, soit un total de 3000 adresses.

Soutenir la dynamique sur la réduction des pesticides en ZNA



Coordonnés autour du groupe régional Phyt'eaux propres, différents partenaires se sont organisés depuis plusieurs années afin de conseiller et former les gestionnaires des espaces publics et collectifs. Parmi les plus actifs, on peut citer AQUI'Brie (170 communes), le conseil général de

Seine-et-Marne (181 communes) et Phyt'eaux cités (73 communes). Après plusieurs années d'animation, ces groupes affichent des évolutions très significatives des pratiques d'entretien des espaces communaux.

Individuellement de nombreuses communes se sont engagées dans des politiques fortes de réduction de pesticides, certaines affichant même déjà le « zéro pesticide ». Natu-reparif, association portée par le conseil régional, réalise un inventaire de l'avancement des pratiques communales vis-à-vis de la réduction d'usage des pesticides, consultable sur le site de l'association.

En accompagnement de la campagne nationale de sensibilisation, une large distribution du « petit guide à l'attention des jardiniers amateurs » a été assurée par l'intermédiaire des différents groupes d'animation sur le terrain.



Former et professionnaliser

Durant la phase expérimentale, 8 structures ont réalisé des formations certiphyto. Au total 3 260 certificats ont été délivrés jusqu'à fin 2011 dont 2 532 à des agriculteurs, soit environ 50 % des agriculteurs d'Île-de-France, en raison notamment d'une forte mobilisation des organisations professionnelles agricoles (chambres d'agriculture et syndicats).

Depuis début 2012, le certiphyto est désormais généralisé à tous les utilisateurs de produits phytosanitaires : distributeurs, prescripteurs, applicateurs (agriculteurs, salariés des agriculteurs mais aussi des collectivités, organismes et entreprises du paysage...).

Vint-six structures sont habilitées pour dispenser des formations au certificat individuel dans la région.

En parallèle, les entreprises de distribution, d'application et de conseil en produits phytosanitaires se préparent pour demander un agrément afin d'exercer leur activité.

Certification

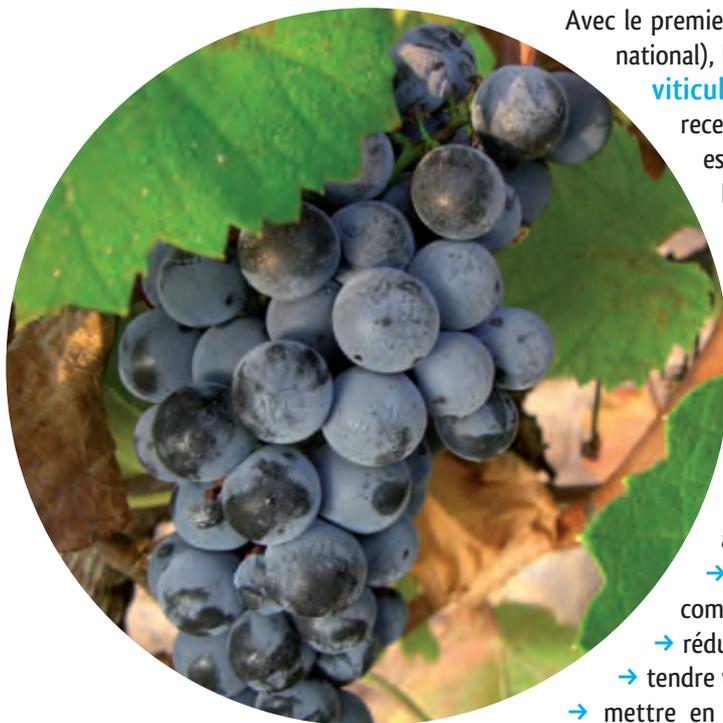
Nombre de Certiphyto délivrés au 31 juillet 2012

3 568

(dont 2 598 à des agriculteurs, soit environ 50 % des agriculteurs d'Île-de-France)



Languedoc-Roussillon



Avec le premier vignoble de France (236.500 Ha en 2010, 30% du vignoble national), le Languedoc-Roussillon a une agriculture très marquée par la **viticulture** (53% de la valeur de la production agricole au recensement général agricole de 2010), secteur en crise. La région est un amphithéâtre sur la mer avec de l'élevage en Lozère et dans les Pyrénées. L'essentiel des cultures consommatrices en pesticides sont dans la plaine littorale et l'ouest audois : viticulture, fruits et légumes, grandes cultures et semences... dans un contexte méditerranéen dominant (à nuancer dans les montagnes).

D'ailleurs les quatre départements littoraux ont été classés à « enjeu pesticides » dans le Schéma Directeur d'Aménagement et Gestion des Eaux (SDAGE) Rhône Méditerranée, révélant une contamination importante des eaux.

Le **plan d'action régional**, validé le 8 juillet 2010, s'articule autour de 4 enjeux :

- organiser la gouvernance régionale, suivre les réalisations et communiquer ;
- réduire l'utilisation des phytosanitaires en agriculture ;
- tendre vers le « zéro phyto » en zone non agricole (ZNA) ;
- mettre en synergie les actions de Recherche, d'Expérimentation, de Démonstration et de Formation.

Gouvernance

Dates de réunion des CROS
8 juillet 2010, 11 juillet 2012
Nombre de groupes de travail
3 comités techniques
Structure du plan d'action régional
Plan d'action régional validé le 8 juillet 2010
16 fiches action
4 enjeux régionaux



Action phare

PROJET DE RÉSEAU FERRÉ DE FRANCE -RFF- EN LANGUEDOC-ROUSSILLON

Grâce à l'appel à projet lancé par l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée et Corse en 2009, et au soutien des partenaires locaux, RFF a lancé deux volets d'action :

→ un volet FERROVIAIRE consistant à expérimenter diverses techniques de maîtrise de la végétation dites « préventives » accompagnée d'une maîtrise raisonnée de la végétation. Sur la zone d'étude, les 21 km de la ligne Narbonne – Port Bou, 6 km sont dédiés à la comparaison d'un entretien mécanique versus "phytos maîtrisés".

Par ailleurs, quatre techniques préventives sont testées : plastosol, géotextile, natte anti-végétation, et rügeli. Les premiers résultats invitent à cibler les alternatives sur les zones à enjeu telles que les aires d'alimentation de captage pour l'eau potable, les zones Natura 2000...

→ un volet "JARDINS DES CHEMINOTS" consistant à impulser une démarche de jardinage raisonné sur les jardins des cheminots de Narbonne. Les partenaires locaux appuient pour tendre vers "zéro phyto" dans les jardins amateurs.

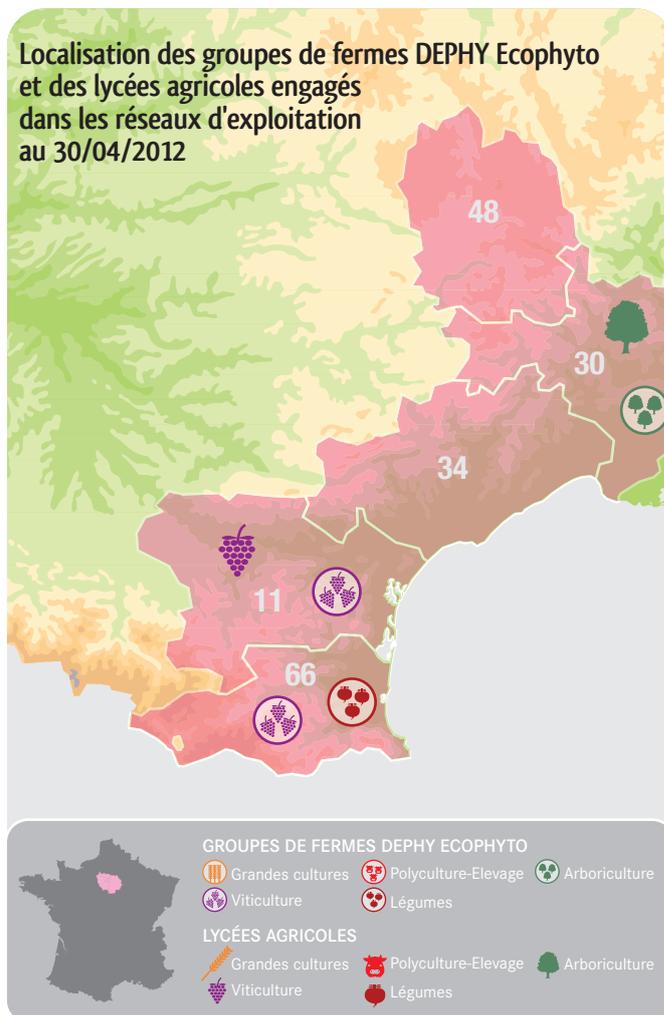
Tester et promouvoir les bonnes pratiques en zones agricoles

LES RÉSEAUX D'EXPLOITATIONS ET D'EXPÉRIMENTATION

Le Languedoc-Roussillon participe dès 2010 à la phase expérimentale des groupes FERME. Le maillage de ce réseau s'est étoffé les années suivantes et s'est diversifié. En 2012, la région compte **huit groupes FERME** : quatre groupes de fermes viticoles, deux groupes arboricoles (abricot, pêche/nectarine), un groupe pour les grandes cultures et un groupe maraîchage artichaut/salade. Ces groupes sont animés par les Chambres d'agriculture. Les lycées agricoles sont impliqués dans ces groupes. Les lycées agricoles du Gard et de Carcassonne participent à l'action 16. Seul le lycée agricole du Gard fait partie de l'action 14 (FERME), les autres n'ont pas l'atelier ciblé ou ne sont pas dans la zone concernée.

Concernant le réseau EXPE, le Languedoc-Roussillon participe à trois projets EXPE, adossés aux groupes de FERME Ecophyto. Un projet concerne les artichauts/salades autour de la station Sica CENTREX. Il propose de nouvelles stratégies de conduite des rotations pour réduire les intrants. Un autre projet en viticulture est d'ampleur interrégionale : il regroupe 12 parcelles situées en région, PACA et sud de la Drôme dans les stations d'expérimentation et le lycée agricole de Rivesaltes. Il propose deux prototypes : un moins 50% de réduction et un autre biocontrôle. Le dernier projet concerne la pommiculture. Le CEHM, dans l'Hérault, participe à ce réseau inter-régional.

Localisation des groupes de fermes DEPHY Ecophyto et des lycées agricoles engagés dans les réseaux d'exploitation au 30/04/2012



ACTIONS D'INITIATIVE RÉGIONALE

Action 1 : Implication de structures économiques

La Chambre d'agriculture du Gard accompagne des coopératives viticoles pour la mise en œuvre d'orientations favorables à l'environnement. Ainsi la cave d'Estézargues et l'ensemble des viticulteurs du bassin du Briançon se sont mobilisés pour réduire les herbicides au travers d'un plan d'actions présentant divers volets : animation, suppression des pollutions accidentelles, mesures agro-environnementales (mae), investissements en matériels alternatifs, études pour réduire les transferts... En 2012, ce seront 72% des surfaces à enjeu qui seront contractualisées en mae.

D'autres coopératives se lancent en 2012 dans la démarche : Laudun-Chusclan avec un objectif de contractualisation, en deux ans, de plus de 80% des 6500 hectares concernés, et Tavel avec un objectif de plus de 90% des 1500 hectares concernés.

Les coopératives sont intéressées pour mettre en œuvre des mae sur les fongicides et insecticides quand des engagement unitaires pertinents existeront. Les Chambres avec l'aide de l'Agence de l'Eau, la DREAL et de la DRAAF travaillent à des propositions. Par ailleurs ces coopératives aspirent à une valorisation de leurs efforts, qui pour l'instant n'est guère au rendez vous, même si ces efforts facilitent l'accès au marché.

Action 2 : Démonstration d'interceptions dans les Pyrénées Orientales le 17 avril

La Chambre d'agriculture des Pyrénées Orientales en charge du réseau FERME en viticulture, et la FR CUMA ont organisé une journée de démonstration de divers interceps existant sur le marché. Le passage à "zéro herbicide" représente, en viticulture, un saut important avec le désherbage mécanique sous le rang qui doit être efficace, respectueux des ceps et ne pas être trop long. Ces démonstrations permettent de sensibiliser les viticulteurs et de les aider dans le choix de leurs investissements.

Nombre de BSV publiés en 2011 et 2012

	2011	2012	
Grandes cultures	16	8	
Arboriculture fruitière	21	8	
Cultures légumières	13	7	
Viticulture	19	5	

Surveiller l'état phytosanitaire des cultures



Les filières agricoles s'appuient sur des observateurs issus des Chambres d'agriculture, FREDON, coopératives céréalières et de fruits et légumes, distributeurs de produits phytosanitaires, lycées agricoles, stations d'expérimentation et sur des référents issus des Chambres et des instituts. Le réseau d'observateurs regroupe **95 agents issus de 41 structures**. En 2011, le Comité Régional d'Epidémiologie constate une professionnalisation de l'observation : moins d'observateurs qu'en 2010 mais le temps dédié à l'observation augmente. En grandes cultures et arboriculture, les informations dans les BSV sont issues d'une collaboration avec PACA. Cette dernière assure l'animation du réseau riz, le Languedoc-Roussillon celle du réseau olivier. Les observations poire de PACA alimentent les bulletins arboricoles de la région pour la production gar-doise et inversement avec les fruits à noyaux. Le printemps 2012 voit la **mise en place du réseau des Effets Non Intentionnels**. L'animation s'appuie sur deux compétences issues d'une station d'expérimentation et de la FREDON. Les deux réseaux (suivi des résistances et biodiversité) s'appuient sur celui de la surveillance biologique du territoire.

Soutenir la dynamique sur la réduction des pesticides en ZNA



Plus de quatre vingt Plans d'Améliorations des Pratiques Phytosanitaires et Horticoles (PAPPH) sont lancés en Languedoc-Roussillon pour tendre vers "zéro pesticide en ZNA".

La journée "zéro pesticide dans nos villes et nos villages", le 7 avril 2011 à Pérols a mobilisé plus de 300 participants pour présenter la méthodologie de mise en œuvre d'un PAPPH, les aides pour accompagner la démarche, ainsi que pour échanger sur les expériences locales et visiter les réalisations de la ville de Pérols du Syndicat intercommunal des étangs littoraux (SIEL).

L'organisation de journées d'information, sensibilisation ou de formation s'est multipliée grâce à la mobilisation des intervenants locaux, très divers (syndicats de milieux, maîtres d'œuvre sur les captages d'eau potable, syndicats intercommunaux, CFPPA, associations naturalistes ou environnementales...). Divers types de documents ont été (re-)édités et distribués à ces occasions. Un partenariat a été initié avec "le Temps des jardins" organisé par l'Association des Parcs et Jardins du Languedoc-Roussillon et la DRAC. Un inventaire des jardins collectifs a été réalisé par un groupe d'élèves ingénieurs de SupAgro et peut être complété en ligne sur le site de la DRAAF.



Former et professionnaliser

L'EPLEFPA de Carcassonne et la Chambre d'Agriculture de l'Aude ont mutualisé leur expérience.

Le Jeudi 26 avril dernier, l'Etablissement public local de formation professionnel agricole et la Chambre d'Agriculture de l'Aude, ont co-organisé une journée thématique sur la réduction des intrants phytosanitaires dans le cadre du plan Ecophyto 2018.

La journée était organisée en deux temps avec des échanges et débats le matin :

- premiers résultats du réseau FERME du Narbonnais
- expérimentations menées sur le domaine expérimental de la Chambre (domaine de Cazes)
- expérimentations menées sur l'exploitation du lycée agricole
- synthèses et études réalisées par des étudiants en BTSA et des démonstrations de matériels viticoles d'entretien alternatif des sols (intercepts, pulvérisateurs, semoirs, démonstration de paillage naturel...) l'après-midi. Cela a été l'occasion pour les agriculteurs et les étudiants d'échanger sur des pratiques alternatives plus respectueuses de l'environnement, et ce, en présence des professionnels locaux qui ont pu répondre à leurs interrogations.

Déploiement du certiphyto et du nouvel agrément :

La phase expérimentale a permis l'obtention du certiphyto, à fin 2011, par 6612 agriculteurs, soit 22 % des chefs d'exploitations régionaux, sur 6783 certiphyto délivrés en région.

Au 1er février 2012, 33 organismes de formation habilités proposent différentes formations sur la région (liste téléchargeable sur le site de la DRAAF).

Certification

Nombre de Certiphyto délivrés au 23 mai 2012

7 098



Limousin



Le Limousin, région d'élevage par excellence avec 85% de la SAU consacrée aux prairies, est peu consommatrice de produits phytosanitaires. Les systèmes de polyculture-élevage recherchant l'autonomie alimentaire du cheptel, constituent même plutôt des références en matière de systèmes économes en phytosanitaires : des assolements longs intégrant des prairies temporaires sur plusieurs années et une alternance de cultures d'hiver et de printemps, concourent en effet à la diminution de la pression phytosanitaire.

Si la production agricole limousine est relativement faible en volume, elle est à l'inverse très présente sur les créneaux différenciés sous signes officiels de qualité : IGP et/ou Label rouge pour les viandes et AOP pour la pomme et la noix.

L'enjeu pour l'agriculture limousine est de maintenir cet engagement de qualité, tout en progressant dans la réduction de l'usage des produits phytosanitaires, notamment pour les filières les plus consommatrices comme l'arboriculture ou la viticulture.

Cette région à dominante rurale, qui ne dispose pas d'instituts techniques dans le domaine végétal, a su valoriser ses atouts en travaillant en partenariat inter-structures et inter-régions.

Gouvernance

Dates de réunion des CROS
20 avril 2010
11 avril et 16 décembre 2011
Nombre de groupes de travail
3 groupes de travail
1 comité régional d'épidémiologie et
1 groupe financement
Structure du plan d'action régional
Plan d'action régional validé
25 fiches actions (en cours de rédaction)

Action phare

L'ÉPIDÉMIOLOGIE À L'ÉCHELLE DES BASSINS DE PRODUCTION

Selon le cadrage national, la surveillance biologique du territoire est gérée à l'échelle de sa région d'action. Pourtant les limites administratives ne correspondent pas forcément à celles des bassins de production ni aux problématiques culturelles et économiques du terrain. Aussi, afin d'assurer une cohérence « filière », le Limousin a proposé aux régions Aquitaine, Poitou-Charentes et Midi-Pyrénées, de travailler en partenariat. Les Bulletins de Santé du Végétal « Noix » et « Châtaigne » sont ainsi coordonnés et édités par le Limousin pour l'ensemble de ces régions. L'animateur est limousin et son suppléant aquitain. Ce fonctionnement interrégional est également efficace sur des filières régionales « mineures » mais à problématique phytosanitaire non négligeable. C'est par exemple le cas pour la vigne, avec une édition par Midi-Pyrénées d'un bulletin spécifique Limousin, s'appuyant sur un réseau d'observations local avec une modélisation réalisée par Midi-Pyrénées. De même pour la framboise ou le tabac, filières pour lesquelles Aquitaine édite un bulletin commun Aquitaine-Limousin. Afin d'optimiser voire d'étendre ce fonctionnement essentiellement axé sur une politique d'échange, une convention de partenariat est signée en 2012 par les Chambres régionales d'agriculture de ces 4 régions. Outre des échanges réguliers, cette convention décrit les engagements techniques, et le cas échéant financiers, de chaque Comité de pilotage.



Tester et promouvoir les bonnes pratiques en zones agricoles

LES RÉSEAUX D'EXPLOITATIONS

Les 4 réseaux de fermes pilotes DEPHY du Limousin, issus d'une concertation régionale préalable, sont représentatifs des principales filières de la région :

- 2 en polyculture élevage (dominante céréalière en Nord Creuse, prairiale en Haute-Vienne)
- arboriculture sur la zone AOP Pomme du Limousin
- petits fruits rouges en Basse Corrèze.

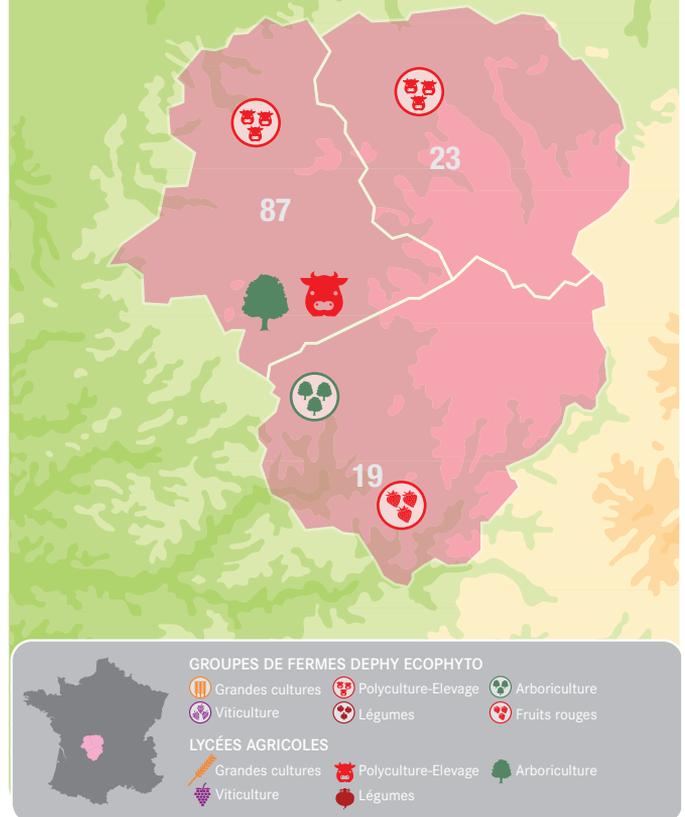
Les réseaux polyculture-élevage ont pour objectif de concilier autonomie alimentaire du cheptel et diminution des intrants. Quant aux réseaux fruitiers, le principal axe de travail porte sur le renforcement de la lutte biologique et autres solutions alternatives.

Les ingénieurs-animateurs de ces réseaux sont issus des 3 chambres départementales d'agriculture et de la coopérative fruitière COOPLIM. Leur implication dans les différentes facettes du plan ECOPHYTO (Certiphyto, BSV, actions de bassins versants) assure la cohérence et l'articulation des différentes actions régionales.

L'exploitation du lycée agricole de Saint Yrieix la Perche (87) est intégré au réseau de fermes DEPHY « arboriculture » et au réseau ECOPHYTO des établissements agricoles.

Les exploitations en polyculture-élevage des autres établissements (Limoges les Vaseix-Magnac Laval, Ahun, et haute corréze) sont également engagées dans des démarches de réduction des produits phytosanitaires, allant jusqu'à la conversion à l'agriculture biologique pour l'exploitation de Naves.

Localisation des groupes de fermes DEPHY Ecophyto et des lycées agricoles engagés dans les réseaux d'exploitation



ACTIONS D'INITIATIVE RÉGIONALE

Formation au contrôle des pulvérisateurs

Le contrôle des pulvérisateurs, obligatoire depuis 2009, est un élément incontournable en vue de la sécurisation et de la réduction des pollutions par les produits phytosanitaires. En Limousin, un partenariat entre la Société Départementale de Protection des Cultures (SDPC) et les 4 Chambres d'Agriculture (CA) a permis de coupler le contrôle réglementaire à une formation facultative apportant informations et conseils pour une utilisation optimale des pulvérisateurs. De 2009 à fin 2011, 801 contrôles ont ainsi été réalisés en Limousin.

Luttes alternatives contre le campagnol en verger

Le 13 février 2012, Cooplim a organisé une journée de démonstration des techniques de lutte alternative contre le campagnol sur un verger du réseau de fermes DEPHY. Après une présentation des principales espèces de rongeurs, du cadre et des techniques de lutte, plus de 70 personnes ont pu observer *in situ* différents systèmes de piégeage ou de destruction non chimique du ravageur, dont le dispositif innovant mis en place sur l'exploitation : une barrière physique associée à des pièges mécaniques « STANDBY » impliquant l'intervention des prédateurs naturels.



**Nbre de BSV publiés en 2011 et 2012
(chiffres prévisionnels)**

2011	2012	
Grandes cultures		
28	30	
Arboriculture fruitière		
29	35	
Cultures légumières		
22	22	
Viticulture		
17	18	
Zones non agricoles		
8	5	
Autres		
11	15	

Surveiller l'état phytosanitaire des cultures



Le réseau de surveillance biologique du territoire animé par la Chambre Régionale d'Agriculture, couvre en Limousin 11 filières correspondant aux principales productions et problématiques régionales, dont certaines sont gérées en inter-région (cf. précédemment).

Le réseau limousin s'appuie fin 2012 sur plus de 80 observateurs issus d'une trentaine de structures partenaires différentes. Plus de 120 Bulletins de Santé du Végétal (« BSV ») ont été publiés sur la région, dont une cinquantaine par nos partenaires Aquitaine et Midi-Pyrénées. Ces bulletins constituent des outils d'aide à la décision incontournables dans l'optimisation des traitements.

Cette année 2012 a permis de consolider le fonctionnement du réseau, avec un renforcement des sites d'observation en Pomme, Châtaigne et Zone Non Agricole. En complément de ses premières missions de surveillance et d'alerte sur la pression parasitaire, le réseau a débuté en 2012 le suivi des effets non intentionnels des produits phytosanitaires avec 2 volets : effets sur la biodiversité via un réseau de 12 parcelles en blé tendre d'hiver et veille analytique pour détecter d'éventuelles résistances aux produits de lutte contre le carpocapse des pommes.

Soutenir la dynamique sur la réduction des pesticides en ZNA



Depuis 2009, ce sont près de 140 communes qui ont signé la charte « objectif zéro pesticide dans nos villes et nos villages ». C'est un collectif d'associations aux compétences très complémentaires qui est à l'origine du succès de cette opération : Limousin

Nature Environnement, Corrèze Environnement et les CPIE de Creuse et de Corrèze pour l'accompagnement des communes et la communication du grand public ; la FREDON apporte son appui technique pour le diagnostic, les propositions d'actions. Ce dispositif, gratuit pour les signataires, est financé notamment par les agences de l'eau, les conseils généraux et le conseil régional jusqu'à fin 2012. L'objectif est de favoriser les collectivités pionnières et de promouvoir la démarche dans sa phase de démarrage. Suite à cette première phase, l'action va être poursuivie avec un soutien financier auprès des collectivités qui engageront une part d'autofinancement.

Les jardiniers amateurs peuvent aussi s'engager dans une charte de réduction des pesticides avec l'aide des associations d'étude et de protection de l'environnement. Un partenariat avec la SNHF a permis d'organiser une conférence sur le jardinage raisonné à Limoges le 18 avril 2012, durant laquelle Eric Prédine a pu exposer sa conception des jardins partagés.



Former et professionnaliser

En Limousin, 7 organismes de formation dispensent depuis début 2012 des formations et/ou tests permettant l'obtention du « Certiphyto ». En 2012 sur la région Limousin, une centaine de formations ou tests sont ainsi organisés, ce qui devrait concerner plus de 1 500 stagiaires, de différents horizons : agriculteurs en majorité, mais aussi conseillers, distributeurs de produits, et entreprises de travaux et services.

Une particularité locale est l'association de 4 des organismes de formation habilités, à savoir les CFPPA et les 3 Chambres départementales d'agriculture. Initié lors de la phase expérimentale en 2010 et 2011, ce partenariat prévoit une organisation régionale partagée des formations, afin d'optimiser l'offre de formation via une véritable synergie des compétences : quelle que soit la structure organisant la formation, différents partenaires interviennent sur leur domaine de prédilection (MSA, chambres départementales d'agriculture, CFPPA, et le cas échéant FREDON), selon un programme et des méthodes et supports définis en commun.

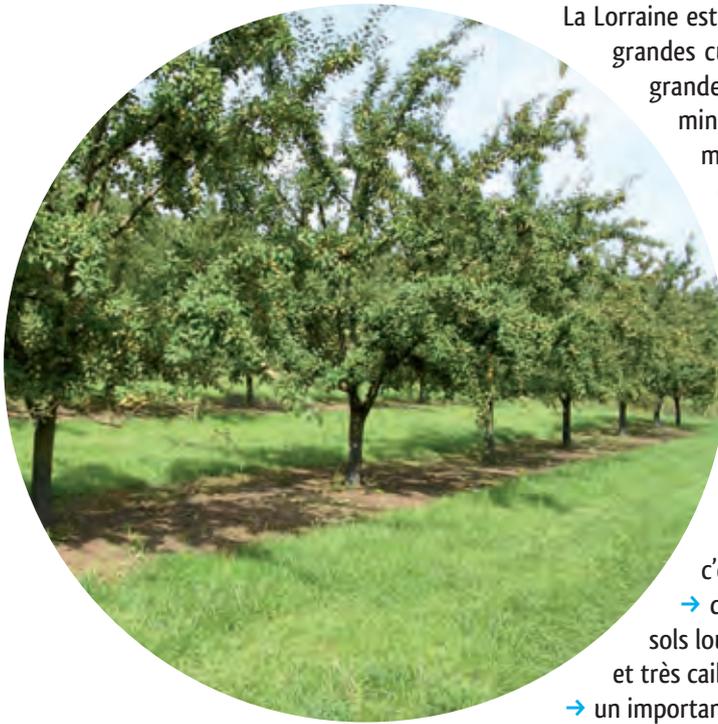
Certification

Nombre de Certiphyto délivrés au 20 août 2012

3150



Lorraine



La Lorraine est une région d'élevage - avec une forte vocation laitière - et de grandes cultures, caractérisée historiquement par des exploitations de grandes tailles. On y trouve également des productions locales mineures mais très emblématiques de l'identité des terroirs : la mirabelle (dont elle représente 75 % de la production nationale) et de la viticulture avec deux AOC.

Le principal enjeu pour la mise en œuvre du plan Ecophyto 2018 en Lorraine porte sur la réduction du recours aux herbicides et de leur impact sur l'environnement, en particulier sur la qualité des eaux.

Cet enjeu est soumis à des contraintes fortes :

- les herbicides sont les principaux produits phytopharmaceutiques utilisés, et ceci aussi bien en secteur agricole que non agricole ;
- la rotation culturale dominante est courte, généralement triennale (colza-blé-orge et maïs-blé-orge) et peu diversifiée, et c'est sans doute une des principales clés pour répondre à cet enjeu,
- des situations pédologiques souvent difficiles, avec à la fois des sols lourds et fortement drainés et des sols superficiels très drainants et très caillouteux,

→ un important développement des techniques simplifiées de travail des sols.

La Lorraine bénéficie toutefois d'atouts pour y faire face : à la fois des ressources importantes en matière d'organismes de recherche et d'enseignement supérieur, bien impliqués dans ces questions, ainsi qu'une profession agricole attentive et mobilisée depuis plusieurs années, sur la question de la qualité des eaux, dans des partenariats actifs pour l'évolution des pratiques phytosanitaires.

Gouvernance

Dates de réunion des CROS
13 mai 2011
Nombre de groupes de travail
7
Structure du plan d'action régional
Plan d'action régional validé
31 fiches action



Action phare

Les exploitations des établissements d'enseignements agricoles, de part leur vocation pédagogique, combinée à une exigence d'efficacité économique parfois plus forte qu'une exploitation normale, ont souvent développé des systèmes de cultures originaux. Elles ont également mis en place ou accueillies de nombreuses expérimentations agronomiques, de toutes natures. Suite à un travail exploratoire conduit par la DRAAF Lorraine, il avait été mis en évidence : d'une part la richesse potentielle des références techniques au sein de ces exploitations des établissements d'enseignements, et d'autre part la fragilité du stockage et de la diffusion de ces références.

C'est pourquoi, avec l'appui du réseau rural, a été lancé un projet sur deux années visant à réaliser un inventaire des références agronomiques (suivis de parcelles aussi bien que résultats d'expérimentation) présentes dans les établissements de formation de Lorraine, publics et privés, et à étudier des modalités pour leur valorisation.

Ce projet fait l'objet d'un partenariat entre la DRAAF, la Chambre Régionale d'Agriculture et deux établissements d'enseignement pour sa mise en œuvre.

S'il n'est pas spécifiquement axé sur la question de réduction des produits phytosanitaires, les objectifs et les résultats attendus de ce travail sont néanmoins centraux pour Ecophyto, en ce qui concerne la question de la diffusion des références techniques. La méthodologie développée au cours de ce travail sera ainsi reprise et valorisée pour la diffusion des références acquises au sein des groupes de ferme DEPHY mis en place en Lorraine.

Tester et promouvoir les bonnes pratiques en zones agricoles

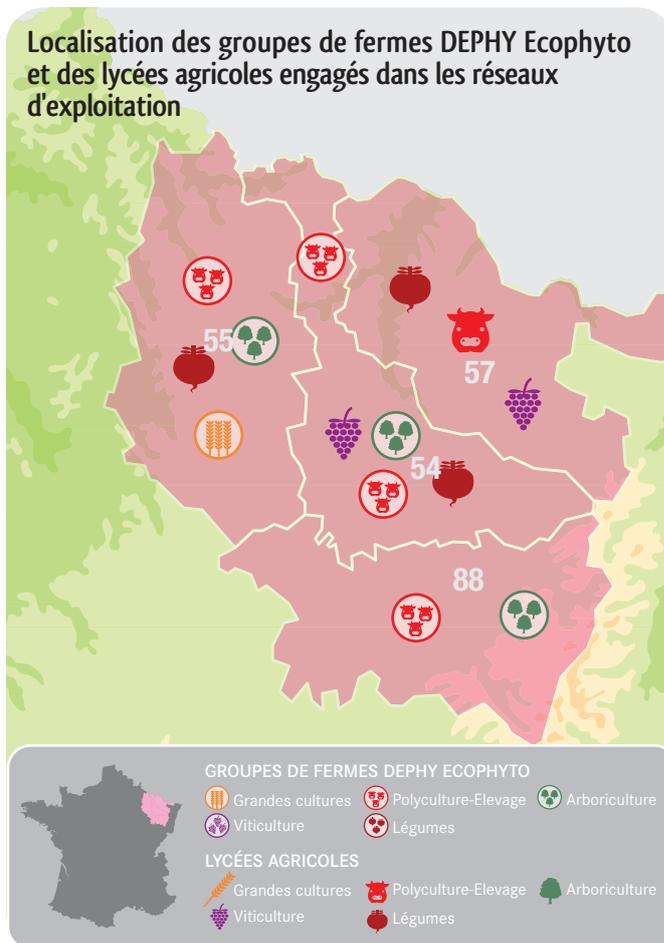
LES RÉSEAUX D'EXPLOITATIONS ET D'EXPÉRIMENTATION

Les partenaires agricoles lorrains se sont fortement mobilisés autour de l'action DEPHY, aboutissant à la mise en place d'un outil complet et cohérent d'acquisition et de diffusion de références.

Celui-ci comprend, d'une part, 9 groupes de fermes de démonstration, couvrant toute les filières végétales présentes dans la région : polyculture-élevage, grandes-cultures, vigne, arboriculture fruitière et maraichage. Ces groupes sont à la fois représentatifs de l'importance des filières et assurent un bon maillage du territoire en sites de démonstration. En outre, quatre des exploitations des établissements d'enseignement agricole participent à ces groupes de ferme (EPL Agro de la Meuse, EPLEA de Metz-Courcelles-Chaussy, EPLEA du Val de Seille et ALPA).

D'autre part, ces groupes sont complétés par un réseau DEPHY-EXPE rassemblant 5 sites travaillant sur l'étude de systèmes économes en intrant en polyculture-élevage. Ce réseau, associant l'ENSAIA, l'INRA, ARVALIS, le CETIOM, Coop de France (EMC2), l'ALPA, et piloté par la CRAL, permet de disposer, au niveau régional, d'une continuité allant de la recherche jusqu'à la diffusion des références auprès des agriculteurs sur le principal système de cultures.

Localisation des groupes de fermes DEPHY Ecophyto et des lycées agricoles engagés dans les réseaux d'exploitation



ACTIONS D'INITIATIVE RÉGIONALE

Action 1 : Développement de dispositifs épuratoires en sortie de réseau de drainage agricole

Le drainage agricole, de par sa fonction d'assainissement des sols, peut aussi constituer une voie préférentielle de transfert des produits phytopharmaceutiques vers les cours d'eau. C'est pourquoi, en complément des actions visant à la réduction de l'utilisation de ces produits, des études sont conduites au niveau national afin d'évaluer l'intérêt de divers aménagements à l'exutoire des drainage pour limiter ces transferts.

A l'initiative de la Chambre Régionale d'Agriculture de Lorraine (CRAL) un groupe de travail sur ce thème a été constitué, incluant des partenaires de la recherche (INRA, Université de Lorraine, ANSES) et bénéficiant du soutien financier de l'AERM. L'originalité du projet lorrain réside dans la dimension des ouvrages testés : au niveau d'une parcelle agricole. Il s'agit alors d'évaluer, d'une part la capacité épuratoire de petites zones humides artificielles (mares, fossé linéaire, ...) de taille réduite (pouvant ainsi être incluses dans une bande enherbée), et d'autre part, leur faisabilité technique et leur acceptabilité par les professionnels agricoles.

Action 2 : «Secrets de Jardins» un film de sensibilisation au jardinage au naturel

Ce film de 13 minutes vise à sensibiliser les jardiniers amateurs sur les dangers de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques et à promouvoir la pratique du jardinage au naturel. Il présente les différentes techniques du jardinage écologique à travers des jardins lorrains et les paroles de leurs jardiniers. On y trouve l'expérience du jardin-pédagogique de l'écomusée d'Hannonville-sous-les-Côtes, celle d'un jardin familial et celle d'un jardin partagé où jardinent ensemble plusieurs bénévoles. Il aborde les thèmes de la fertilité des sols, de la gestion de l'eau, de la lutte contre les ravageurs, les maladies et l'enherbement indésirable et de l'esthétique du jardin au naturel.

Issu d'un partenariat entre la FREDON Lorraine et la MJC Lorraine, et réalisé par Alexandra Zanne, avec le soutien des Agences de l'Eau, du Conseil Régional et du FEDER, ce film peut-être visionné gratuitement sur le site internet de la FREDON et de ces partenaires. Il est utilisé comme support dans le cadre d'animations auprès d'associations d'éducation à l'environnement et lors de manifestations sur le jardinage écologique.

Nbre de BSV publiés en 2011 et 2012

2011	2012	
33	21	
25	19	
0	16	
14	15	
19	11	
15	8	
0	0	

Surveiller l'état phytosanitaire des cultures



Avec la mise en place depuis avril 2012 d'un réseau d'observation et d'un BSV « maraichage », et après celui de la « viticulture » en 2011, le déploiement du réseau d'épidémiosurveillance couvre maintenant l'ensemble des filières de production végétale en Lorraine, aussi bien agricole que d'ornement.

Les 6 éditions (Grandes Cultures, Arbres Fruitiers, Viticulture, Zones Non Agricoles, Horticulture-Pépinière et Maraîchage) sont disponibles gratuitement sur les sites de la DRAAF et de la CRAL et sont largement relayés par les partenaires participants au réseau d'épidémio-surveillance (Chambre d'agriculture, FREDON Lorraine, Coopératives et Négoce Agricoles, Instituts Techniques, ...) auprès des professionnels afin de leur transmettre un message le plus précis possible sur la présence de bioagresseurs et l'évaluation du risque, et leur permettre ainsi de raisonner au plus juste leurs interventions phytosanitaires si nécessaire.

Ce réseau va maintenant être complété d'un réseau de suivi des Effets Non Intentionnels des pratiques phytosanitaires sur la biodiversité dans les espaces agricoles, et sur l'apparition de bioagresseurs résistants à l'action des produits phytopharmaceutiques.

Soutenir la dynamique sur la réduction des pesticides en ZNA



Un partenariat très actif s'est mis en place en Lorraine associant la FREDON Lorraine et l'AERM dans la continuité des actions du GRAPPE Lorraine et visant à mettre en place des actions de sensibilisation, d'information et d'appui à des démarches de réduction d'utilisations des pesticides en zone non agricole.

A ce jour, par ce biais, plus d'une quarantaine de communes (dont 6 de plus de 15 000 habitants) ont été sensibilisées, que ce soit à travers des audits de pratiques phytosanitaires, la conception de plans de désherbage ou de plans de gestion différenciée, d'accompagnement technique ou la réalisation de réunions de sensibilisation ou de journées techniques. Toutes ces actions s'appuient sur l'objectif « **zéro phyto en collectivité** » promu et soutenu financièrement par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse.

Pour sensibiliser les jardiniers amateurs, une charte « **Jardiner en préservant sa santé et l'environnement** » a été mise en place en 2011 par la FREDON Lorraine auprès de 27 jardinerie. En y adhérant, ces magasins s'engagent à promouvoir le jardinage naturel auprès de leur clientèle. A l'issue de cette première année, d'autres enseignes s'approprient à rejoindre cette action.



Former et professionnaliser

A l'occasion de la phase expérimentale du dispositif Certiphyto, une bonne dynamique s'était mise en place en Lorraine, avec la participation de 14 centres de formation, pour un total de 2621 Certiphyto délivrés à l'issue de cette phase en juillet 2011.

Pour le premier semestre de mise en œuvre du dispositif pérenne, ce sont déjà **27 centres de formations** qui ont été habilités à délivrer les certificats individuels sur la région.

Un important effort de sensibilisation doit maintenant être déployé afin de toucher l'ensemble des personnes nécessitant l'obtention d'un certificat individuel pour leur activité professionnelle - agricole et non agricole - en vue de les former d'ici fin 2014. Cette sensibilisation va passer par des actions de communication coordonnées avec l'ensemble des organismes de formation et des organisations des représentations professionnelles concernées tout au long de l'année 2012.

Certification

Nombre de Certiphyto délivrés au 23 mai 2012

2 895



Martinique



La Martinique est un petit territoire tropical français au climat chaud et humide favorisant la croissance des productions locales, mais également le développement de bioagresseurs (adventices, champignons, insectes, ...) qui exercent une pression constante. En dépit de cette forte pression, on constate que seulement 20% des besoins de traitements sont aujourd'hui couverts, d'où la nécessité de pouvoir offrir rapidement aux producteurs ultramarins des solutions de lutte phytosanitaires.

En outre, l'insularité de la Martinique rend difficile la collecte de produits phytosanitaires non utilisés et d'emballages vides, qui présentent un danger potentiel pour l'environnement et la santé. Cette collecte, dont la première opération a eu lieu en 2008, doit être impérativement pérennisée.

La DAAF de Martinique, en collaboration avec la Chambre d'Agriculture, a su mobiliser tous les acteurs dans la mise en place des actions du plan national Ecophyto 2018. Leur volonté et leur dynamisme sont la clé de ces 4 ans de réussites. Le plan d'action régional martiniquais a ainsi été validé le 16 juin 2010, lors de la 2ème réunion du CROS.

Gouvernance

Dates de réunion des CROS
16 juin 2010
28 juin 2011
6 juin 2012
Nombre de groupes de travail
10
Structure du plan d'action régional
Plan d'action régional validé
11 fiches actions

Action phare

Le traitement de produits phytosanitaires n'ayant plus d'autorisation de mise sur le marché était inexistant en Martinique, comme dans toutes les Antilles Françaises et la Guyane. Ces produits non-utilisés (PPNU), voire non-identifiés (PPNI), leur emballage vide (EVPP) ainsi que les biocides peuvent s'avérer dangereux pour l'environnement et ne permettent pas la maîtrise des autres risques liés à ces produits notamment en cas de bidons fuyards. Tous ces produits, et à l'avenir tous les déchets issus de l'agrofourmiture, doivent être éliminés dans les conditions requises par le code de l'environnement.

Sous l'impulsion de la préfecture, une action de collecte et d'élimination des PPNU a été lancée en juin 2011. Cette opération a permis de détruire plus de 9 tonnes de PPNU provenant des professionnels agricoles. Cette action sera renouvelée et élargie aux PPNI, EVPP et biocides mais aussi à tous les professionnels (collectivités, mairies, institut de recherche et expérimentation, lycées professionnels, etc.) Cette opération intitulée « Grand Ménage » est en phase de mise en place. En outre, elle vise à préparer le terrain à la mise en oeuvre de l'étude ADIVALOR sur la pérennisation du système de collecte et d'élimination des PPNU-EVPP. Elle est également complémentaire aux actions de formation et d'information des agriculteurs.



Tester et promouvoir les bonnes pratiques en zones agricoles

LES RÉSEAUX D'EXPLOITATIONS ET D'EXPÉRIMENTATION

La région Martinique s'inscrit dans plusieurs réseaux dont le réseau DEPHY fermes. Ce réseau a pour objectif de démontrer que réduire l'utilisation de produits phytosanitaires est possible, d'expérimenter des systèmes de culture économes en produits phytosanitaires, et de produire des références sur les systèmes économes en phytosanitaire. Les filières ananas et banane ont été retenues par la cellule nationale pour leurs projets en tant que fermes de référence. En parallèle, un autre réseau se met progressivement en place et s'intéresse à toutes les filières et notamment à celles qui nécessitent d'être structurées comme la filière diversification. Ce réseau, appelé **RITTA**, est impliqué dans la recherche d'innovations techniques et le transfert vers la profession agricole des connaissances agronomiques. Ce réseau est unique et propre à la Martinique.

En outre, un programme d'expérimentation interDOM est en place depuis 2009. Il est conduit par différents centres d'expérimentations, dont le CTCS Martinique, qui ont pour objectif de développer des pratiques alternatives aux produits phytosanitaires via le réseau DEPHY expé et à combler les usages vides dans le cadre du programme des usages orphelins.

Localisation des groupes de fermes DEPHY Ecophyto et des lycées agricoles engagés dans les réseaux d'exploitation



ACTIONS D'INITIATIVE RÉGIONALE

Action 1 : Communication

La chambre d'Agriculture de la Martinique a organisé les principales actions de la communication ECOPHYTO à la Martinique, comme la campagne de communication pour la collecte des PPNU en juin 2011 et la journée technique et de démonstration autour du réseau de fermes DEPHY ECOPHYTO ananas, premier réseau mis en place à la Martinique en 2011.

Concernant la collecte des PPNU, les outils de communication tels que les communiqués radio, une bande annonce télévisée, des affiches et flyers ont largement été utilisés durant 10 jours avant la campagne. Cette opération s'est concrétisée par une bonne adhésion des professionnels et une collecte de 9,245 tonnes de PPNU. D'autre part, la médiatisation télévisée autour de la journée d'échanges, organisée par la Chambre d'Agriculture de la Martinique en collaboration avec le CIRAD, sur les premiers résultats des travaux des fermes du réseau DEPHY ananas, a permis au grand public de découvrir l'effort des agriculteurs mené dans le cadre du plan ECOPHYTO 2018. Outre ces deux actions, une communication régulière est réalisée à l'attention des candidats au cours des formations au « certificat individuel » et aux agriculteurs sous forme d'articles dans les lettres d'information de la Chambre d'agriculture et de différents organismes agricoles.



Nbre de BSV publiés en 2011 et 2012

	2011	2012
Ananas		
	12	24
Banane		
	12	24
Canne à sucre		
	12	24
Diversification		
	12	24

Surveiller l'état phytosanitaire des cultures



La chambre d'Agriculture de Martinique a su organiser la surveillance biologique du territoire à partir d'un réseau d'observateurs des filières banane, canne, ananas et diversification (arboriculture, maraîchage, cultures vivrières). Le résultat des observations est publié sur le Bulletin de Santé du Végétal bimensuel, diffusé sur les sites Internet de la DAAF, de la chambre d'agriculture et de la FREDON, et diffusé mensuellement sur papier à l'ensemble de la profession agricole.

Soutenir la dynamique sur la réduction des pesticides en ZNA



Un projet porté sur 3 ans par la DEAL et l'ODE, en collaboration avec la FREDON, a pour objectif de sensibiliser les communes et jardiniers amateurs aux produits phytosanitaires, dont le glyphosate.

Des enquêtes sur les pratiques, des démonstrations de méthodes alternatives, un encadrement personnalisé et la sensibilisation lors d'événements sont les actions majeures de ce projet.



Former et professionnaliser

La chambre d'Agriculture et les centres de formation professionnelle et de promotion agricole (CFPPA) du Lorrain, du Gros Morne et du Carbet, ont déjà délivré plus d'une centaine de CERTIPHYTO lors de sa phase d'expérimentation. Depuis septembre 2011, le certificat individuel, appelé communément CERTIPHYTO est proposé par de nouveaux centres de formation en plus de ceux déjà connus. Il s'agit du CFPPA du Robert et de Rivière-Pilote, et du centre de formation Banafor. Ce certificat est destiné aux décideurs et opérateurs en exploitation agricole, aux décideurs et opérateurs en travaux et services, aux distributeurs et conseillers.

Ce certificat, obligatoire en 2014, peut être obtenu à la suite d'une formation adaptée, à la réussite d'un test ou par équivalence de diplôme de moins de 5 ans.

Sa durée de validité est de 5 ans et est portée à 10 ans dans le cadre de l'activité agricole. La demande de renouvellement doit se faire dans les trois mois avant la date d'expiration.

Certification

Nombre de Certiphyto délivrés au 23 mai 2012
486



Midi-Pyrénées



Lors du dernier recensement agricole, **47 600 exploitations** ont été dénombrées, valorisant **2,3 millions d'hectare de surface agricole utilisée** (SAU). Ainsi, la région Midi-Pyrénées représente près de 10 % des exploitations françaises et 8 % de la SAU de la France métropolitaine. Qu'il s'agisse d'emploi ou d'occupation de l'espace rural, l'agriculture est au cœur des territoires de Midi-Pyrénées et représente un enjeu économique important pour la région.

L'agriculture régionale se caractérise par une production de qualité et d'une diversité importante tant au niveau des filières (élevage bovin ou ovin, grandes cultures, arboriculture, viticulture, maraîchage, ...) que des modes de production.

La gestion des produits phytosanitaires est un des enjeux essentiels de l'agriculture régionale, avec une résonance plus ou moins forte selon les productions et les modes de valorisation mais qui s'impose à tous.

Le plan **Ecophyto 2018**, pour la région Midi-Pyrénées, s'appuie sur la mise en place des outils nationaux ainsi que sur la mise en œuvre d'actions identifiées et portées par différents acteurs. Ces actions résultent soit d'initiatives individuelles ou collectives soit d'un travail initié par la DRAAF pour mener des actions "en commun".

Gouvernance

Dates de réunion des CROS
1 ^{er} février 2012
Nombre de groupes de travail
4
Structure du plan d'action régional
Les 5 axes stratégiques du plan régional ont été validés lors du dernier cros :
Elaborer en commun des projets de recherche en réponse aux besoins des territoires et des filières de Midi-Pyrénées
Créer les conditions d'un dialogue constructif au sein de la société et entre territoire et filières sur les phytosanitaires
Construire, échanger et diffuser l'information sur les phyto-sanitaires afin d'améliorer la connaissance des acteurs sur la situation et les enjeux en Midi-Pyrénées
Actions complémentaires en cours de mise en œuvre
Repérer et capitaliser les alternatives techniques et culturelles qui peuvent être mises en œuvre en région et accompagner les utilisateurs dans le changement et l'amélioration de leur pratiques
Elaborer de nouveaux contrats-qualité pour des produits et des territoires fondés sur le vivant en bonne santé, et valoriser économiquement la meilleure gestion des phytosanitaires. 25 projets ont été identifiés comme relevant de l'action en commun. Ces actions complètent celles issues de la déclinaison du plan national.

Action phare

Lors des réflexions engagées pour la régionalisation du plan Ecophyto 2018, la DRAAF a mis en place une démarche spécifique de co-construction avec les différents acteurs du territoire.

Ce projet, mené avec l'AgroParistech, se déroule depuis plus de 18 mois et mobilise la co-expertise de plus de 300 acteurs afin de définir une ambition régionale et un projet à la hauteur de cette ambition. Il a mis en œuvre :

- des audits individuels (environ 120 audits menés au niveau régional, et 130 au niveau territorial) qui permettent aux acteurs d'explicitier leur vision stratégique,
- l'intégration par les auditeurs de l'ensemble des informations recueillies auprès des acteurs,
- des restitutions aux acteurs audités afin que ces derniers évaluent ce qu'ils partagent et les sujets sur lesquels il peut être possible de construire des projets,
- des séminaires de rencontres actives (par familles d'acteurs, puis par thématiques) destinés à élaborer les projets d'action et les conditions et moyens de prise en charge par les acteurs eux-mêmes de ces actions.

A l'issue de ces étapes, les acteurs ont fait émerger assez d'éléments pour constituer une stratégie régionale partagée. Cette stratégie s'incarne désormais dans une charte qui a été proposée aux partenaires. La signature de cette charte, qui formalise l'engagement et l'implication de plus de soixante-dix structures, s'est déroulée le 4 juillet 2012 en présence de Monsieur le Préfet de région et du chef de service de la prévention des risques sanitaires de la production primaire de la DGAL. Cet acte symbolique fort traduit la pertinence de la démarche engagée jusqu'à ce jour et marque le début d'une nouvelle phase qui doit engager les partenaires dans la mise en œuvre des actions identifiées lors des précédents travaux.

Tester et promouvoir les bonnes pratiques en zones agricoles

LES RÉSEAUX D'EXPLOITATIONS ET D'EXPÉRIMENTATION

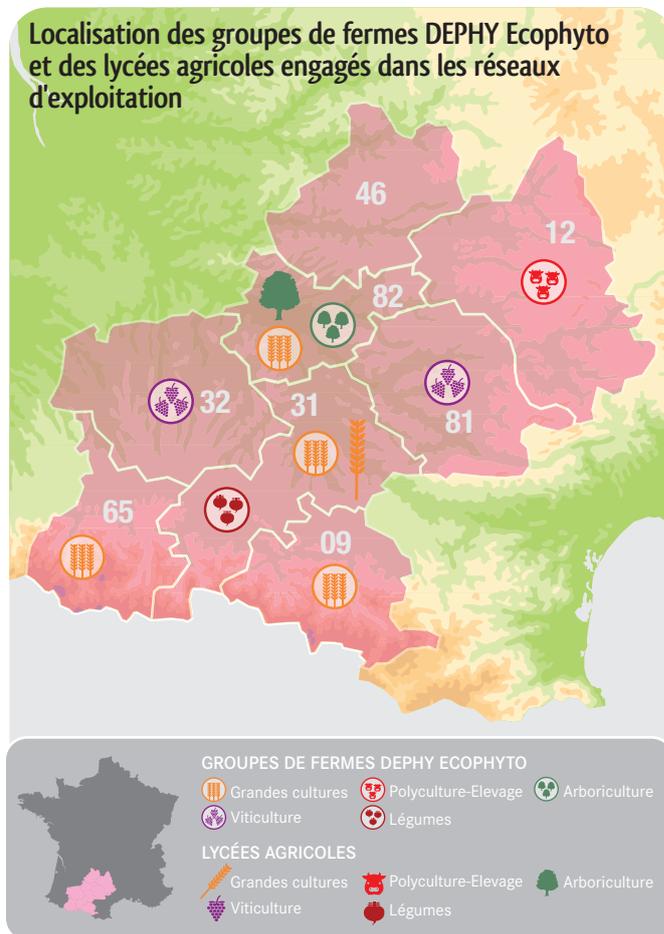
La région Midi-Pyrénées comptabilise aujourd'hui **11 réseaux FERME DEPHY Ecophyto** qui se répartissent sur les filières Grandes Cultures (6), Viticulture (2), Polyculture – Élevage (1), Arboriculture (1), Cultures Maraîchères (1). Ce sont ainsi près de 130 exploitations agricoles (dont 11 exploitations de lycées agricoles) qui travaillent à la transformation de leurs systèmes de culture dans le souci d'une moindre consommation de produits phytosanitaires. Pour les grandes cultures, les 6 réseaux reflètent la diversité des situations pédo-climatiques régionales : zones de coteaux molassiques (Lauragais, Gers), plaines et terrasses alluviales (Ariège, Adour). Deux d'entre eux sont caractérisés par la présence d'exploitations agricoles qui ont recours à l'irrigation sur une forte proportion de leur SAU.

Parallèlement à ces réseaux d'exploitations, 3 programmes expérimentaux, intégrés dans le réseau EXPE DEPHY Ecophyto, ont des sites de recherche dans la région sur la filière Grandes Cultures. Deux sont portés par l'INRA, avec des parcelles situées à Auzeville (31) :

- Réseau de systèmes de culture « Zéro pesticide »,
- Systèmes de culture en rupture à faible usage de pesticides.

Le troisième est porté par l'ITAB et vise à produire des références sur les systèmes de cultures économes en produits phytosanitaires à partir des dispositifs conduits en agriculture biologique, notamment celui de La Hourre situé dans le Gers.

Localisation des groupes de fermes DEPHY Ecophyto et des lycées agricoles engagés dans les réseaux d'exploitation



ACTIONS D'INITIATIVE RÉGIONALE

La question de la gestion des produits phytosanitaires se posant pour de nombreux acteurs en région, la DRAAF a fait le constat que de nombreuses actions de plus ou moins grande envergure et plus ou moins coordonnées sont menées sur l'ensemble du territoire régional. Dans le cadre de la mise en œuvre régionale, il a semblé pertinent d'avoir une connaissance relativement exhaustive des différentes actions menées. Pour ce faire, un audit technique auprès d'un certain nombre d'acteurs a été réalisé en Midi-Pyrénées fin 2009 – début 2010.

L'importance de la mutualisation des informations et des échanges de pratiques est un point que les partenaires interrogés ont considéré comme essentiel. L'absence d'outils ou d'espace dédié à la mise en commun d'expériences ou de techniques alternatives éprouvées localement a conduit la DRAAF à initier un projet pour créer un centre de ressources interactif permettant de valoriser et de promouvoir l'ensemble des initiatives concourant à l'atteinte de l'objectif Ecophyto en Midi-Pyrénées.

Aujourd'hui porté par Toulouse Agri Campus, ce centre de ressources a élargi son champ d'action. En effet, l'atteinte des objectifs fixés nécessite d'avoir une approche globale tant sur les problématiques de valorisation de la production que de compréhension et de discussions entre les producteurs et les consommateurs par exemple.

Ainsi il a pour ambition d'être un espace commun d'information, d'échange, de partage et de valorisation d'actions innovantes pour l'ensemble des acteurs actuels et futur du plan Ecophyto.

2011	2012	
31	14	
24	14	
21	4	
126	49	
11	5	
5	2	
73	45	

Surveiller l'état phytosanitaire des cultures



Le dispositif de Surveillance Biologique du Territoire mis en place en Midi-Pyrénées, repose sur un partenariat fort et diversifié entre près de 70 structures impliquées dans les filières végétales régionales : Instituts techniques, coopératives, négoce, chambres d'agriculture, FREDEC, DRAAF/SRAL. Chacune œuvre pour fournir régulièrement à l'animateur filière en charge de la rédaction du Bulletin de Santé du Végétal, des données d'observations ou des résultats de modélisation, ou bien encore de suivis biologiques. Une fois l'analyse de risque élaborée, elle est discutée puis validée en réunion téléphonique regroupant notamment des observateurs.

Ce mode de fonctionnement identique pour chacune des 18 éditions du BSV en Midi-Pyrénées permet une bonne appropriation de cette analyse de risque par les acteurs du conseil, qui y font référence pour élaborer leurs messages techniques de préconisation.

A noter enfin que, pour plus d'efficacité, 5 éditions de BSV sont conçues en inter-région : Melon (avec Aquitaine), Châtaigne (avec Aquitaine et Limousin), Noix (avec Aquitaine et Limousin), Noisette (avec Aquitaine) et Horticulture (avec Aquitaine).

Soutenir la dynamique sur la réduction des pesticides en ZNA



La diversité des acteurs intervenant en zone non agricole se traduit par une diversité d'actions. Tout d'abord, un bulletin de santé du végétal spécifique pour les zones non agricoles est régulièrement publié. A destination des parcs et des espaces verts, il propose une analyse des principaux bio-agresseurs ainsi que des mesures prophylactiques permettant de réduire l'impact d'un certain nombre de parasites.

Ensuite, de plus en plus de collectivités s'engagent dans des démarches de réductions des produits phytosanitaires et certaines font évoluer leurs objectifs et leurs pratiques pour se passer totalement, sur tout ou partie de l'espace municipal, des produits phytosanitaires. Cela peut se traduire par la formalisation de leur démarche au travers d'un engagement dans une charte. Enfin, un autre exemple illustrant des actions en zones non agricoles est la démarche initiée par la Direction Interdépartementale des Routes du Sud Ouest (DIRSO). Certaines unités sont déjà fortement engagées sur la réduction des produits phytosanitaires et cet objectif est pris en compte dès l'élaboration des cahiers des charges lors de la construction d'ouvrage et se poursuit lors de leur entretien. Afin de faire partager l'expérience acquise par certaines équipes, des réunions sont organisées en interne afin d'échanger sur les réalisations en cours et évaluer ce qu'il est envisageable de transférer sur les différents secteurs afin de faire progresser les pratiques sur l'ensemble du réseau routier dont la DIRSO a la charge.



Former et professionnaliser

7 600 Certiphyto ont été délivrés lors de la phase expérimentale, ce qui correspond pratiquement à 1/5^{ème} des chefs d'exploitation de Midi Pyrénées. Selon les départements, le nombre d'agriculteurs diplômé est variable : pour certains départements, seul 12 % de la population potentiellement « diplômable » a été formée lors de la phase expérimentale quand d'autres ont dépassé les 30 %. Cette différence s'explique en partie par les filières et les modes de productions différents d'un département à l'autre.

Avec la mise en place du nouveau dispositif depuis le 1^{ier} janvier 2012, une trentaine d'organismes sont habilités pour assurer les différentes formations sur l'ensemble du territoire (liste disponible sur le site de la DRAAF).

Certification

Nombre de Certiphyto délivrés au 23 mai 2012

9552



Nord-Pas-de-Calais



L'enjeu de la diminution de l'utilisation des pesticides est majeur en Nord Pas de Calais, comme peuvent en témoigner les éléments de diagnostic suivants :

Une région très urbanisée

La région Nord Pas-de-Calais est réputée pour ses très fortes pressions urbaines (habitat, industries, infrastructures routières...). Sous leur effet, la région a perdu 12% de son territoire agricole entre 1988 et 2000. Les sols artificialisés ou urbains constituent un risque de pollution non négligeable compte tenu de leur caractère imperméable (qui favorise le lessivage des herbicides vers les cours d'eau) et pourraient générer une contamination des eaux proportionnellement plus importante qu'en zones agricoles.

Pourtant majoritairement agricole

La part dédiée à l'agriculture (68%) reste très importante en région Nord Pas de Calais. La forêt occupe 9% du territoire. De plus, l'agriculture régionale se doit d'intégrer aujourd'hui la demande sociale en matière de paysages ruraux et de protection de l'environnement. Ainsi, la problématique agricole et forestière apparaît incontournable pour la gestion du territoire régional.

A l'échelle nationale, l'agriculture régionale se situe dans les premiers rangs pour plusieurs productions :

→ 1^{ère} région productrice de **pommes de terre** (37% de la production nationale) et d'**endives**

(54% de la production nationale)

→ 3^{ème} région pour la betterave et les légumes,

→ 4^{ème} région pour les céréales,

→ 5^{ème} région productrice de lait.

→ l'agro-alimentaire se situe au 2^{ème} rang national pour son chiffre d'affaires.

L'industrie agro-alimentaire régionale est très diversifiée. Les produits phares sont le sucre, les légumes transformés, la pomme de terre, la chicorée, les produits amylacés, la bière... L'agriculture régionale se caractérise par des exploitations de taille relativement faible, très diversifiées, très productives et fortement consommatrice d'intrants.

En raison de son assolement, du développement de cultures fortement consommatrices de pesticides (comme la pomme de terre), de son fort potentiel agronomique et de ses conditions climatiques, le Nord Pas de Calais est une des régions françaises où les enjeux sont les plus importants (conciliation des contraintes de production et de rentabilité avec la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires).

Gouvernance

Dates de réunion des CROS
29 septembre 2011
Dates de réunion du COPIL
1 avril 2011, 14 juin 2011, 20 octobre 2011
Nombre de groupes de travail
6
Structure du plan d'action régional
Plan d'action régional validé
35 fiches action
7 enjeux régionaux



Action phare

UNE FORTE IMPLICATION DES LYCÉES AGRICOLES

Les exploitations des lycées agricoles constituent une vitrine et un lieu d'échange privilégié au niveau de la région. La région Nord Pas de Calais compte 10 exploitations de lycées agricoles (publics et privés). Dans le cadre de la mise en place d'écophyto 2018, 3 exploitations ont intégré les réseaux de fermes de références des lycées de l'enseignement agricole (action 16 pilotée par la DGER). Ces trois exploitations sont caractéristiques des typologies d'exploitation de la région : LEGTA d'Arras (polyculture), Lycée de Lomme (horticulture) et le lycée de Genech (polyculture élevage).

Ces exploitations ont réalisé un projet d'exploitation ayant pour objectif de :

- réduire l'utilisation des intrants et en particulier des produits phytosanitaires,
- de passer progressivement à la production intégrée (le raisonnement se faisant à l'échelle du système de culture et non plus uniquement à la parcelle),
- de s'appuyer sur le projet d'exploitation pour développer leur projet pédagogique.

Les exploitations cherchent à replacer l'agronomie au centre de leur système de production. (cela devrait permettre la réduction de 50% de l'usage de produits phytosanitaires), et de tendre vers une agriculture durable, c'est à dire combinant à la fois l'aspect technique, économique, social, et environnemental.

L'implication des élèves et des enseignants dans ces projets d'exploitation sont très importants et très forts (participation aux observations des cultures, proposition d'évolution de système de cultures, ...).

Ces sites référents de l'enseignement développent également une communication à destination des agriculteurs locaux (démonstrations de matériels, plaquettes,....). Ils sont également des éléments moteur pour les autres exploitations de l'enseignement. La valorisation pédagogique des travaux de ces fermes de référence des lycées est un point fort pour la réussite du plan Ecophyto 2018 dans la région.

Tester et promouvoir les bonnes pratiques en zones agricoles

LES RÉSEAUX D'EXPLOITATIONS ET D'EXPÉRIMENTATION

Une forte dynamique se met en place afin de promouvoir les bonnes pratiques .

Le réseau Dephy/Ferme comporte 5 groupes en région Nord-Pas-De-Calais :

- un groupe polyculture-élevage retenu au premier appel à candidatures, porté par la chambre d'agriculture du Pas-de-Calais,
- 4 groupes supplémentaires au 2^{me} appel : un porté par le négoce agricole en polycultures légumes, et trois portés par la CRA : polyculture-élevage sur un captage Grenelle, légumes frais, polyculture-légumes.

Les coopératives agricoles sont également partenaires dans les réseaux animés par la chambre d'agriculture.

Ces réseaux sont caractéristiques des productions régionales.

Trois lycées agricoles sont engagés dans l'action 16 pilotée par la DGER (cf présentation précédente).

En parallèle un projet a été retenu dans le cadre du réseau Dephy/Expe. Il porte sur l'expérimentation longue durée des systèmes de cultures dans des rotations grandes cultures-pomme de terre-légumes sur deux sites : lycée agricole d'Arras et pôle légumes de la région Nord. L'objectif de ce projet est de réduire d'au moins de 50 l'IFT de ce système de cultures par rapport à la référence régionale.

Dans le cadre de ces réseaux des démonstrations de matériel alternatif sont réalisées sur l'ensemble des cultures mises en place dans ces sites de référence.



ACTIONS D'INITIATIVE RÉGIONALE

Expérience du PNR Scarpe Escaut (sensibilisation des jardiniers amateurs) (Marie Aumenier - Parc Naturel Scarpe-Escaut)

Au niveau de la région des actions spécifiques vers les jardiniers amateurs et jardineries sont mises en place par les partenaires du groupe ZNA Ecophyto 2018. Nous pouvons citer les travaux entrepris par le Parc Naturel Régional Scarpe-Escout (PNRSE) et par Lille Métropole Communauté Urbaine (LMCU). Ces travaux s'inspirent de la Charte Jardinerie développée en 2006 par la Communauté d'Agglomération Hénin-Carvin. Ils ont pour objectifs de restaurer la qualité de l'eau et préserver les milieux naturels humides en travaillant avec les particuliers sur deux facteurs de dégradation : les pesticides et les plantes invasives.

Le travail du PNRSE et de LMCU a consisté à :

- analyser la demande des jardiniers amateurs
- réaliser un état des lieux de l'ensemble des chartes existantes,
- préciser le premier recensement auprès des enseignes identifiées et à les rencontrer
- élaborer un projet de chartes

Dix sept enseignes sont intéressées par la démarche sur le territoire du PNRSE.

Une communication est mise en place, elle vise à montrer le côté positif des méthodes alternatives et des espèces locales. Différents outils de communication sont développés : calicot, l'extérieur du magasin, affiches dans les mairies et commerces, affiches dans les jardineries, kakémono dans les rayons des alternatives, Des fiches conseils reprennent neuf thématiques (par exemple : Economiser l'eau), sur un format carte postale.

En parallèle des formations sont dispensées aux vendeurs afin de les sensibiliser à ces méthodes alternatives.

2011	2012	
39	25	
39	56	
35	22	
37	31	
3	5	

Surveiller l'état phytosanitaire des cultures



Le réseau d'observateurs, composé de techniciens de tous horizons (distribution, industrie agro-alimentaire, instituts techniques, chambre d'agriculture...) et d'agriculteurs permet d'apporter des informations sur les risques de développement des parasites des cultures.

Le BSV permet de fédérer autour d'un même concept pas moins de 120 spécialistes de l'observation de terrain autour de protocoles harmonisés et avec des règles de fonctionnement communes (méthode d'observation, modalité de transmission des données). Dans le Nord pas de Calais 5 éditions sont disponibles dont deux en inter région avec la Picardie.

- Grandes cultures (betteraves, céréales à paille, colza, féveroles, lin textile, maïs, pois protéagineux)
- Pommes de terre
- Cultures légumières (carottes, céleri, choux, endives, épinards, haricots, oignons, poireaux, pois de conserve, salades, scorsonères)
- Arboriculture
- Jardins et espaces verts

Les observations sont faites par l'ensemble des prescripteurs et intervenants du monde des productions végétales (Chambre d'agriculture, négoce, coopératives, agriculteurs). Près de 190 parcelles sont observées, réparties sur l'ensemble de la région pour plus de 2 000 observations.

Avant chaque début de campagne d'observation, une réunion de coordination est organisée avec parfois la mise en place d'un module de formation à la reconnaissance des parasites. En outre, des tours de plaine sont destinés spécialement aux observateurs en saison en fonction de l'évolution de la pression parasitaire.

Soutenir la dynamique sur la réduction des pesticides en ZNA



Dans le cadre du plan d'action régional éco-phyto 2018, l'objectif de réduction de l'usage des pesticides en zones non agricoles se décline en 5 actions spécifiques visant à :

- Informer à l'échelle régionale sur les évolutions réglementaires en ZNA et sur les accords cadre amateurs et professionnels et suivre leur mise en œuvre dans le temps,
- Diffuser les techniques permettant de réduire l'usage des pesticides en ZNA,
- Promouvoir le BSV Jardin et Espace Vert ,
- Donner les moyens de valoriser les efforts engagés par les collectivités auprès de la société (acceptation du grand public),
- Développer un accompagnement spécifique pour les jardiniers amateurs.

Les travaux du groupe ZNA ont également porté sur la réactualisation du guide des bonnes pratiques phytosanitaires en ZNA. Il a pour objectif d'apporter une aide technique dans la stratégie de gestion des espaces non agricoles, plus spécifiquement sur le thème du désherbage, et de la réduction de l'usage des désherbants chimiques.



Former et professionnaliser

L'objectif du groupe de travail formation est de proposer une offre de formations complémentaires au-delà du dispositif validant les connaissances de base : « Certiphyto ». Pour cela un recensement de l'offre des formations existantes en liaison avec ECOPHYTO 2018 pour le secteur ZA et ZNA est mis en place.

Une offre de formation différenciée selon les différents secteurs professionnels visés par le Plan ECOPHYTO 2018 sera également mise en place :

- secteur agricole,
- secteur de l'aménagement paysager,
- secteur de la distribution

Pour construire ces formations, l'ensemble des partenaires sont impliqués, ainsi que les réseaux des fermes de référence qui pourront servir de lieu de démonstrations, d'échanges de pratiques...

L'objectif étant de sensibiliser les distributeurs de produits phytosanitaires et les collectivités territoriales, maires, décideurs et encadrants sur la problématique de réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires.

La dynamique de formation au Certiphyto est très forte dans la région, plus de 6500 agriculteurs ont déjà obtenu leur Certiphyto.

Certification

Nombre de Certiphyto délivrés au 31 décembre 2011

6505



Normandie



72 % de la surface régionale normande a une **vocation agricole**. Et si la Normandie demeure une terre d'élevage, les cultures arables y sont également bien présentes. Plus de la moitié de la Surface Agricole Utile normande leur est consacrée, ce qui représente un peu plus de 1,28 million d'hectares. L'agriculture représente donc un poids économique important pour la Normandie, région également à enjeux environnementaux par la présence d'espaces naturels fragiles : paysages et biotopes typiques (zones humides, bocages, parcs naturels régionaux, rivières de qualité), ressources en eaux souterraines et superficielles fragilisées. En Zones non agricoles, il existe une grande **disparité dans l'utilisation des pesticides** entre les différentes catégories d'utilisateurs aux pratiques mal connues, et également entre les collectivités. Mais, l'année 2011 a montré que la sensibilisation commençait à porter ses fruits par la mobilisation des acteurs autour de la diminution des pesticides. L'organisation d'un CROS unique Normand repose sur la volonté de créer une dynamique forte avec des partenaires professionnels, notamment agricoles, communs aux deux régions administratives de Haute et Basse-Normandie. La dynamique locale a abouti à la rédaction d'un **plan d'action régional normand** validé en CROS, le 24 novembre 2011.

Par ailleurs, les actions à pilotage national telles que le certiphyto, le réseau d'épidémiologie ou le réseau DEPHY Ecophyto sont mises en œuvre localement et remportent toujours l'adhésion des professionnels.

Gouvernance

Dates de réunion des CROS
14 juin 2011, le 24 novembre 2011, le 4 juillet 2012
Nombre de groupes de travail
4 (+ 1 sous-groupe Action 21 + 1 groupe Ferme Dephy)
Structure du plan d'action régional
Plan d'action régional validé
37 fiches actions
6 enjeux régionaux

Action phare

PHOTOGRAPHIE DES JARDINIERS AMATEURS DE NORMANDIE

Cette action a été portée par UFC QUE CHOISIR Haute et Basse-Normandie dans le cadre du groupe thématique régional « Bonnes Pratiques en Zones Non Agricoles ». Il s'agit d'une enquête menée auprès de 696 jardiniers amateurs, afin d'obtenir une photographie des quelques 900 000 jardiniers amateurs normands. L'objectif était de pouvoir identifier les actions à mettre en œuvre pour améliorer les pratiques de ce public consommateur en pesticides, et ainsi orienter le travail du groupe.

Les résultats de l'enquête sont encourageants. Globalement, les jardiniers amateurs discernent et utilisent prudemment les pesticides. Ils prennent conseil auprès d'une autre personne plus expérimentée ou dans les médias ou internet. Ils sont conscients du risque environnemental et veulent développer les pratiques alternatives. La mauvaise image et la méfiance suscitée par les pesticides freinent réellement leur utilisation. Toutefois, selon la classe (âge, sexe...), les comportements sont différents. Par ailleurs, l'enquête met aussi en évidence des lacunes telles que la moindre utilisation de protection individuelle, le risque santé passant après celui pour l'environnement, ou bien, la vidange des pulvérisateurs dans le réseau des eaux usées, ou enfin, l'élimination des produits inutilisés dans les ordures ménagères. Le grand public, et les jardiniers amateurs en particulier, devront être bien plus sensibilisés à l'impact de ces trois principales « mauvaises pratiques ». Des pratiques alternatives devront être proposées et développées.



FREDON HN

Tester et promouvoir les bonnes pratiques en zones agricoles

LES RÉSEAUX D'EXPLOITATIONS ET D'EXPÉRIMENTATION

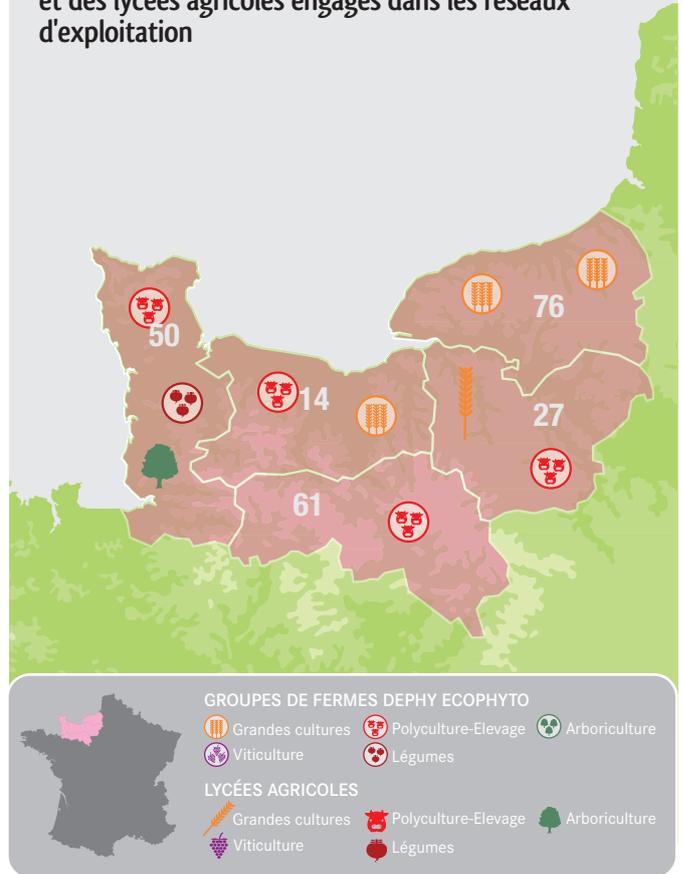
Avec 3 nouveaux réseaux soutenus régionalement en 2011, le réseau DEPHY-Ferme normand s'est enrichi, depuis début 2012, pour atteindre 11 réseaux, portés par une diversité de partenaires : FRCivam, chambres d'agriculture, CER France Normandie, Défis ruraux, Agrial et Sileban. Fortes de leur expérience dans la dynamique de groupe et l'accompagnement technique, ces structures régionales se sont engagées pour montrer que diminuer de moitié l'usage des pesticides est possible, tout en restant économiquement performant. Les ingénieurs réseaux s'impliquent aussi pour favoriser la communication autour de leur travail par l'organisation de journées portes ouvertes, la parution d'articles dans la presse agricole et en participant à un nouveau groupe thématique régional « Ferme ». Par ailleurs, l'enseignement agricole normand n'est pas en reste grâce à la dynamique des exploitations des lycées agricoles : implication dans deux réseaux DEPHY-Ferme, participation de deux exploitations au réseau Action 16 pour la valorisation pédagogique des itinéraires techniques économes en pesticides et, enfin, création d'un réseau spécifique des exploitations bas-normandes pour une dynamique partagée.

ACTIONS D'INITIATIVE RÉGIONALE

État des lieux 2011 des essais, outils, et documents en matière de bonnes pratiques agricoles à disposition des partenaires régionaux :

Depuis plusieurs années, de nombreuses structures régionales réalisent des essais, documents ou outils qui font la promotion des techniques et des systèmes visant à réduire l'usage des pesticides. Ce panel d'outils et de références est pourtant mal connu des différents partenaires régionaux et des agriculteurs. Aussi, dans le cadre du groupe technique régional « Bonnes Pratiques Agricoles », il a été décidé de favoriser la connaissance mutuelle des références existantes : essais, résultats d'essais, documents et outils à destination des agriculteurs développés par les partenaires régionaux ; par la réalisation d'une « bibliothèque » des références normandes. Un état des lieux a ainsi été dressé à partir des contributions des partenaires régionaux, membres du groupe : Instituts, chambres d'agriculture, coopératives, GRAB, CIVAM... L'état des lieux 2011 a pu être mis en ligne sur le site de la chambre régionale et des deux DRAAF. Il sera ré-actualisé annuellement, si possible.

Localisation des groupes de fermes DEPHY Ecophyto et des lycées agricoles engagés dans les réseaux d'exploitation



Chambre régionale d'agriculture

Nombre de BSV publiés en 2011 et en 2012

	2011	2012	
Grandes cultures	112	87	
Arboriculture fruitière	21	19	
Cultures légumières	64	44	
Viticulture	0	0	
Horticulture	20	15	
Zones non agricoles	7	7	
Autres	38	34	

Surveiller l'état phytosanitaire des cultures



En Normandie, 10 filières ont été retenues comme importante : céréales, pomme de terre, lin et plante à fibres, oléagineux, protéagineux, betterave, légumes, arboriculture, horticulture et zones non agricoles. Les 10 filières ont publié 328 BSV en 2011 avec une fréquence conforme aux attentes du comité régional. Un travail important de communication a été réalisé pour promouvoir le BSV à travers des articles de presse, la présentation systématique du réseau SBT et des bulletins lors des formations CERTPHYTO et la mise en place d'une procédure d'inscription pour un envoi direct par messagerie. Par ailleurs, les BSV sont mis en ligne sur les sites des 2 DRAAF et des chambres d'agriculture, des BSV sont envoyés directement aux partenaires et agriculteurs par les animateurs-filières. L'objectif de l'année 2011 a été de veiller à ce que le dispositif concoure à la bonne connaissance de la situation phytosanitaire avec une meilleure couverture du territoire. La volonté a donc été d'impliquer les agriculteurs en direct pour un renforcement du maillage des parcelles d'observation. Le comité s'est également mobilisé sur la restructuration du réseau régional des stations météorologiques.

Soutenir la dynamique sur la réduction des pesticides en ZNA



En 2011, la dynamique en Zones non Agricoles s'est développée grâce à l'implication des partenaires du groupe thématique régional « Bonnes Pratiques en Zones Non Agricoles ». Les communes sont, ainsi, de plus en plus nombreuses à adhérer à la charte proposée par les FREDON de Haute et Basse-Normandie, pour la réduction des pesticides dans l'entretien des espaces communaux (220 collectivités signataires fin 2011). Par ailleurs, deux journées de démonstration ont été organisées. En effet, les méthodes alternatives (en curatif comme en préventif) et le matériel technique en plein développement, constituent des outils indispensables à la réduction de l'utilisation des pesticides, qu'il est nécessaire de faire connaître. Ces journées de démonstration et d'exposition de matériel sont donc aussi l'occasion de faire se rencontrer les professionnels qui développent et proposent ces techniques et les futurs utilisateurs. Cette journée d'échange permet ainsi aux collectivités de partager leurs expériences et de mieux envisager les éventuelles acquisitions techniques les plus adaptées à leur contexte.



Former et professionnaliser

Pendant la phase expérimentale (d'octobre 2009 à juillet 2011), 18 centres de formation ou structures professionnelles normandes ont réalisé des formations permettant d'obtenir le Certiphyto. 8 800 candidats ont obtenu leur Certiphyto en Normandie, en 2011, montrant ainsi le dynamisme et l'adhésion des professionnels à ce dispositif de sécurisation de l'utilisation des pesticides. La mise en œuvre de cette action, après la période expérimentale, a été poursuivie pour permettre, dès le début 2012, son déploiement vers les autres acteurs de terrain (notamment prestataires de service, conseillers et vendeurs).

Certification

Nombre de Certiphyto délivrés au 05 août 2011

8786



Provence-Alpes- Côte d'Azur



La région Provence Alpes Côte d'Azur se caractérise par une **zone littorale très urbanisée et de grands espaces naturels**. Seul un tiers du territoire est mis en valeur par l'agriculture, dont près de deux tiers de surfaces herbagères, 62% de la superficie agricole ne reçoit pas de traitement phytosanitaire.

Le nombre d'exploitations agricoles est de 22 100 en 2010, soit 4,5% du total national, occupant 610 940 ha de SAU1. Près d'un quart des exploitations a disparu en dix ans, et la SAU a diminué de 12% en dix ans.

Le profil agricole régional se caractérise par des productions à haute valeur ajoutée : plus d'un tiers des exploitations est spécialisé en viticulture, 22% en arboriculture, 6% en maraîchage, 6% en horticulture, 12% en grandes cultures - plantes à parfum.

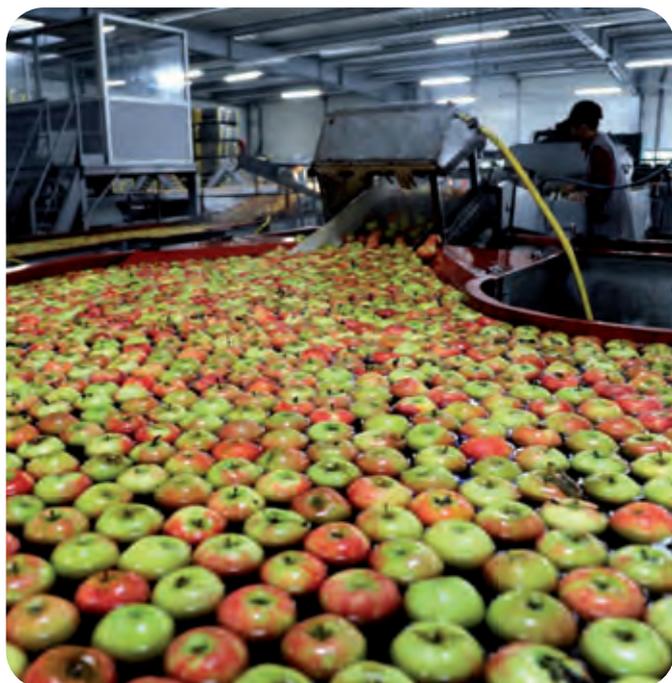
Le plan Ecophyto 2018 se déploie dans la région depuis 2010, par l'engagement de l'ensemble des acteurs des filières agricoles, ainsi que par l'implication de certaines collectivités en zones non agricoles.

Gouvernance

Dates de réunion des CROS
18 mai 2010, 18 novembre 2010, 10 novembre 2011
Nombre de groupes de travail
4
Structure du plan d'action régional
Plan d'action régional validé
57 fiches action

Action phare

La Chambre Régionale d'Agriculture met en œuvre une démarche originale pour définir une stratégie régionale de communication pluriannuelle, dans l'objectif d'une appropriation du plan Ecophyto 2018 par les professionnels agricoles, dans un esprit de partage général des enjeux par le grand public, consommateur de produits issus de l'agriculture. Les agriculteurs principaux utilisateurs des produits phytosanitaires, ont pour rôle de produire en quantité élevée, tout en maintenant un haut niveau de qualité à prix modéré. Conscients qu'ils jouent un rôle primordial dans la sécurité alimentaire, beaucoup se sont déjà approprié l'objectif fixé par le législateur. Ils ont besoin d'une attente forte de la société pour modifier leurs systèmes de production en collaboration avec les secteurs intermédiaires (IAA et Distribution). Le citoyen consommateur est exigeant. Il veut de beaux produits, immédiatement disponibles à des prix acceptables, sans sacrifier pour autant la sécurité alimentaire. Il ne comprend pas toujours les contraintes qui pèsent sur celui qui le nourrit. C'est cet intérêt commun et à la fois paradoxal qu'il est proposé d'amener au débat pour tenter de fédérer deux populations agricoles et consommateurs, aujourd'hui en discordance. Un diagnostic des usages des agriculteurs et des consommateurs est en cours de réalisation, en lien avec le département de sociologie de l'Université d'Aix-Marseille. Les propositions d'orientations stratégiques de communication seront présentées au CROS en décembre 2012.

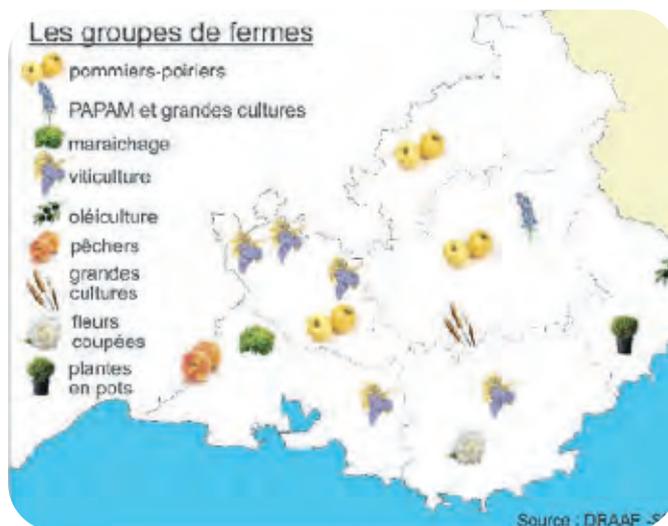


Tester et promouvoir les bonnes pratiques en zones agricoles

LES RÉSEAUX D'EXPLOITATIONS ET D'EXPÉRIMENTATION

Suite à l'appel à candidatures pour la constitution d'un réseau de fermes pilotes de démonstration, d'acquisition de références et d'expérimentation de systèmes de culture économes en produits phytopharmaceutiques, la région PACA compte aujourd'hui 15 réseaux de fermes DEPHY FERME : filières arboriculture (fruits à pépins, fruits à noyaux), viticulture, oléiculture, maraîchage, plantes à parfum et aromatiques, grandes cultures irriguées, raisin de table, plantes en pot, fleurs coupées.

Des journées de démonstration sont organisées, à destination des agriculteurs et des conseillers.



ACTIONS D'INITIATIVE RÉGIONALE

La Chambre Régionale d'Agriculture met en place une coopération entre les équipes techniques des stations expérimentales régionales et les réseaux de ferme DEPHY :

Les stations expérimentales fruits et légumes de la région PACA, l'APREL (légumes), le GRAB (agriculture biologique fruits et légumes), la Station arboricole La Pugère (pomme, poire, prune), le Domaine expérimental la Tapy (cerise, raisin de table) et les stations horticoles SCRADH et CREAT, mettent en place des programmes d'expérimentation visant à la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires.

Les groupes de fermes DEPHY sont des lieux de transfert prioritaires de ces démarches innovantes. Constitués d'agriculteurs volontaires, ils bénéficient d'un accompagnement et d'un suivi technico-économique aptes à valider ces approches nouvelles et à les diffuser à un plus large public.

Les expérimentateurs assurent, sous forme de journées techniques, des interventions auprès des agriculteurs des réseaux. Les échanges entre agriculteurs et expérimentateurs permettent de mieux appréhender les atouts et contraintes techniques et économiques de la mise en œuvre de l'innovation sur le terrain.



**Nombre de BSV publiés en 2011
eten 2012**

2011	2012	
6	4	
33	19	
37	15	
19	17	
14	7	
11	6	
8	6	

Surveiller l'état phytosanitaire des cultures



Aujourd'hui 15 filières sont suivies par le réseau d'épidémiologie régionale. Les observations sont réalisées sur 490 parcelles fixes et un grand nombre de parcelles « flottantes » par 80 organismes conventionnés impliquant 134 observateurs. L'information sur l'état sanitaire végétal est collectée dans une base de données et l'analyse de risque est élaborée et discutée par les 19 animateurs de filières en lien

avec les observateurs. 10 éditions du bulletin de santé du végétal sont publiées en PACA, disponibles en ligne sur le site internet de la DRAAF : • BSV olivier

- BSV riz
- BSV tomate d'industrie
- BSV viticulture : vigne et raisin de table
- BSV Grandes cultures : blé dur et colza
- BSV PAPAM : lavandin, lavande et sauge sclarée
- BSV maraîchage : laitue, tomate, melon, fraise sous-abris, courge, carotte et salades plein-champ
- BSV arboriculture : pomme, poire, prune, cerise
- BSV horticole : rosier, lysianthus...
- BSV ZNA : palmier, marronnier, pin

Soutenir la dynamique sur la réduction des pesticides en ZNA



Le service des Espaces Verts et de la Nature de la ville de Marseille gère 2634 ha d'espaces naturels et 707 ha d'espaces urbains, notamment : 54 parcs de plus d'1 ha, 175 jardins et squares, 487 jardins sociaux, d'écoles et de crèches, 378 accompagnements de voiries, 3 fermes pédagogiques. Il met en œuvre un mode de gestion des espaces verts plus respectueux de l'environnement, en particulier l'utilisation de plantes adaptées aux conditions méditerranéennes (sécheresse, vent, sol calcaire) et la réduction des interventions chimiques. Le fauchage a remplacé le désherbage de printemps, l'installation de prairies fleuries contribue au retour de la flore spontanée et de la faune, dans l'objectif d'augmenter la biodiversité. Le paillage avec des déchets de fauche permet de limiter le recours aux arrosages et aux désherbants. Marseille est l'une des 9 grandes villes de France partenaires de la construction du référentiel Ecojardin®. 18 grands parcs devraient entrer dans la démarche de labellisation d'ici fin 2012. La ville porte par ailleurs une charte « chantiers verts durables » qui engage ses entreprises prestataires à entrer dans une démarche de réduction des traitements chimiques.

Le service des Espaces Verts et de la Nature de la ville de Marseille gère 2634 ha d'espaces naturels et 707 ha d'espaces urbains, notamment : 54 parcs de plus d'1 ha, 175 jardins et squares, 487 jardins sociaux, d'écoles et de crèches, 378 accompagnements de voiries, 3 fermes pédagogiques. Il met en œuvre un mode de gestion des espaces verts plus respectueux de l'environnement, en particulier l'utilisation de plantes adaptées aux conditions méditerranéennes (sécheresse, vent, sol calcaire) et la réduction des interventions chimiques. Le fauchage a remplacé le désherbage de printemps, l'installation de prairies fleuries contribue au retour de la flore spontanée et de la faune, dans l'objectif d'augmenter la biodiversité. Le paillage avec des déchets de fauche permet de limiter le recours aux arrosages et aux désherbants. Marseille est l'une des 9 grandes villes de France partenaires de la construction du référentiel Ecojardin®. 18 grands parcs devraient entrer dans la démarche de labellisation d'ici fin 2012. La ville porte par ailleurs une charte « chantiers verts durables » qui engage ses entreprises prestataires à entrer dans une démarche de réduction des traitements chimiques.



Former et professionnaliser

37 organismes de formation sont habilités en PACA pour organiser des sessions de formation pour l'obtention du certificat individuel «certiphyto ». Ils ont été réunis le 16 mars 2012 pour une présentation du nouveau dispositif en région. La DRAAF a missionné un agent du service régional de l'Alimentation pour suivre les formations et s'assurer de l'homogénéité de la qualité de leur contenu.

Certification

Nombre de Certiphyto délivrés au 05 août 2011

1 140





Pays de la Loire



Les Pays de la Loire présentent des paysages et des climats multiples, propices à toutes les productions végétales métropolitaines. Ainsi, à côté des grandes cultures destinées en partie à l'élevage, les cultures spécialisées : vigne, pommiers et poiriers, cultures légumières, horticulture, plantes aromatiques et médicinales (~60 000 ha) font la renommée de la région mais sont aussi réputées consommatrices de produits phytosanitaires. Tous les modes de production sont représentés : cultures intensives, raisonnées et biologiques.

En 2009, avec 7,8 % de la SAU nationale, la région représente 6 % du NODU national. Les 20 substances actives les plus contributrices du NODU représentent près de 50 % de sa valeur totale. Il s'agit essentiellement d'herbicides et dans une moindre mesure de fongicides.

Le suivi de la pollution des eaux superficielles montre aussi que les 21 molécules les plus fréquemment quantifiées sont des herbicides (ou leurs métabolites de dégradation). L'AMPA, métabolite du glyphosate est quantifié dans plus de 70% des prélèvements depuis 2005.

La prise de conscience des enjeux pour la reconquête de la qualité de l'eau sur les bassins versants est effective et les acteurs locaux sont souvent très engagés, grâce à l'appui financier des collectivités territoriales et de l'agence de l'eau.

Du côté agricole, la dynamique est lancée comme en témoignent les 13000* Certiphyto délivrés, les 458* observateurs des BSV, et les 230 volontaires engagés dans les réseaux fermes. Du côté des amateurs, le déploiement de la charte jardinerie montre que la mobilisation est de mise.

Gouvernance

Dates de réunion des CROS
12 décembre 2011
25 octobre 2012
Nombre de groupes de travail
14
Structure du plan d'action régional
Plan d'action régional validé
34 fiches action
7 enjeux régionaux

Action phare

Le groupe de travail « biodiversité », co-piloté par la DREAL et la LPO, a conduit en partenariat avec le comité « Ecophyto et Agronomie », un inventaire détaillé des actions et des acteurs sur la thématique « biodiversité en lien avec la réduction de pesticides » qui a révélé la grande diversité et l'ampleur des travaux conduits mais aussi le manque de lien entre les acteurs. Le 20 mars 2012, 35 personnes de 25 structures très diverses se sont réunies à Angers pour échanger autour de la présentation d'actions de recherche et de développement. Celles-ci concernaient les impacts des paysages ou des aménagements parcellaires sur les auxiliaires, les liens entre les pratiques agricoles et les territoires et une chaîne alimentaire complète, ou encore la mise en place par une coopérative d'essais de techniques de biocontrôle et d'association d'espèces ou de variétés.

Suite à ce transfert de connaissances et aux débats, certains enseignements ont été dégagés et des pistes de travail envisagées. Il s'agit de réfléchir aux bonnes échelles de travail pour les études et pour le développement face à la complexité des situations et des pratiques. L'objectif à moyen terme est de rechercher des complémentarités entre les acteurs et de faciliter les dynamiques de partenariat pour de nouvelles actions à construire. Le but reste de diminuer l'utilisation des produits phytosanitaires en valorisant la biodiversité dans l'intérêt de l'agriculteur et des écosystèmes avec lesquels il travaille.



Tester et promouvoir les bonnes pratiques en zones agricoles

LES RÉSEAUX D'EXPLOITATIONS ET D'EXPÉRIMENTATION

DEPHY : une région très mobilisée

Un fort engagement dans le réseau FERME

Plus de 230 agriculteurs sont engagés : 11 nouveaux groupes ont rejoint les 13 réseaux démarrés en 2010-2011, plaçant la région en tête du dispositif national.

Ces 24 groupes présentent une bonne cohérence géographique des filières : 11 en polyculture-élevage, 5 en grandes cultures, 3 en viticulture, 3 en cultures légumières et 2 en arboriculture. Les structures maîtres d'œuvre sont très diverses : les chambres d'agriculture accompagnent 14 réseaux, les CIVAM 5 et les GAB 2. Les autres groupes sont animés par 1 coopérative, 1 structure de conseil privé et 1 structure de développement spécialisé.

8 lycées impliqués

8 lycées sont impliqués dans des réseaux Ecophyto, 6 dans des groupes DEPHY et 2 via l'action 16. Presque toutes les filières sont représentées : 4 en polyculture-élevage, 2 en viticulture, 1 en arboriculture et 1 en horticulture.

Des sites de projets EXPE

Un projet viticole Val de Loire regroupe 3 sites dont 2 dans la région. Par ailleurs, nos partenaires sont associés à des initiatives d'instituts techniques nationaux, avec 2 sites en grandes cultures, 1 en horticulture et 1 en cultures légumières.

ACTIONS D'INITIATIVE RÉGIONALE

Action 1 Plaquette IFT en viticulture

Dans ce 4 pages de janvier 2012, co-rédigé par la CRA, l'IFV, les 3 ingénieurs réseau DEPHY et la DRAAF, sont présentés l'indicateur, un exemple de calcul sur un itinéraire technique conventionnel avec des réponses aux questions les plus fréquentes, de nombreux leviers techniques dans un exemple d'itinéraire économe, les IFT de référence et des liens vers des documents « pour en savoir plus ». Cette plaquette imprimée en 5.000 exemplaires est téléchargeable :

http://www.agrilianet.com/fileadmin/dossier_commun_tous_sites/Publications/Ecophyto/depliant_11_IFT_viti_BAT_web.pdf

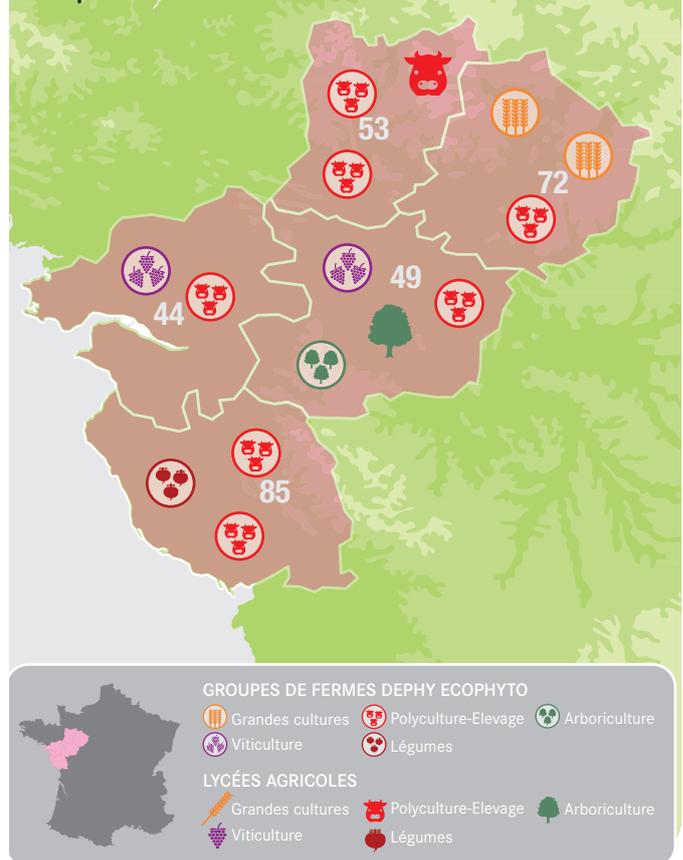
Action 2 Suivi de la qualité des eaux

L'exploitation du suivi des pollutions des eaux superficielles a permis l'édition de la fiche 2011 diffusable en 2013 auprès de tous les acteurs locaux. La qualité des données a été optimisée suite à la révision du réseau des stations surveillées.

Action 3 Observatoire des achats de produits phytosanitaires

A l'image des travaux bretons, le traitement des données de l'observatoire des produits phytosanitaires de 2008 à 2010, rapportées au code postal de l'utilisateur permettra de disposer d'informations territoriales fiables sur la pression phytosanitaire.

Localisation des groupes de fermes DEPHY Ecophyto et des lycées agricoles engagés dans les réseaux d'exploitation



Nbre de BSV publiés en 2011 et 2012

2011	2012	
Grandes cultures		
48	48	
Arboriculture fruitière		
31	29	
Cultures légumières		
17	30	
Viticulture		
18	18	
Horticulture		
13	15	
Zones non agricoles		
15	17	
Autres		
21	20	

Surveiller l'état phytosanitaire des cultures



L'ensemble des espaces agricoles et des zones non agricoles végétalisées est « couvert » par des réseaux de surveillance biologique du territoire. Seules quelques cultures mineures échappent encore à cette « surveillance ».

7 filières ont ainsi été définies, chacune disposant de son BSV : grandes cultures, viticulture, arboriculture fruitière, fruits transformés (en inter-région avec Bretagne - Normandie), maraîchage, cultures ornementales et zones non agricoles.

Les réseaux sont constitués de près de 500 observateurs et de plus de 1000 parcelles pour la publication de 177 BSV ; chiffre en augmentation par rapport à 2011, confirmant la dynamique régionale sur cet axe.

Il a été confié à la région Pays de la Loire 59 prélèvements dans le cadre des résistances aux produits phytosanitaires et 33 parcelles d'observation des indicateurs de biodiversité. La richesse des réseaux FERME et SBT a permis à la région de répondre dès 2012 à ce nouvel enjeu de la surveillance des effets non intentionnels (ENI).

L'animation des filières, y compris des ENI est assurée par des personnels des réseaux des chambres d'agriculture ou des réseaux des fédérations de groupement de défense contre les organismes nuisibles.

Soutenir la dynamique sur la réduction des pesticides en ZNA



Les actions de sensibilisation auprès des collectivités se poursuivent en priorisant les territoires des captages Grenelle et en organisant une journée technique sur la gestion sans pesticide des terrains de foot.

Une rencontre a permis aux gestionnaires de routes et d'autoroutes de mutualiser leurs expériences. Le comité ZNA accompagne le conseil général de Maine et Loire dans l'élaboration de son schéma de désherbage départemental. Deux enquêtes sur les pratiques phytosanitaires des gestionnaires de golfs et des paysagistes applicateurs complètent la connaissance sur les usages professionnels non agricoles.

La sensibilisation des jardiniers amateurs se poursuit avec la mise en œuvre de la charte « Jardiner au naturel, ça coule de source ! » dans 5 bassins versants (SAGEs Layon, Huisne, Oudon, bassin versant de l'Erdre, territoire de CAP Atlantique). Cette action réalisée en partenariat avec les structures porteuses, les collectivités, les associations locales est financée par l'Agence de l'Eau, le FEDER, l'Etat et le Conseil Régional. Les 110 jardinerie signataires s'engagent à réduire les ventes de pesticides au profit des matériels et solutions alternatives vendus en magasin.



Former et professionnaliser

Le dispositif mis en œuvre début 2010 a permis, grâce à une forte mobilisation de la profession agricole et de VIVEA, de former plus de 11 000 agriculteurs, plaçant ainsi la région Pays de la Loire en première position nationale. Cette forte dynamique s'est cependant nettement ralentie à partir de janvier 2012, du fait essentiellement de la baisse des financements disponibles.

Pour les autres secteurs, les formations se sont mis en place plus lentement sauf pour la formation des distributeurs assurée par l'ESA sur une modalité de formation à distance, en convention avec la FNMJ (Fédération Nationale des Métiers de la Jardinerie).

Une trentaine de centres de formation ont été habilités. L'instauration d'un groupe formation au sein du CROS régional ECOPHYTO répond à une volonté partagée des acteurs d'améliorer le fonctionnement du dispositif pour l'atteinte des objectifs du plan et la prise en compte de tous les besoins professionnels liés aux PP. Trois réunions de ce groupe ont déjà eu lieu concernant la délivrance du certificat individuel et l'agrément des entreprises, l'état d'avancement du plan Ecophyto, l'exploration de pistes pour l'information et la formation des formateurs.

Certification

Nombre de Certiphyto délivrés au 15 août 2012

12919



Picardie

La Région Picardie est une région de grandes cultures comportant des filières fortement utilisatrices de produits phytosanitaires (pommes de terre, légumes de plein champs, betteraves et colza).



Aussi si l'on examine un indicateur de la pression d'utilisation des produits phytosanitaires comme l'IFT issu des enquêtes « pratiques culturales » réalisées par le ministère de l'agriculture, la Picardie se situe bien au dessus de la moyenne française, mais ces chiffres sont à corrélés aux conditions climatiques et aux rendements obtenus.

D'un point de vue strictement environnemental, pour ce qui est de la qualité des eaux souterraines qui constituent l'essentiel des ressources en eau potable dans notre région, depuis 2001, la situation est globalement stable mais préoccupante : un peu plus de la moitié des points de prélèvements sont contaminés par des résidus de pesticides, et sur la période 2001-2005, 20 % étaient classés en dépassement des normes réglementaires pour l'eau potable. Une synthèse est actuellement en cours sur la période plus récente 2006-2010.

Les dernières synthèses régionales réalisées montrent également une contamination généralisée des cours d'eau : 100 % des points de prélèvements présentent des résidus de pesticides, la concentration mesurée étant très variable selon les périodes et les conditions climatiques de l'année.

D'un point de vue réglementaire, la situation des masses d'eau au regard de la DCE est la suivante :

- La moitié des masses d'eau superficielles sont en report de délai par rapport à l'objectif de bon état 2015 (chimique et écologique) ;
- 85 % des masses d'eau souterraines n'atteindront pas le bon état en 2015 et sont donc en report de délai pour la moitié d'entre elles en 2021, et pour l'autre moitié en 2027 ; les principaux paramètres déclassants étant les nitrates et les pesticides

La déclinaison régionale du plan Ecophyto 2018 revêt donc un enjeu important pour atteindre les objectifs fixés en terme de préservation de l'environnement, et notamment en terme de préservation de la qualité des eaux superficielles et souterraines dans la région.

Gouvernance

Dates de réunion des CROS
16 juin 2010, 25 novembre 2011
Nombre de groupes de travail
9
Structure du plan d'action régional
Plan d'action régional validé
15 fiches action
10 enjeux régionaux



Action phare

ZOOM SUR LES ACTIONS DE COMMUNICATION MENÉES EN PICARDIE :

En 2012, la région Picardie a notamment développé des outils de communication telles qu'une newsletter Ecophyto à rythme de diffusion trimestrielle destinée à un large public mais néanmoins ciblé, tel que les participants au Comité Régional d'Orientation et de Suivi et aux différents groupes de travail régionaux, les conseillers et élus des Chambres d'Agriculture de Picardie, les observateurs et abonnés du BSV et les formateurs Certiphyto. Cette newsletter présente chaque trimestre le témoignage d'un acteur du Plan Ecophyto (par exemple, un agriculteur faisant partie d'un réseau de fermes DEPHY, le responsable technique d'une collectivité ayant développé des méthodes alternatives aux produits phytosanitaires, un exploitant agricole utilisant le BSV, un responsable d'exploitation agricole de lycée faisant partie des réseaux de fermes DEPHY), ainsi que des articles de fond sur différents sujets (synthèse des données qualité de l'eau, fonctionnement des réseaux de fermes DEPHY en Picardie, mise en place de la phase pérenne du Certiphyto...). Un flash'info mensuel informe également désormais les organismes en charge de la mise en œuvre d'Ecophyto en Région de l'actualité du Plan.

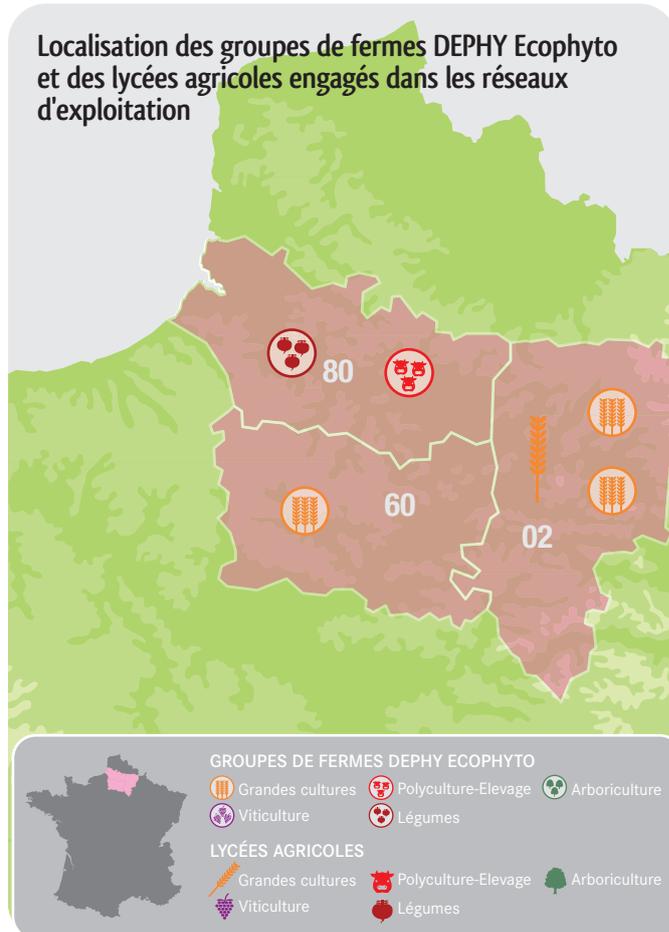
Par ailleurs, les régions ont été de leur côté fortement incitées à décliner localement la campagne de communication nationale 2012 portée par le slogan « Démontrer et convaincre ». En Picardie, la reprise de cette campagne de communication à un niveau local s'est traduite par la volonté de mobilisation et de fédération de tous les acteurs régionaux autour des objectifs du Plan Ecophyto, soit environ 450 personnes potentiellement concernées (à savoir les participants au réseau de surveillance biologique du territoire, les agriculteurs des réseaux de fermes DEPHY, les formateurs certiphyto, les membres du CROS et des groupes de travail régionaux, experts ou organismes) qui peuvent être considérées comme des « ambassadeurs et ambassadrices » crédibles de l'utilité du Plan Ecophyto. Il a ainsi été mis en place des demi-journées de rencontre thématiques appelées « Jeudis picards d'Ecophyto » organisées à l'occasion de la parution trimestrielle de la newsletter, et au cours de laquelle les participants peuvent échanger in situ avec les acteurs qui ont témoigné dans la newsletter, mais aussi partager leurs expériences concrètes respectives...Des articles sont publiés dans la presse agricole locale suite à chacun de ces manifestations.

Tester et promouvoir les bonnes pratiques en zones agricoles

LES RÉSEAUX D'EXPLOITATIONS ET D'EXPÉRIMENTATION

5 réseaux de fermes de démonstration sont en place en Picardie regroupant 59 exploitations dont 5 exploitations d'établissements d'enseignement agricole. Les types de systèmes représentés sont des systèmes «grandes cultures», des systèmes avec «légumes de plein champs» et des systèmes «polyculture-élevage». Les réseaux abordent différentes thématiques comme la réduction des herbicides, les enjeux liés aux zones de protection de captages d'eau potable. Les visites proposées à l'ensemble des agriculteurs picards en 2012 ont porté sur le désherbage mécanique du maïs, des betteraves et des légumes de plein champs. Les réseaux de fermes pourront s'appuyer à partir de fin 2012 – début 2013 sur deux dispositifs expérimentaux mis en œuvre dans le cadre de projets du volet DEPHY EXPE : un dispositif expérimental visant différents scénarii de réduction de l'usage des produits phytosanitaires avec des objectifs très ambitieux : -50% et -70 % de la référence régionale sur 6 systèmes de cultures avec des rotations de 6 ans et un dispositif expérimental avec zéro pesticides.

Localisation des groupes de fermes DEPHY Ecophyto et des lycées agricoles engagés dans les réseaux d'exploitation



ACTIONS D'INITIATIVE RÉGIONALE

En 2011, en l'absence d'indicateurs fiables afin d'évaluer l'efficacité du Plan Ecophyto, une étude a été réalisée par la Chambre Régionale de Picardie afin de collecter les données disponibles issus de différents réseaux de fermes suivis par les organismes de développement de la région. Cette étude a notamment permis d'organiser la compilation et l'interprétation des données d'IFT (Indice de Fréquence de Traitement) issues principalement de démarches agro-environnementales menées en région (MAE, dispositif « 1000 parcelles », réseaux DEPHY....) mais aussi de données plus générales issues d'un outil de saisie en ligne de la traçabilité des pratiques culturales... pour la campagne agricole 2009-2010. L'analyse des niveaux d'IFT par culture et par rapport aux objectifs affichés de réduction du plan Ecophyto 2018, montre effectivement des marges de progrès très différentes selon les cultures. L'analyse des données par source démontrent l'importance d'un accompagnement rapproché des agriculteurs dans ces démarches innovantes.



Nombre de BSV publiés en 2011 et 2012

	2011	2012	
Grandes cultures	43	21	
Arboriculture fruitière	39	51	
Cultures légumières	35	16	
Zones non agricoles	9	6	
Autres	32	22	

Surveiller l'état phytosanitaire des cultures



12 filières, structurées autour de 21 animateurs et 350 parcelles observées, permettent l'édition de 6 Bulletins de Santé du Végétal en Picardie.

73 organismes professionnels (Coopératives, Négociants, Industriels, Chambres d'agriculture, CETA, Instituts techniques, agriculteurs et établissements d'enseignement agricole) sont engagés dans l'observation ou l'animation des réseaux. Ils peuvent ainsi valoriser les données issues des BSV (état sanitaire, analyse de risque, seuils de nuisibilité, modélisation ...) dans leurs propres bulletins techniques de conseil, dans leur prise de décision d'intervention ou formations, dans le but de réduire autant que possible le recours aux produits phytosanitaires.

La diffusion est assurée par messagerie (2000 abonnés gratuits), par les sites Internet de la DRAAF et de la Chambre Régionale d'Agriculture (18000 consultations annuelles), par la presse locale agricole et par l'intermédiaire des partenaires du réseau.

En 2012, une filière chargée des Effets Non Intentionnels des produits phytosanitaires se met en place avec un suivi des résistances du sclérotinia du colza et un réseau de 30 parcelles permettant le suivi pluriannuel d'espèces indicatrices de biodiversité.

Soutenir la dynamique sur la réduction des pesticides en ZNA



L'une des principales actions du Plan en Région concerne la promotion de la charte régionale d'entretien des espaces publics portée conjointement par le Conseil Régional et les agences de l'eau Artois-Picardie et Seine-Normandie.

Depuis 2011, l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et le Conseil Régional ont signé une convention d'animation avec la FREDON de Picardie, afin de mieux faire connaître la charte et renforcer l'information des collectivités ; ils souhaitent également développer dans ce cadre une charte régionale des jardinerias (identique à celles actuellement mises en œuvre en Lorraine et Champagne-Ardenne).

Enfin, il faut souligner la publication du BSV « zones non agricoles » depuis 2011 ; le réseau d'observateurs étant actuellement en cours de constitution.



Former et professionnaliser

2012, année de mise en place du Certiphyto en phase pérenne

Après une période expérimentale en 2010-2011 pendant laquelle plus de 3500 agriculteurs ont pu suivre une formation certiphyto, le dispositif de certification individuelle des personnes est entré dans sa phase pérenne. En Picardie, les formations ont démarré dès le mois de janvier 2012. Les centres de formation habilités (CFPPA et Chambres d'agriculture) ont organisé une cinquantaine de sessions qui ont permis de former plus de 800 personnes.

Par ailleurs, sur les 38 personnes qui ont passé un test pour obtenir directement leur certiphyto (sans suivre de formation), 29 l'ont obtenu ; les échecs portent principalement sur le certificat individuel « Conseil ». Enfin, 39 personnes l'ont obtenu par équivalence de diplôme.

L'édition des certificats est actuellement en cours par France Agrimer : les personnes ayant suivi les formations ou passé des tests ne doivent pas s'inquiéter, leur certificat individuel leur parviendra très prochainement. Pour l'instant, seules les formations à destination des employés de collectivités locales ou territoriales ne sont pas encore mises en place suite à un problème d'accord entre les différents partenaires au niveau national.

La synthèse de l'évaluation qualitative par les stagiaires des formations dispensées, est encore en cours de réalisation. Le premier bilan des formateurs est le suivant : le programme des deux jours de formation des décideurs en exploitation agricole est dense. Les agriculteurs s'interrogent souvent en début de session quant à l'apport réel de cette formation obligatoire d'une durée de 2 jours, mais terminent en général la formation assez satisfaits. Les échanges sont particulièrement riches et intéressants.

Enfin, il faut rappeler que toutes les personnes en contact professionnel avec les produits phytosanitaires (utilisateurs agricoles et non agricoles, distributeurs et conseillers), devront avoir obtenu leur certificat avant le 1er octobre 2014 (plus précisément avant le 01/10/2013 pour les distributeurs, conseillers et applicateurs en prestation de service). Le certificat individuel sera notamment exigible pour l'achat de produits professionnels à partir du 1er janvier 2015.

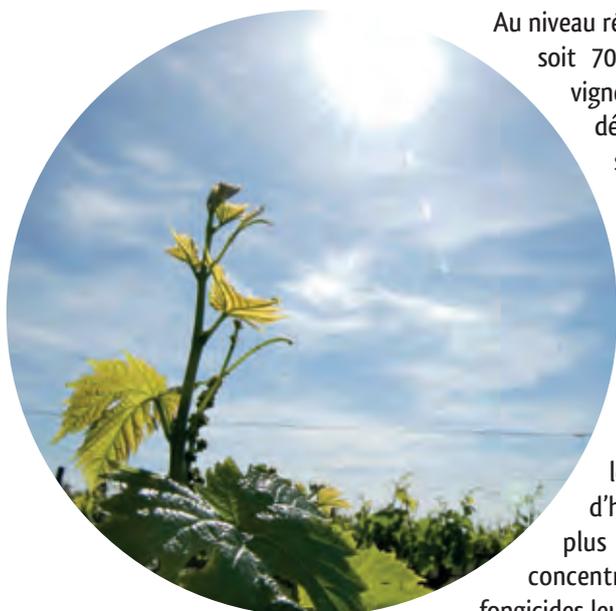
Certification

Nombre de Certiphyto délivrés au 10 juillet 2012

1385



Poitou-Charentes



Au niveau régional, les 25 400 exploitations agricoles exploitent 1 722 000 hectares, soit 70% du territoire. Avec 1 045 000 ha de grandes cultures et 82 300 ha de vignes, les surfaces consacrées aux productions végétales se sont accrues au détriment de celles destinées aux productions fourragères. Depuis 2000, les superficies occupées par les céréales et les oléagineux ont progressé de 6%. En 2011, dans le cadre du plan régional Ecophyto 2018, une synthèse des données 2006 – 2010 d'utilisation des produits phytosanitaires et de dispersion dans l'environnement a été réalisée par la FREDON. Avec un climat atlantique favorable au développement des maladies cryptogamiques, les fongicides représentent 38 % des ventes de produits phytosanitaires. Les herbicides sont les produits les plus vendus, ils totalisent à eux seuls 57 % des ventes. Tous les compartiments de l'environnement sont plus ou moins contaminés par les pesticides. Dans les eaux superficielles et souterraines, les molécules d'herbicides sont les plus détectées. Dans l'air (étude ATMO), on retrouve plus fréquemment des insecticides et des fongicides. Depuis 2003, les concentrations en phytosanitaires sont tendanciellemment en baisse. Pour les fongicides leurs usages fluctuent davantage en fonction des conditions climatiques.

Tous les acteurs des filières végétales, chambres consulaires, organismes économiques, techniques, de développement, de formation et de recherche s'investissent pour atteindre les objectifs du plan régional tout en veillant au maintien de la compétitivité des exploitations agricoles.

Gouvernance

Dates de réunion des CROS
29 juin 2011
Comité de pilotage : 14 mars et 25 octobre 2011
Nombre de groupes de travail
5
Structure du plan d'action régional
Plan d'action régional validé
36 fiches action
36 enjeux régionaux

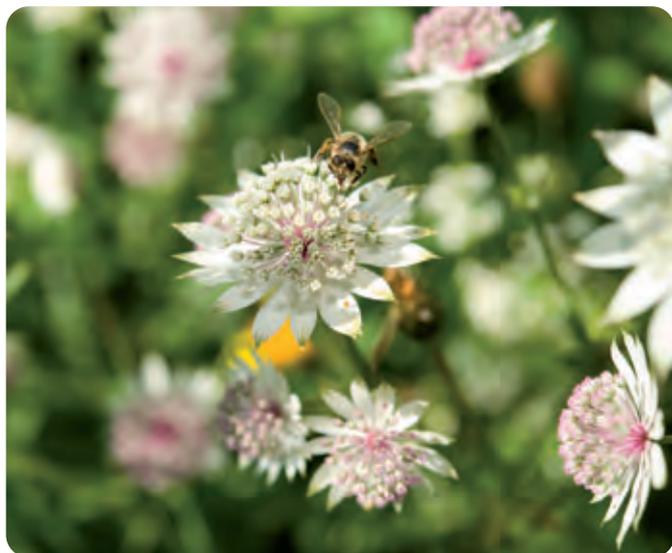
Action phare

MIEUX CONCILIER ACTIVITÉ AGRICOLE ET PROTECTION DES POLLINISATEURS

L'activité agricole façonne les paysages ruraux et a une influence sur les abeilles et les pollinisateurs. Le rapport du député M. Saddier « Pour une filière apicole durable », a montré la nécessité d'approfondir les échanges apiculteurs – agriculteurs. En Poitou-Charentes, Un groupe de travail spécifique s'est constitué, sous l'égide de la chambre régionale d'agriculture. Ce dernier a élaboré un programme d'actions pluriannuel qui s'articule autour de 2 axes : formation, sensibilisation des professionnels et communication « agriculture et pollinisateurs » auprès des partenaires.

Dans le cadre du premier, des formations spécifiques sont organisées pour les conseillers prescripteurs des chambres d'agriculture et des organismes économiques afin qu'ils intègrent mieux « la dimension pollinisateurs » dans leurs conseils. En Parallèle des rencontres -échanges entre apiculteurs et agriculteurs sur les enjeux et les bonnes pratiques sont programmées. Des échanges seront organisés également pour des productions spécifiques : producteurs de semences, arboriculture, en lien avec des structures relais.

Pour le second axe, le groupe de travail élabore la stratégie de communication de « l'enjeu pollinisateurs » en définissant les messages, et en réalisant les supports. Il assure la diffusion des messages techniques spécifiques aux périodes adaptées de travaux, des informations générales sur les enjeux et les liens entre activité agricole et l'impact sur les pollinisateurs.



Tester et promouvoir les bonnes pratiques en zones agricoles

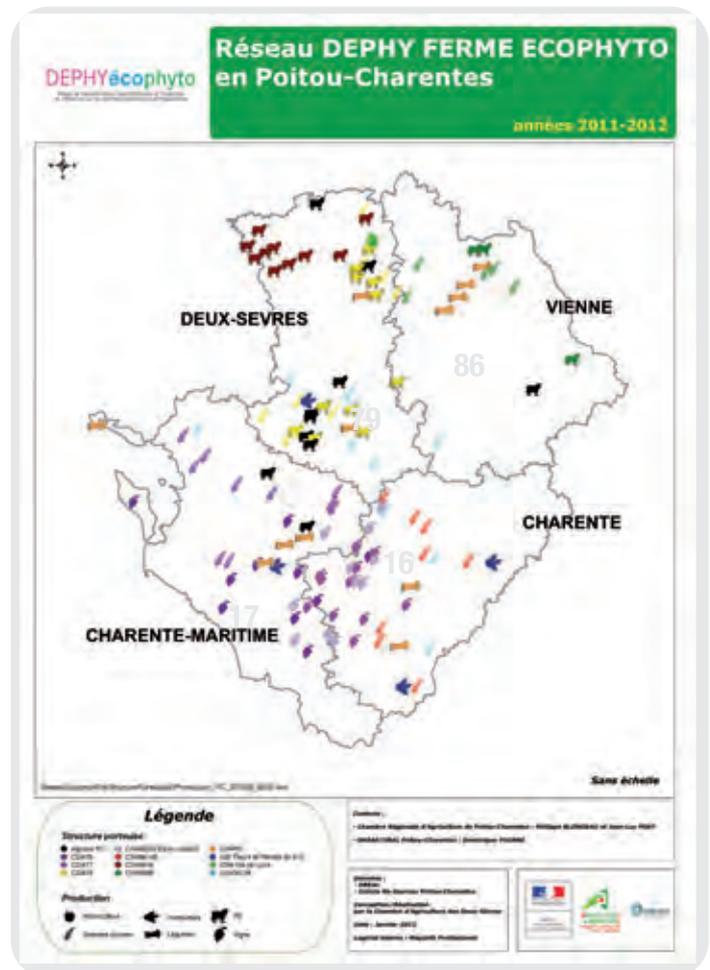
LES RÉSEAUX D'EXPLOITATIONS ET D'EXPÉRIMENTATION

En Poitou-Charentes, les 12 réseaux Fermes DEPHY Ecophyto regroupent 122 exploitations agricoles. Ils se répartissent en 3 réseaux pour la viticulture, 4 en grandes cultures, 4 en polyculture - élevage et un réseau légumes complète la liste.

Trois réseaux horticoles interrégionaux (plantes en pot, pépinières en conteneurs et arboriculture fruitière) incluant des exploitations picto-charentaises complètent le dispositif au niveau régional. Sept établissements publics locaux d'Enseignement agricole participent à ces différents réseaux. Six structures différentes animent les réseaux : chambres d'agriculture (6 réseaux), CIVAM (3 réseaux), coopératives agricoles (2 réseaux), Agrobio Poitou-Charentes (1 réseau), Idfel Val de Loire (1 réseau) et GIE plantes et fleurs du sud ouest (2 réseaux).

Après la réalisation d'un diagnostic et la définition d'un objectif de réduction des pesticides pour chaque exploitation, les premiers réseaux constitués sont entrés en phase d'expérimentation.

L'EPLFPA de Poitiers Venours a intégré le dispositif des exploitations des établissements d'enseignement agricole (action N° 16 du plan Ecophyto).



ACTIONS D'INITIATIVE RÉGIONALE

Action 1

Après une première version publiée en 2005, le guide viticulture raisonnée des Charentes a été actualisé et complété pour prendre en compte les évolutions réglementaires et environnementales et les objectifs Ecophyto 2018. Pour réduire l'utilisation des pesticides, les méthodes de lutte contre les parasites ont été mises à jour. Les conditions à respecter dans les différentes étapes de production pour obtenir le label agriculture biologique complètent ce guide. Les ingénieurs des chambres régionale et départementales d'agriculture de Charente et de Charente-Maritime, de l'Institut Français de la vigne et du Bureau National Interprofessionnel du Vin de Cognac ont réalisé cette nouvelle version.

Action 2

www.pesticides-poitou-charentes.fr, portail régional d'information sur les pesticides a pour vocation de renforcer les échanges entre les différents acteurs et publics. Ses principaux objectifs sont :

- l'accès au grand public à une information sur les pesticides et sur les risques pour la santé et l'environnement,
- la mise à disposition des jardiniers et des professionnels de ressources techniques pour la réduction de l'utilisation des pesticides et des risques associés,
- la diffusion d'informations sur le suivi du plan Ecophyto.

Nombre de BSV publiés en 2011 et 2012

	2011	2012	
Grandes cultures	38	13	
Arboriculture fruitière	12	9	
Cultures légumières	30	6	
Viticulture	34	10	
Zones non agricoles	6	2	
Autres	18	12	

Surveiller l'état phytosanitaire des cultures



En 2011, avec la nouvelle édition spéciale tabac, animée par Association Nationale Interprofessionnelle et Technique du Tabac, c'est neuf éditions du bulletin de santé du végétal qui sont régulièrement publiées. Les éditions noix de Corrèze, Quercy, Périgord et châtaigne Aquitaine, Limousin, Midi-Pyrénées ont étendu leurs zones de diffusion à la région Poitou-Charentes.

Au total 138 bulletins ont été mis en ligne sur le site de la DRAAF <http://draaf.poitou-charentes.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal> et repris sur les sites des différents partenaires investis dans leur réalisation.

En 2011 année de consolidation du réseau, le nombre de parcelles suivies a très significativement augmenté pour atteindre 513 parcelles. Fortement investis dans le suivi des parcelles, les producteurs représentent selon les éditions de 31,5% à plus de 84% des observateurs. Parallèlement, on dénombre 71 structures différentes investies dans le réseau de surveillance biologique du territoire.

En cultures légumières, 3 livrets d'accompagnement de l'observateur ont été rédigés. Adaptés, au contexte régional, ils décrivent les éléments de biologie des parasites, les critères d'identification et décrivent le recueil et le transfert des données. Des Formations spécifiques à la reconnaissance des auxiliaires en grandes cultures pour les observateurs ont été organisées.

Soutenir la dynamique sur la réduction des pesticides en ZNA



Fin 2011, 210 communes ont signé la charte « Terre saine, votre commune sans pesticides » initiée par le conseil régional de Poitou-Charentes pilote de l'axe 7 du plan régional Ecophyto. Cet engagement est voulu comme une démarche de progrès vers la suppression progressive des pesticides sur les espaces gérés par les communes. Dans cette perspective des trophées sont attribués sous la forme de « papillons » selon les efforts entrepris par les municipalités. La qualification s'appuie sur des critères objectifs de surfaces non traitées et d'opérations de sensibilisation, communication auprès des agents et administrés de la commune. Pour maintenir la dynamique, des actions de promotion ont été conduites auprès des intercommunalités et des pays.

Une opération de collecte des produits phytosanitaires non utilisés dans les communes adhérentes à la charte est initiée dans le cadre du plan régional de réduction et d'enlèvement des déchets dangereux.

Des sessions de formation aux pratiques alternatives de désherbage et à la gestion différenciée et écologique des espaces destinées des agents des lycées en charge de l'entretien des espaces verts ont été mises en place.



Former et professionnaliser

En région Poitou-Charentes, on note une grande diversité des structures proposant des formations en vue de la délivrance des différents certificats : centres de formation professionnelle et de promotion agricole (CFPPA), maisons familiales, négoce, coopératives agricoles, instituts techniques, chambres d'agriculture, fédération régionale de défense contre les organismes nuisibles (FREDON), centres spécialisés dans la formation continue... On dénombre, au total, 68 couples organisme/type de certificat délivré.

Le dispositif de formation pleinement opérationnel permettra de répondre à l'augmentation de la demande de certification notamment pour les utilisateurs en zone non agricole et les conseillers.

19067 agriculteurs ont obtenu leurs certificats pour 25 000 exploitations recensées.

Certification

Nombre de Certiphyto délivrés au 01 MAI 2012

8323



Rhône-Alpes



La région Rhône-Alpes se caractérise par une diversité importante : mosaïque de territoires, gradient climatique, pôles urbains importants contrastant avec des zones rurales menacées de désertification. Ces caractéristiques ainsi que la position de Rhône-Alpes entraînent des productions végétales très diversifiées : céréales, oléo-protéagineux, productions fourragères, cultures fruitières et maraîchères, vins, horticulture, cultures industrielles, semences.

Les bassins de consommation urbaine et touristique importants poussent à développer des productions sous signes de qualité (1ère région française) ainsi que l'agriculture biologique (en plein essor actuellement).

Les enjeux agricoles de la région sont étroitement liés à ceux du plan Ecophyto :

→ produire durablement en valorisant les productions alimentaires de proximité et les produits régionaux sous signe de qualité. L'agriculture devra s'engager dans des systèmes et des pratiques de production adaptés aux territoires, conciliant efficacité économique et écologique tout en anticipant les impacts sanitaires du changement climatique ;

→ préserver les ressources en eau : la région est largement affectée par la problématique de gestion de l'eau en relation avec l'activité agricole : pollutions par les produits phytosanitaires, conflits d'usages sur les prélèvements....

De par son ambition de réduire l'utilisation des pesticides, le plan Ecophyto 2018 conforte la volonté d'avoir en Rhône-Alpes une production agricole et une gestion des espaces verts limitant les risques sur la santé et sur l'environnement.

Gouvernance

Dates de réunion des CROS
31 mai 2010, 8 mars 2012
Nombre de groupes de travail
7
Structure du plan d'action régional
Plan d'action régional validé
17 fiches actions
7 enjeux régionaux

Action phare

Les objectifs de la communication réalisée dans le cadre du plan Ecophyto sont doubles :

→ provoquer une prise de conscience des enjeux ;
 → susciter une adhésion au plan, afin d'infléchir des évolutions de comportements se traduisant par des changements de pratiques conséquents, indispensables à l'atteinte de l'objectif de réduction fixé.

La communication s'adresse donc dans un premier temps aux professionnels de l'agriculture (agriculteurs, distributeurs, applicateurs et conseillers...), dans un second temps, aux utilisateurs professionnels et aux jardiniers amateurs. Les actions mises en œuvre au niveau régional accompagnent et complètent celles conduites au niveau national.

En Rhône-Alpes, la communication destinée au monde agricole s'est exercée à 2 niveaux :

→ au niveau global grâce à la réalisation d'affiches et de kakémonos délivrant un message court, simple, commun aux 2 types de support ;

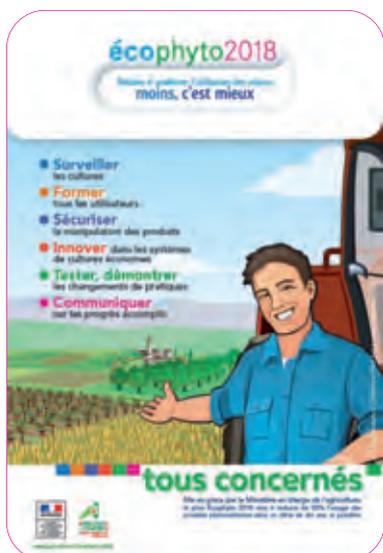
→ au niveau spécifique d'axes ou d'actions :

- *presse départementale* : publi-reportage et articles sur la démarche des fermes et les différents réseaux départementaux, zooms courts promouvant le logo Ecophyto, associés à un moment fort du plan ;

- *presse régionale* : publi-reportage sur les avancées de la déclinaison régionale (article à paraître annuellement) ;

- *films pédagogiques* tournés pendant le salon Tech&Bio pour promouvoir les techniques alternatives.

En parallèle, d'autres actions de communication ont été mises en œuvre : organisation de journées spécifiques « Zones non agricoles », présence dans différents salons départementaux «Grand public»...



Tester et promouvoir les bonnes pratiques en zones agricoles

LES RÉSEAUX D'EXPLOITATIONS ET D'EXPÉRIMENTATION

5 nouveaux réseaux rejoignent les 8 retenus en 2011, portant à 130 le nombre de fermes de démonstration réparties en 4 filières majeures : grandes cultures, arboriculture, viticulture et polyculture élevage.

8 lycées sont engagés dans 8 réseaux FERME, dont 2 impliqués également dans l'action 16 d'Ecophyto.

Les réseaux FERME pourront également s'appuyer sur les sites EXPE :

→ l'INRA de Gothenon sur la réduction de l'utilisation des pesticides en vergers de pommiers, site retenu en 2011 ;

→ la plateforme Techniques alternatives et bio, 2^{ème} site retenu en 2012,

qui de façon complémentaire avec le reste du dispositif R&D régional (Pôles d'Expérimentation et de Progrès), permettront d'apporter des éléments en expérimentant des systèmes et des techniques moins tributaires des phytosanitaires.

Afin d'accompagner au mieux les agriculteurs engagés dans DEPHY, l'ensemble des acteurs locaux en lien avec Ecophyto (dont les conseillers de l'agriculteur et les membres de la recherche) se réunissent au moins une fois par an en comité de suivi pour suivre les projets du groupe. Plusieurs journées terrain ont déjà été organisées par les réseaux, et en inter-réseau.

ACTIONS D'INITIATIVE RÉGIONALE

L'objectif du plan régional de communication est de doter l'ensemble des acteurs impliqués d'outils pour communiquer sur la démarche et les enjeux du plan, sa mise en œuvre régionale, les changements de pratiques...

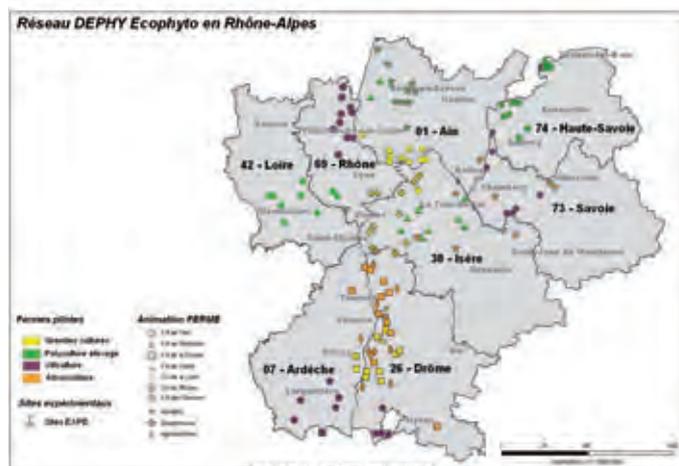
Sont ainsi disponibles actuellement :

→ des affiches génériques mettant en avant les actions du plan et les productions principales de Rhône-Alpes : ces affiches ont été distribuées début 2012 dans les lieux fréquentés par les agriculteurs (chambres d'agriculture, coopératives et négoce, stations expérimentales), les lycées agricoles ainsi que dans les centres de formation Certiphyto

→ des kakémonos déclinés sur le modèle de l'affiche : chaque département (via les chambres d'agriculture), la Chambre régionale et la DRAAF disposent d'un exemplaire pour toutes les manifestations locales ; ces supports peuvent être empruntés par toutes les structures qui le souhaitent

→ des films pédagogiques destinés à informer les agriculteurs et les conseillers sur les techniques alternatives possibles dans 6 filières différentes : démonstrations de matériel accompagnées de témoignages

→ des fiches techniques actualisées abordant diverses techniques dans 4 grandes filières : grandes cultures, viticulture, arboriculture et maraîchage.



Nombre de BSV publiés en 2011 et 2012

	2011	2012	
Grandes cultures			
	37	23	
Arboriculture fruitière			
	33	27	
Cultures légumières			
	17	12	
Viticulture			
	17	16	
Horticulture			
	3	5	
Zones non agricoles			
	10	10	
Autres			
	14	1	

Surveiller l'état phytosanitaire des cultures



En 2011, le déploiement complet des réseaux d'épidémiologie en Rhône-Alpes a permis de structurer huit filières et de publier des Bulletins de Santé du Végétal (BSV) pour chacune d'entre elles. Au final, 159 observateurs, appartenant à 66 structures partenaires, ont contribué au suivi de 791 parcelles fixes et à la publication de 131 bulletins.

Fin 2011, une enquête de satisfaction a été réalisée auprès de 323 personnes. Près de 85% des interrogés estiment que le BSV aide à mieux appréhender la situation parasitaire du moment et qu'il représente un outil qui permettrait de réduire, à terme, l'usage des produits phytopharmaceutiques. Le dispositif est régi par le Comité Régional d'Epidémiologie, présidé par la chambre régionale d'agriculture et composé de six collèges : chambres d'agriculture, FREDON, coopération, négoce, instituts et UIPP.

Pour 2012, le comité a donné comme objectifs :

→ d'améliorer la qualité du BSV, en renforçant notamment les réseaux d'observation ;

→ de commencer le «suivi des effets non intentionnels des pratiques agricoles» : surveillance de l'apparition de résistances des bioagresseurs à certains produits et suivi d'indicateurs de la biodiversité.

Soutenir la dynamique sur la réduction des pesticides en ZNA



Afin d'harmoniser les différentes démarches entreprises sur le territoire, une Charte régionale d'entretien des espaces publics - «Objectif zéro pesticide dans nos villes et villages» se met en place en Rhône-Alpes (pilote DRAAF/FRAPNA/FREDON). Portée par la CROPPP (groupe régional pesticides), elle s'inscrit dans les objectifs du plan régional Ecophyto (fiche-action RA-17). Elle a pour objectif de protéger la santé publique et l'environnement (milieux aquatiques, biodiversité...). Cette charte constitue un levier efficace pour accompagner et soutenir efficacement les collectivités dans une démarche progressive de réduction des pesticides en zones non agricoles. Elle présente 3 niveaux de progression sur un délai indicatif de 5 ans.

Plusieurs documents de communication et de valorisation sont mis à disposition des collectivités et des différents partenaires territoriaux et régionaux : logo spécifique, acte d'engagement, plaquettes de promotion à destination des élus et des administrés, panneaux «Espace sans pesticide» et «Commune sans pesticide», fiches réglementaires CROPPP, questionnaire de suivi annuel de la démarche, cahier des charges du Plan de Désherbage Communal...



Former et professionnaliser

Les actions concernent la mise en œuvre de la réforme de l'agrément professionnel et le déploiement, dans sa phase définitive, du dispositif du certificat individuel (ou «Certiphyto»).

Après la parution des textes législatifs en automne 2011, un travail d'instruction des demandes d'habilitation des opérateurs pour devenir organismes de formation a été effectué en interservices au sein de la DRAAF. Il a permis de qualifier 57 structures, qui ont déjà réalisé une centaine d'actions de formation. Concernant l'agrément professionnel, la DRAAF a reçu depuis janvier 2012 plus de 100 demandes qui concernent notamment les entreprises œuvrant dans les nouveaux champs de ce dispositif. 105 agréments ont été délivrés à ce jour.

Des actions de communication sont réalisées sur le site de la DRAAF : textes réglementaires, informations officielles, documents explicatifs, foire aux questions. En mars 2012, une réunion d'informations et d'échanges a réuni les responsables des organismes de formations. Une liste de diffusion et une adresse mail spécifique ont été réalisées pour faciliter la communication entre tous les acteurs et la DRAAF.

Un suivi de la mise en œuvre de ces 2 dispositifs est également prévu.

Certification

Nombre de Certiphyto délivrés au 01 juillet 2012

10200



Réunion



L'agriculture constitue la **deuxième ressource économique** après le tourisme à La Réunion. Si la canne à sucre occupe la grande majorité des surfaces agricoles, d'autres cultures de diversification se sont développées sur des surfaces plus modestes et proposent une grande variété de productions. Fruits et légumes assurent plus des trois quarts de la consommation locale. Les techniques agricoles ont évolué depuis ces 20 dernières années, avec pour objectif d'améliorer la qualité de la production, d'accroître les moyens qui assureront une plus grande autosuffisance, de réduire l'utilisation des intrants phytosanitaires qui constituent une source de pollution difficilement acceptable dans un département insulaire reconnu comme un « hot spot » de la diversité biologique à l'échelle mondiale. De par son insularité et son éloignement, La Réunion doit apprendre à utiliser ses ressources agricoles en réduisant sa dépendance vis à vis des intrants d'importation comme les pesticides et les engrais chimiques. Elle doit également maîtriser les déchets agricoles générés par l'utilisation de ces intrants et organiser des opérations de collecte adaptées au contexte insulaire.

Le **plan Ecophyto** vient conforter cette volonté de mettre au point et de développer des **techniques de productions innovantes** et plus autonomes. Ces nouvelles techniques nécessiteront la mise en place d'outils de transfert efficaces pour assurer la formation des agriculteurs réunionnais.

Gouvernance

Dates de réunion des CROS
21 juin 2011, 15 novembre 2011, 07 juin 2012
Nombre de groupes de travail
1
Structure du plan d'action régional
Plan d'action régional en cours d'élaboration
6 fiches actions
4 enjeux régionaux

Action phare

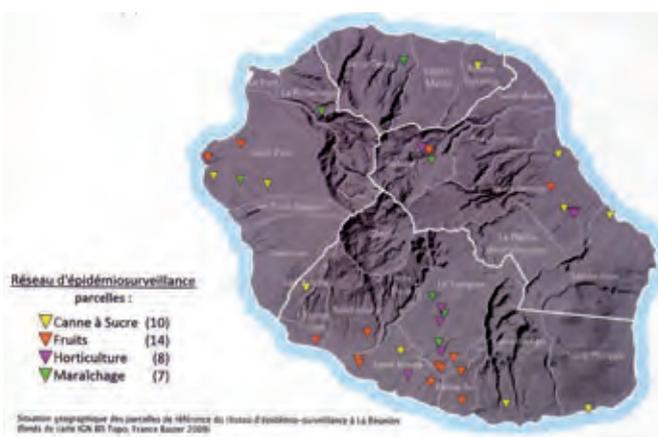
La protection agrochimique de la mangue, peu efficace, coûteuse et comportant des risques environnementaux et sanitaires, conduit souvent les producteurs à des impasses technico-économiques. BIOPHYTO est un projet qui réunit 11 organismes partenaires bénéficiant d'un financement CASDAR. Son objectif est de développer une production durable de mangues sans insecticide. Il prend en compte les enjeux économiques (augmentation de la productivité chez les producteurs), commerciaux (valorisation de la filière), environnementaux (respect de la biodiversité et réduction des risques des pollutions), sanitaires (producteurs et consommateurs) et, bien sûr, techniques (limitation drastique des outils chimiques classiques). En amont, au sein de sites pilotes, BIOPHYTO vise à mettre au point de nouvelles techniques agroécologiques de protection des vergers (gestion des peuplements végétaux), en s'appuyant sur les services de la biodiversité fonctionnelle renouvelée en l'absence de traitements insecticides. En aval, BIOPHYTO vise à étudier la valorisation commerciale de la production sur différents marchés. Au bout de 3 ans (2012-2014), BIOPHYTO proposera des itinéraires techniques nouveaux transférables aux producteurs de mangues et des produits de qualité aux consommateurs ; il contribuera à des apports scientifiques originaux sur le fonctionnement agroécologique des vergers de manguiers et il proposera des modules de formation et d'enseignement innovants.



Tester et promouvoir les bonnes pratiques en zones agricoles

LES RÉSEAUX D'EXPLOITATIONS ET D'EXPÉRIMENTATION

Deux réseaux Dephy Fermes de référence sont opérationnels depuis 2011, regroupant chacun neuf exploitations de canne à sucre et neuf exploitations de manguiers. Ces filières de production constituent un atout économique majeur pour La Réunion mais restent tributaires d'une protection agrochimique importante. L'enjeu est de tester sur ces exploitations des méthodes alternatives de protection phytosanitaire afin de réduire l'impact des pesticides sur l'environnement. De nouvelles techniques de désherbage sont éprouvées sur canne à sucre et des méthodes agroécologiques de production sont mise en oeuvre en vergers de manguiers avec l'appui du projet BIOPHYTO. Le lycée agricole de St-Paul est impliqué dans les deux réseaux Dephy afin de conforter les actions de formations auprès des élèves de l'enseignement agricole. Il s'est également inscrit dans l'Action 16 de l'Axe 2 qui prévoit d'organiser l'acquisition de références techniques et pédagogiques pour leur diffusion vers l'ensemble des EPLEFPA.



ACTIONS D'INITIATIVE RÉGIONALE

Action 1 : Organisation des collectes EVPP

L'insularité pénalise fortement les opérations de collectes EVPP en raison des coûts de transports très élevés pour évacuer ces déchets industriels spéciaux. Depuis 2009, un important travail de communication a été entrepris auprès des professionnels agricoles afin de les sensibiliser à la préparation de leur EVPP. En effet, correctement rincés, ces emballages peuvent être déclassés en déchets industriels banals et bénéficier de ce fait d'un coût de transport réduit de plus de 60 %. L'appui financier de différents partenaires permet d'assurer la logistique de ces opérations pilotées par la Chambre d'Agriculture : Ministère chargé de l'Outremer, ADIVALOR, Office de l'eau.

Action2 : Projet MAGECAR

Les herbicides appliqués pour la gestion des adventices en production de Canne à sucre représentent plus de la moitié des pesticides utilisés sur le territoire réunionnais. Le projet MAGECAR (eRcane, CIRAD) en place depuis 2010 recherche des solutions alternatives pour diminuer cette utilisation grâce à des expérimentations de gestion différenciées de l'enherbement entre la ligne de canne et l'interligne où divers itinéraires réduisant l'usage des herbicides sont testés : semis de légumineuses, sarclage mécanique, enherbement maîtrisé par voie chimique ou mécanique, fauchage.

UTILISATEURS PROFESSIONNELS
TOUS LES ANS, PARTICIPEZ A
LA COLLECTE GRATUITE DE BIDONS
VIDES DE PRODUITS PHYTOSANITAIRES

1 Rincer abondamment 3 fois le bidon au-dessus du pulvérisateur.

2 Vider l'eau de rinçage dans le pulvérisateur.

3 Laisser égoutter les bidons et les stocker à l'abri.

4 Mettre les bouchons à part, dans un sac plastique.

⚠ LES BIDONS CONTENANT DE L'EAU OU DES TRACES DE PRODUIT NE SONT PAS ACCEPTÉS

Pour toute information complémentaire, appelez la Chambre d'Agriculture au 02 62 96 24 30

ADIVALOR, CIRAD, and other logos are listed at the bottom.

Nombre de BSV publiés en 2011 et 2012

2011 2012

Arboriculture,
canne à sucre,
maraîchage,
horticulture

5 3

Surveiller l'état phytosanitaire des cultures



Le réseau d'épidémiosurveillance est constitué de 39 parcelles de référence suivies 2 fois par mois par les animateurs filières de la Chambre d'Agriculture. La synthèse des observations donne lieu à la publication d'un BSV bimestriel imprimé à 500 exemplaires. Les bulletins sont également consultables sur le site Internet de la Chambre d'Agriculture (www.reunion.chambagri.fr). Un comité de pilotage se réunit tous

les deux mois pour faire le point sur le fonctionnement du réseau et préparer la rédaction du BSV en partenariat avec la FDGDON et la DAAF. La diversité des conditions pédoclimatiques et le morcellement des cultures autres que la canne à sucre ne permettent pas d'établir un bulletin précis pour chaque filière de production. Aussi, afin d'améliorer la communication des observations du réseau auprès des professionnels, la diffusion hebdomadaire d'une chronique radio-phonique du BSV par Réunion Première est en cours de réalisation.

Soutenir la dynamique sur la réduction des pesticides en ZNA



Le Département de la Réunion est un territoire fragile.

Ses espaces sont accidentés et imbriqués.

La délimitation entre les zones urbaines, agricoles et naturelles est difficile. Les activités en zone non agricole sont nombreuses et importantes.

Pour gérer les organismes nuisibles, la population de ces territoires utilise des pesticides entraînant de nombreuses externalités négatives en matière environnementale.

Dans le cadre du plan écophyto 2018 pour l'année 2012, visant à réduire de 50 % l'utilisation des produits phytosanitaires en zone non agricole, des projets regroupant plusieurs acteurs sont encore attendus de validation par les instances nationales (état des lieux et gestion alternative dans le cadre d'une démarche co- active de réduction des produits phytosanitaires et connaissance en ZNA).

De ce fait, les actions réalisées dans l'île pour réduire et sécuriser l'usage de ces produits dangereux pour la santé et l'environnement restent sectorielles et peu coordonnées. Néanmoins, l'identification et la reconnaissance en 2012 de ces méthodes alternatives au niveau du CROS écophyto va permettre de soutenir et de compléter les actions réalisées et futures des projets en attentes sur la réduction des pesticides en zone non agricole à la Réunion.



Former et professionnaliser

A La Réunion, la Chambre d'Agriculture, la FDSEA, la FDGDON et le CFPPA de St Paul sont les 4 structures habilitées par le Ministère, pour réaliser des formations en vue d'obtenir le Certiphyto. Les 4 catégories du certificat sont dispensées. En 2012, l'accent sera porté sur la communication (2000 plaquettes distribuées) pour mieux informer sur les récentes réformes. Ainsi l'objectif 2012 est de former plus de 700 personnes.

Certification

Nombre de Certiphyto délivrés au 21 mai 2012

1735

Contacts

Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt
Direction générale de l'alimentation
251, rue de Vaugirard / 75732 Paris Cedex 15

Contact presse

- > Service de presse du Cabinet du Ministre en charge de l'agriculture : 01 49 55 59 74
- > Service de presse du Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt : 01 49 55 60 11

Ce volume fait partie du rapport annuel 2012 du plan Ecophyto 2018, paru à l'occasion du Comité national d'orientation et de suivi du plan, qui s'est tenu le 9 octobre 2012.

Le rapport annuel 2012 du plan est composé de deux tomes :

- **Tome 1 - Ecophyto 2018 : faits marquants de l'année 2012**
Il présente les avancées significatives du plan Ecophyto 2018 sur l'année 2012.
- **Tome 2 - Ecophyto 2018 en 2012 dans les régions et départements d'outre mer**
Il rassemble des fiches synthétiques des avancées du plan Ecophyto 2018 dans chaque région et DOM. Chaque fiche régionale est également disponible en téléchargement.

Ce document est disponible sur le site web du ministère chargé de l'agriculture : <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>

écophyto2018

Réduire et améliorer l'utilisation des phytos :
moins, c'est mieux

